

Cerep Phymentin

Pédopsychiatrie Soins Formation

[Rapport d'activité 2018





Le voyage d'Ulysse

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement. »

Rainer Maria Rilke, *Lettres milanaises*, Plon, 1956

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

31, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

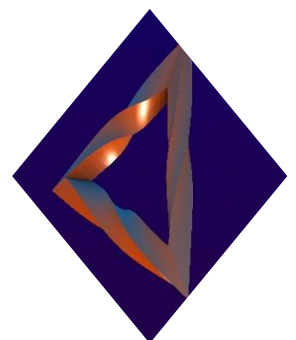
75009 PARIS

TÉL. : 01 45 23 01 32

COURRIEL : SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG

SITE INTERNET : WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG

[PAGE ASSOCIATIVE LINKEDIN](#)





**ÉTABLISSEMENTS
METTANT EN ŒUVRE
LES MISSIONS DE
L'ASSOCIATION**

Reconnue d'utilité publique

- **HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris**
Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymmentin.org
- **CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**
Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymmentin.org
- **CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris**
Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org
- **COFI-CMP : 68, rue des Plantes - 75014 Paris**
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymmentin.org
- **IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris**
Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymmentin.org
- **COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris**
Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr

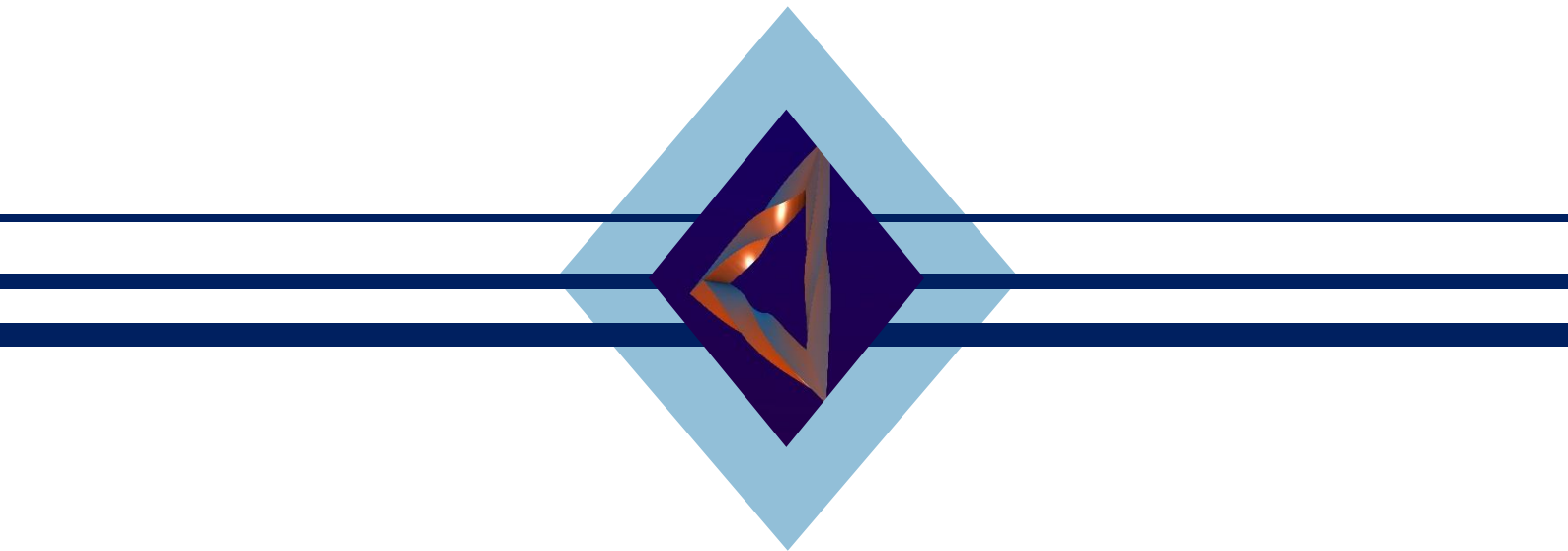
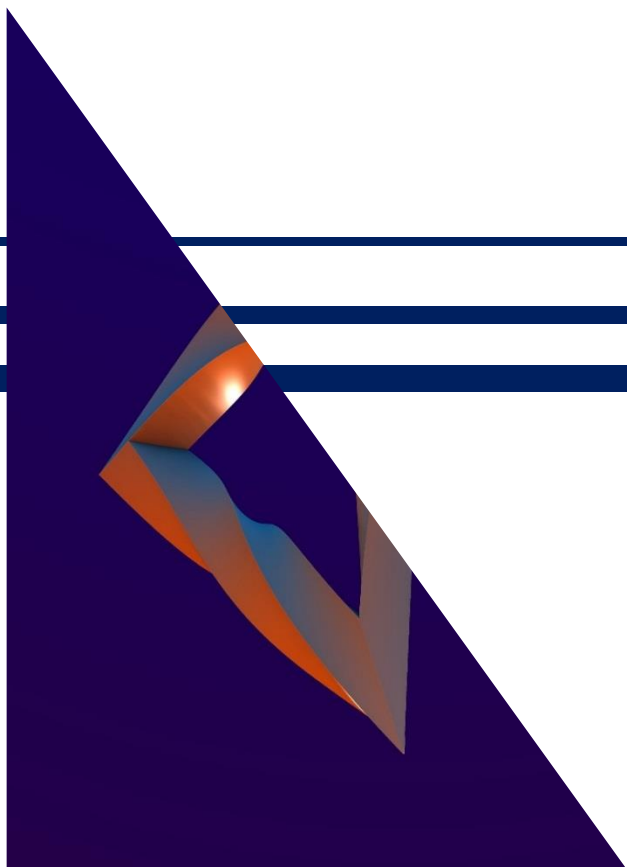


TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | 6 |
| MOT DU PRÉSIDENT | 7 |
| ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE | 9 |
| POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES | 10 |
| POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE | 12 |
| POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS | 13 |
| POLITIQUE PARTENARIALE..... | 15 |
| HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE | 17 |
| HÔPITAL DE JOUR EPI..... | 35 |
| HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS | 45 |
| HÔPITAL DE JOUR USIS | 57 |
| COFI-CMP | 65 |
| CMPP DENISE WEILL..... | 75 |
| CMPP SAINT-MICHEL..... | 89 |
| IME..... | 97 |
| COPEs..... | 111 |
| COMITÉ D'ENTREPRISE | 123 |
| COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE | 123 |
| BILAN SOCIAL | 127 |

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- **PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse**
- **VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues**
- **TRÉSORIÈRE : Mme Odile Naudin**
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman**
- **MEMBRE : Mme Dominique Girodet**
- **MEMBRE : M. Claude Lepen**
- **MEMBRE : Docteur Françoise Moggio**
- **MEMBRE : Docteur Denys Ribas**
- **MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora**

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues, Chers amis,

En prenant connaissance du rapport d'activité 2018 de notre association, je mesure la vitalité institutionnelle, la créativité thérapeutique et la force innovante en matière de recherche de nos différents établissements.

En soulignant cela, je n'ignore pas non plus les diverses turbulences et les événements complexes qui ont émaillé l'année 2018, mais c'est aussi un signe de la force d'une institution que de pouvoir résister à la survenue de certaines difficultés et de parvenir à les dépasser en retirant une éventuelle dimension de résilience... à supposer que ce concept ait la moindre validité !

Quoi qu'il en soit, dans le paysage socio-culturel et pédopsychiatrique actuel, je suis fier de présider une association comme la nôtre et je me souviens que le premier livre que j'avais publié, il y a longtemps déjà, dans la collection du « Fil rouge » des Presses universitaires avait pour titre : « *Insister, Exister* ».

Je ne savais pas encore à quel point ce thème allait servir de fil rouge, précisément, à l'ensemble de mon trajet professionnel et j'y ajouterais volontiers aujourd'hui le terme de « résister ».

Dans cette perspective, j'aimerais alors mettre deux points en exergue de ce rapport d'activité.

- ▲ Tout d'abord, comme vous le savez, j'ai réagi aussi vite que possible, aux déclarations ministérielles qui ont récemment disqualifié toute idée de rencontre des enfants autistes avec des pédopsychiatres !

Ces propos bien évidemment inadmissibles illustrent les dangers qui pèsent actuellement sur la pédopsychiatrie et les diverses disciplines associées ainsi que sur la prise en charge psychothérapeutique de l'ensemble du champ des troubles du spectre autistique (qui concernent une grande part des enfants en souffrance psychique, compte tenu de l'hétérogénéité effarante de ce concept).

Les attaques contre la prise en charge psychothérapeutique dans le champ de l'autisme cache en fait une attaque sur le soin psychique en général, voire plus largement encore une attaque contre les sciences humaines.

Pour reprendre les termes de P. DELION, mon ami de longue date, c'est la vision humaniste et transférentielle de la psychiatrie qui se trouve désormais menacée alors même qu'elle est le garant de l'importance de la qualité et de la spécificité de la rencontre avec chaque patient et d'un fonctionnement des équipes qui ne soit pas uniquement régi par une simple logique des coûts.

Puissent nos équipes qui travaillent au quotidien de manière acharnée, difficile et enthousiaste avec les patients qui nous sont confiés, témoigner à leur manière de la nécessité absolue de cette vision sans laquelle il n'y a pas de soin psychique pensable et même possible.

Puissent même certains parents se joindre à nous dans ce combat éthiquement nécessaire et urgent.

Quoi qu'il en soit c'est un immense plaisir pour moi que de voir notre association incarner une sorte de résistance à ces positions ambiantes et avoir la capacité de réaliser une gestion administrative rigoureuse (merci à l'équipe du siège !) sans sacrifier aucunement la qualité relationnelle et psychodynamique des diverses prises en charge thérapeutiques assurées dans nos établissements.

Insister, exister, résister...

△ Ma deuxième remarque concerne le petit Ulysse qui fait désormais partie de l'iconographie de nos documents associatifs ainsi que ce beau portrait d'adolescente qui y figure aussi.

Certes, Ulysse nous fait penser au mythe du retour et à la nostalgie du pays originaire, mais la mise en vis-à-vis dialectique de ces deux visages vaut pour moi comme une métaphorisation de la théorie de l'après-coup dont Jean LAPLANCHE nous a bien dit à quel point il était important d'en faire une lecture à double sens, soit du passé vers le présent mais aussi du présent vers le passé.

Le bébé que nous avons été rend compte en partie des adolescents que nous sommes devenus, mais les adolescents que nous avons été et les adultes que nous sommes désormais peuvent en permanence relire, remanier et transformer les souvenirs de notre histoire précoce.

C'est là le fond de la thématique Bébés/Ados qu'Alain BRACONNIER et moi essayons de déployer depuis maintenant une dizaine d'années, mais c'est surtout le socle de toute démarche psychothérapeutique qui vise non pas à modifier les événements que nous avons vécus - chose évidemment impossible ! - mais à modifier le rapport que nous entretenons avec ceux-ci, soit avec notre propre histoire.

Apaiser, tranquilliser nos représentations précoces, tel est l'un des objectifs de la vie psychique et de ce point de vue, tout être humain est en quelque sorte un Ulysse de son originaire personnel.

Le soin psychique vient relancer cette dynamique chez les patients en souffrance et en mal de développement dont nous assumons les prises en charge qui n'ont donc rien à voir avec la recherche de tel ou tel coupable...

Notre travail est de contrer les différentes sirènes culturelles, politiques ou idéologiques qui pourraient détourner nos patients de ce mouvement reconstructif et restaurateur.

Insister, exister, résister...

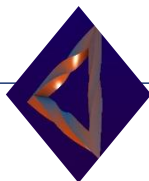
J'espère vivement que l'Institut Contemporain de l'Enfance (ou Institut Michel SOULÉ) aujourd'hui en cours de création puisse contribuer à faire vivre ces valeurs fondamentales en étroite collaboration avec le Cerep-Phymentin qui sait si bien faire la part entre l'éthique du savoir et l'éthique du sujet sans jamais rien céder sur cette dernière.

Pour conclure et illustrer encore la dynamique de l'après-coup entre bébés et adolescents, je laisserai la parole à Rainer Maria RILKE qui a dit dans ses « Lettres milanaises » (Plon, Paris, 1956) :

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement ».

Bernard GOLSE, président de l'association Cerep-Phymentin

ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Cerep-Phymentin a vu le jour il y a 5 années, avec un premier rapport d'activité en 2014 et le début d'une histoire commune pour les équipes de professionnels et les administrateurs. Cela paraît court, cependant tellement d'événements ont été vécus et partagés ensemble : deux journées associatives en 2015 et 2017, cinq rapports annuels d'activité, une certification, un CPOM sanitaire, un CPOM médico-social, le rapprochement d'un CMPP, des recherches, des conventions et une multitude de contrats signés... Des départs et des arrivées de professionnels, des adaptations aux cadres légaux et réglementaires,... bref l'histoire d'une institution avec sa vie, ses énoncés, ses réussites, ses crises, ses changements et ses effets dynamiques, multiples et croisés.

2018 est une année de transition importante dans l'histoire de cette jeune association. Elle a été marquée par des départs et des arrivées de professionnels, des fins et des débuts de projets très divers, des choix très importants à faire sur l'immobilier. Dans le même temps, l'association a su assurer une continuité dans son activité auprès des enfants, des adolescents et des familles, s'appuyant pour cela sur l'expérience et les compétences des professionnels dans tous les établissements, y compris le siège social.

C'est également la confirmation de la pertinence de la réunion de ces deux associations, la consolidation d'une entité qui s'appelle Cerep-Phymentin, d'un ensemble cohérent constitué par les établissements qui la composent, par ses histoires anciennes et récentes partagées ensemble, l'enrichissement avec l'arrivée de l'équipe du CMPP Saint-Michel et de sa première année complète dans l'association.

Et demain, Cerep-Phymentin continuera de travailler pour garantir des espaces de pensées, de dialogues, d'accueils et d'accompagnements suffisamment ouverts aux différentes approches, considérant la diversité comme une richesse et permettant la créativité dans les établissements et l'innovation associative.

POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



△ DONNÉES STRUCTURELLES SUR LA COMPOSITION DES EFFECTIFS

Il n'y a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la masse salariale, ni sur les indicateurs. Cette année 2018 a surtout connu un nombre de départs plus importants en fin d'année scolaire et donc un recrutement en conséquence en septembre 2018. Néanmoins, le nombre de départs et de recrutements est équivalent à l'année précédente.

△ LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Malgré le changement intervenu au niveau de la formation professionnelle avec l'adoption de la loi pour **la Liberté de choisir son avenir professionnel, le 1^{er} août 2018**, l'association a pu maintenir toutes les formations engagées sur l'année 2018. Notre OPCA, UNIFAF nous a accompagnés et conseillés pour répondre aux besoins de l'association en termes de compétence et d'évolution des salariés.

Afin de prévenir l'évolution des postes et de garantir le niveau de prise en charge des usagers, évolutions dues entre autres aux obligations réglementaires du secteur, aux transformations numériques (DPI, RGPD...), l'association s'engage de plus en plus vers des formations collectives, inter-établissements.

En 2018, l'association a maintenu le budget alloué à la formation, en préservant une enveloppe dédiée pour chaque établissement et en favorisant l'accès aux formations de son centre de formation le COPES.

△ LA MISE EN PLACE DE NOTRE CSE

Conformément à l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise, l'association, a mis en place son comité social et économique, **avec une première réunion d'installation en septembre 2018**.

Le Comité Économique et Social (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les élections professionnelles ont eu lieu le 25 juin 2018 pour le premier tour et le 9 juillet 2018 pour le second tour. Un protocole d'accord pré-électoral a été signé le 4 juin 2018 avec deux syndicats. Six titulaires et deux suppléants ont été élus pour les deux collèges, cadre et non cadre, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

La réforme a aussi donné la possibilité à chaque établissement d'avoir au plus deux représentants de proximité, proposés par les salariés de l'établissement et désignés par les membres du CSE.

Un accord d'entreprise a été signé le 22 mai 2018 pour la mise en place du Comité social et économique.

△ FOCUS 2019

Les entretiens professionnels

Les salariés présents depuis 2014 passeront leur troisième et dernier entretien professionnel avant le bilan. Depuis la Loi du 5 mars 2014, tous les 6 ans, l'employeur doit vérifier que le salarié a bénéficié des 3 entretiens professionnels et qu'il a obtenu 2 des 3 éléments suivants :

- Avoir suivi au moins une action de formation ;
- Avoir acquis des éléments de certification par la formation ou par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ;
- Avoir bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Ces entretiens seront donc à programmer pour 2019 et à mettre en relation et en cohérence avec les nouveaux décrets de la **loi sur la Liberté de choisir son avenir professionnel**.

Le livret d'accueil pour le salarié

L'année 2019 verra l'aboutissement du livret d'accueil du salarié. Un projet de longue date qui a nécessité une réflexion sur la forme et le contenu. Véritable boîte à outils pratique dans le processus d'intégration des salariés dans l'association, il était nécessaire de mettre en place, en amont, des procédés simples afin de répondre aux interrogations des salariés.

Aménagement du temps de travail et qualité de vie au travail

Ces deux thématiques ont été inscrites aux Négociations Annuelles Obligatoires. Après la dénonciation au 1^{er} juin 2017, et une prorogation au 31 août 2018 de l'accord existant, les discussions se sont poursuivies sur l'aménagement du temps de travail, avec le délégué syndical, espérant aboutir à un accord en 2019.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE



La direction générale de l'association Cerep-Phymentin a continué en 2018 de construire sa politique budgétaire à partir de l'activité des établissements et des contraintes des ressources.

De manière très connectée et concertée avec les directions des établissements, il s'agit à la fois de répondre aux besoins des patients accueillis, de respecter les pratiques professionnelles et donc de préserver les institutions de coupes budgétaires conséquentes, et à la fois de conduire un budget tenable pour les établissements et l'association sur la durée.

Cette équation peut être complexe à résoudre ; il est donc nécessaire de la présenter et de l'explicitier aux uns et aux autres, de discuter et de faire des choix ensemble.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire qui se veut rigoureuse et respectueuse de l'activité s'est déclinée en 2018 sur des éléments de structures et de contextes différents :

- △ Le changement du cadre réglementaire pour les trois établissements du secteur médico-social avec le passage en CPOM et donc en dotation globalisée d'un montant de 2 665 799 euros.
- △ La participation collective et concertée. À nouveau les budgets 2018 avaient été construits avec chaque direction d'établissement à l'automne 2017 à partir de données étayées sur les exercices précédents et sur des tableaux de projections, notamment concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- △ Le premier exercice complet pour la chef comptable arrivée en 2017, qui a dû intégrer très rapidement les cadres réglementaires du secteur médico-social, sanitaire et hors-tutelle, ainsi que le plan comptable de l'association. Elle a en outre construit des relations solides avec les directions.
- △ L'association a fait des choix importants de dépenses sur la formation professionnelle avec des budgets en augmentation à hauteur de 112 000 euros, sur l'accueil des stagiaires avec des gratifications à hauteur de 33 698 euros, et des investissements visant la mise aux normes ou l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel pour 141 148 euros.
- △ Cette année 2018 a été l'occasion de préparer les exercices suivants en travaillant sur des problématiques immobilières lourdes pour l'activité, les équipes et les budgets ; il a été mis fin au bail pour le COFI-CMP dans le 15^e arrondissement en raison d'un loyer trop important. Une promesse de vente a été signée en juin 2018 sur des locaux rue d'Alsace dans le 10^e arrondissement pour le CMPP Denise Weill. Il s'agit dans ce cas également de venir stabiliser des dépenses de loyer.
- △ Une anticipation sur les postes et les évolutions de carrières permettant de stabiliser la masse salariale dans les établissements.

Le résultat est un déficit, accentué par des charges de provisions pour indemnités de fin de carrières d'un montant de 58 417 euros.

L'association a pour autant un bilan financier solide s'appuyant sur un patrimoine et une trésorerie suffisante qui se renforcera en 2019 par la politique et le travail engagés depuis plusieurs années.

POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS



L'engagement de l'association Cerep-Phymentin en faveur de la qualité s'exprime avant tout par un système opérationnel et coordonné de la qualité et de la sécurité des soins et par une démarche d'amélioration continue pragmatique, concrète, et en cohérence avec les besoins exprimés par les patients, leur famille et les professionnels.

Cette coordination s'articule autour de deux instances et de nombreux professionnels : la CME qui compte 25 membres et le COPIL Qualité et gestion des risques associatifs qui compte 16 membres.

- △ **La Conférence médicale d'établissement (CME)**, avec un collège de médecins et un collège de directeurs, est commune aux 8 établissements de soins de l'association. Elle définit et valide la politique qualité et gestion des risques associative et participe à l'amélioration et la sécurisation des soins.

Quelques sujets traités en 2018 :

- La réponse des institutions face aux actions fortes de la région pour résoudre la problématique des « jeunes dits sans solution ».
- Le projet de déménagement d'une structure de soin.
- Les actualités sur l'autisme.
- Et surtout les questions autour de la violence des patients dans les institutions et des réflexions sur des actions associatives à mener comme de renforcer la formation des professionnels.

- △ **Le COPIL qualité et gestion des risques associatif** : véritable instance de pilotage, elle coordonne le suivi des plans d'amélioration continue. Son action prend principalement appui sur le travail des référents qualité présents dans chaque établissement pour garantir la progression de la démarche et la concrétisation des actions d'amélioration.

Quelques sujets travaillés en instance en 2018 :

- Le calcul et la remontée de l'activité des établissements de soins.
- L'évaluation des pratiques professionnelles au travers de la méthode du patient traceur (méthode préconisée par la Haute Autorité de Santé qui évalue la qualité du parcours de soins via une grille basée sur la tenue des dossiers patients).
- La procédure de conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
- Les protocoles de déclarations externes des événements indésirables graves à l'ARS.
- La création d'un livret d'accueil des salariés.
- Le déploiement du logiciel de tenue des dossiers patients informatisés dans les établissements sanitaires. Dans un souci de cohérence, de sécurité et de conformité dans la gestion des données de santé, le même logiciel sera déployé dans les établissements médico-sociaux de l'association. Le suivi des projets de soins des patients sera facilité au travers d'un même logiciel au sein des 8 structures de soins de l'association Cerep-Phymentin.

En 2018, de nombreuses actions ont été centrées autour du système d'information. Un audit de l'ensemble du parc informatique a donné lieu à des investissements importants **pour moderniser le matériel informatique, améliorer les connexions et sécuriser l'ensemble du système d'information de l'association.**

Dans une démarche globale de gestion des risques, l'année 2018 a également été marquée par la sécurisation des données traitées. L'obligation de **mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** est venue renforcer les droits des personnes (patients, familles, professionnels, partenaires), garantir la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des données. L'année 2018 a été principalement consacrée à la réalisation d'un audit du niveau de sécurité et de protection des données gérées par l'association et ses établissements. Un programme pluriannuel a été élaboré par le siège social avec un déploiement début 2019 pour atteindre le niveau de sécurité des données personnelles exigé par la CNIL.

L'association Cerep-Phymontin a souhaité également renforcer la place et l'action des instances représentatives des usagers.

- △ **Le conseil de la vie social (CVS)** s'est vu redynamisé à l'IME. Les représentants des adolescents et des familles donnent un avis et formulent des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de cet établissement médico-social.
- △ **La Commission Des Usagers (CDU)**, commune aux 4 hôpitaux de jour et au CMP, veille au respect des droits des patients et à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge dans les structures. En plus de la réunion générale, la commission a pris la forme de rencontres conviviales des familles, autour de café-chouquettes, les samedis matin.

À l'appui de la richesse de ces échanges avec une trentaine de familles, 3 projets ont été mis en avant pour 2018-2019 :

- **Mettre à jour les livrets d'accueil pour les familles**, notamment la partie associative.
- Élaborer un **livret de sensibilisation pour les familles et leur entourage sur le handicap psychique et le soin dans les hôpitaux de jour**. Ce projet sera travaillé en étroite partenariat avec les associations de parents.
- Les deux associations de parents existantes (APACEP et APACM) ne peuvent pas représenter l'ensemble des familles des 4 hôpitaux de jour. Un représentant de l'UNAFAM a été désigné par l'ARS comme le représentant officiel des usagers pour l'association Cerep-Phymontin. Néanmoins, il est important au niveau associatif de pouvoir renforcer la place des familles et renforcer leur implication dans diverses instances.

C'est dans cette optique que le siège propose de monter un **dossier de demande de création d'une union d'associations de parents qui serait agréée officiellement par l'ARS.**

POLITIQUE PARTENARIALE



De culture et d'engagement, l'association Cerep-Phymontin continue de construire des projets et des relations dans les réseaux, les partenariats et les entreprises solidaires et d'entraide.

Nous le constatons dans chaque institution de l'association et avec toutes les équipes, en témoignent les rapports d'activité des établissements, au travers d'une multitude d'actions et de projets, qui nous montrent à quel point il est nécessaire de penser et travailler à plusieurs pour accompagner les enfants, les adolescents et les familles.

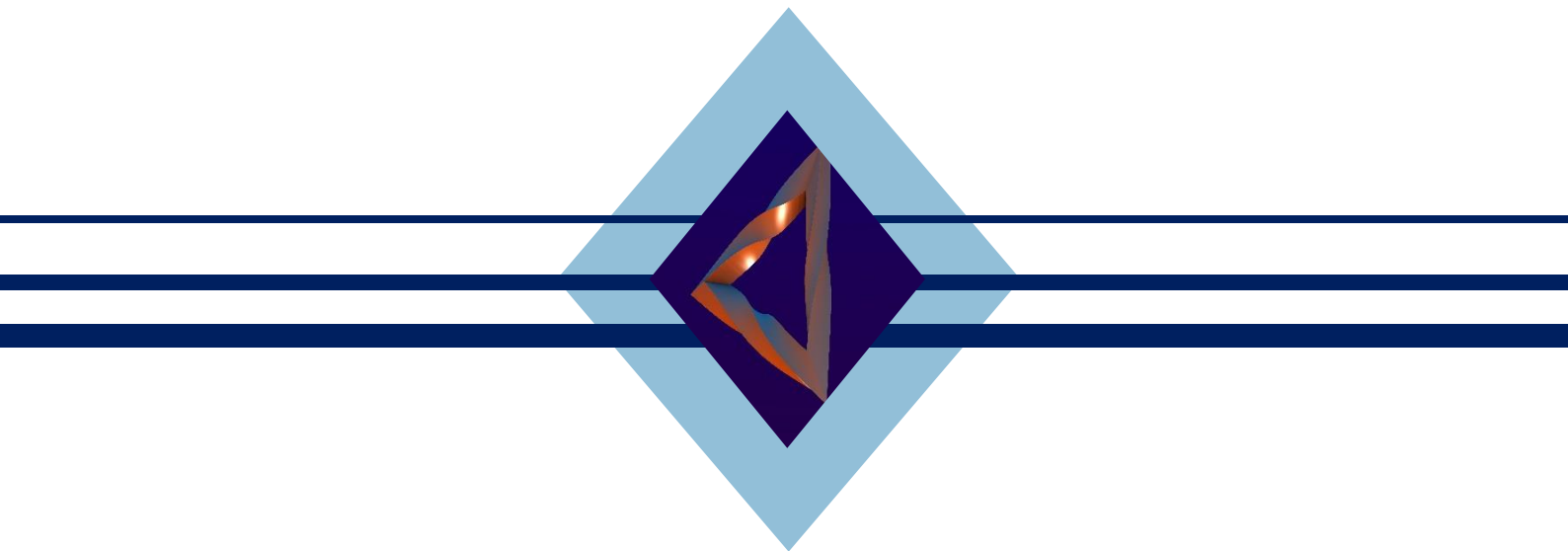
Au niveau de l'association, les membres du bureau et la direction générale accompagnés par les directions s'engagent aussi dans des partenariats. L'année 2018 a vu l'aboutissement d'un rapprochement avec la Fondation Groupe Hospitalier Saint-Joseph pour la création d'une société civile immobilière à parts égales, société visant le portage de la création de deux crèches sur le site de Broussais : la création d'une crèche thérapeutique et le transfert de la crèche d'entreprise pour notre partenaire.

Via sa filière RIO, l'association Cerep-Phymontin continue d'accompagner l'EMP École de Chaillot et contribue à mener les fonctions supports de cet établissement ne disposant pas de siège social, mais doit pour autant répondre à l'ensemble des nouvelles exigences en matières sociales, budgétaires et de la qualité. L'engagement formalisé en 2016 par une convention devrait se poursuivre sur les années suivantes.

Imaginé par son président Bernard GOLSE, l'Institut Contemporain de l'Enfance sera porté aussi et de manière investie par l'association Cerep-Phymontin.

L'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux, groupes informels, associations et fédérations. Elle est représentée par la direction générale, mais aussi par des professionnels des établissements.

L'association porte sa voix et fait valoir ses projets, mais également ceux de ses partenaires dans les instances et sur son site Internet.



HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE

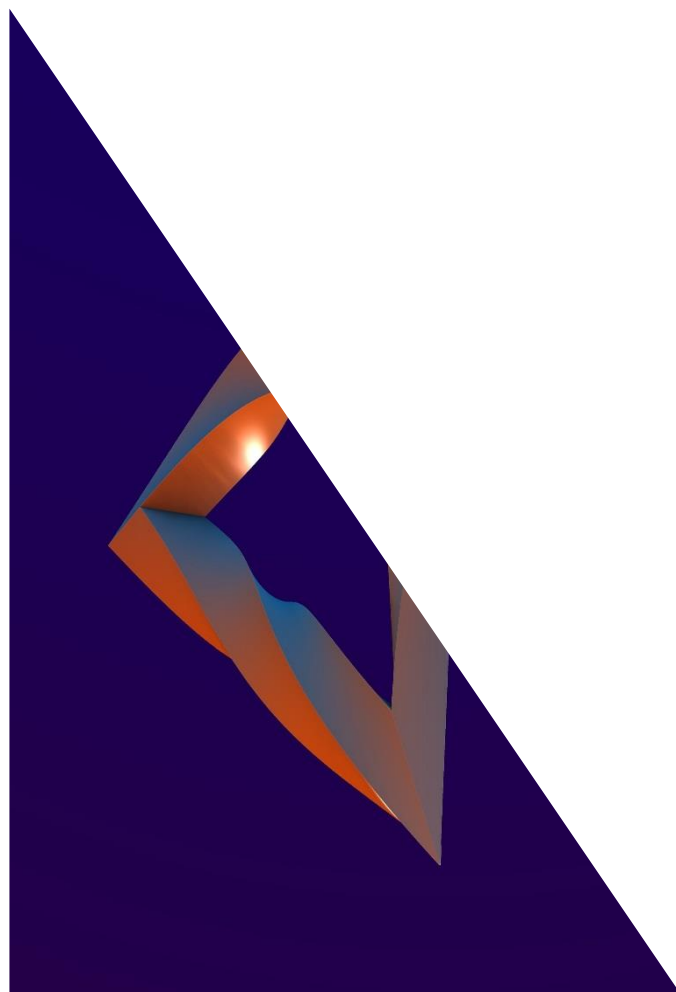
56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris

Tél. : 01 42 46 08 60

Courriel : hjp@cerp-phymontin.org

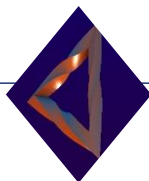
Médecin directeur : Marie-Noëlle CLÉMENT

Directrice adjointe : Véronique GESTIN



***L'HÔPITAL DE JOUR CENTRE ANDRÉ-BOULLOCHE ACCUEILLE
35 ENFANTS, FILLES ET GARÇONS ÂGÉS DE 4 À 14 ANS,
SOUFFRANT DE TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ ET DU
DÉVELOPPEMENT COMPROMETTANT LEUR SCOLARITÉ
DANS DES CONDITIONS ORDINAIRES.***

ÉDITORIAL



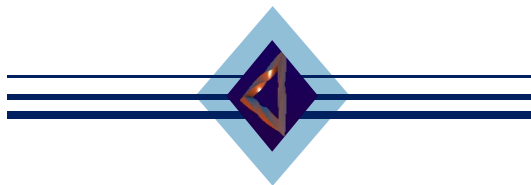
Au cours de l'année 2018 se sont poursuivis divers projets initiés en 2017, tandis que des partenariats intéressants ont été concrétisés :

- ✓ *Poursuite du partenariat avec la Compagnie pm et le chorégraphe Philippe Ménard, avec l'ambitieux projet de réaliser un film sur ce travail qui pourra être montré courant 2019.*
- ✓ *Poursuite du travail de recherche conduit à l'hôpital de jour Bouloche par Olivier DURIS, psychologue clinicien, inscrit en thèse à l'Université Paris VII dans le cadre d'une CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche).*
- ✓ *Signature d'une convention avec l'Association PRÉAUT pour une mutualisation de moyens dans le cadre de l'atelier-classe.*

2018 a également été marquée par un mouvement important de renouvellement de l'équipe. De février à décembre, notre énergie a été toute entière tendue vers l'objectif de reformer une équipe dans son entier et reconstruire une dynamique propre à apporter aux enfants les soins nécessaires dans les meilleures conditions. Au moment où nous écrivons ces lignes, il nous semble que ce travail commence à porter ses fruits, et nous espérons que 2019 s'annonce sous le signe d'une plus grande stabilité.

Malgré ces bouleversements importants, nous tenons à souligner que la prise en charge des enfants a continué à être assurée par l'ensemble de l'équipe avec une grande conscience professionnelle. Nous aspirons aujourd'hui à pouvoir garantir aux enfants comme aux professionnels un cadre institutionnel stable et sécurisant, de manière à imaginer et conduire de nouvelles réalisations.

TEMPS FORTS 2018



△ DANSE/SYNAPSES, ZONES DE CONNEXION EN COURS... : DES ATELIERS POUR LES ENFANTS, UN DIALOGUE CULTUREL AVEC LES FAMILLES, LA RÉALISATION D'UN SECOND FILM

En 2018, nous avons pu poursuivre le **projet médiatisé par la danse « Synapses, zones de connexion en cours... »** grâce à **plusieurs soutiens** : la DRAC et l'ARS Île-de-France dans le cadre du dispositif Culture à l'hôpital, la Ville de Paris, la Fondation Air France, la Mairie du 9^e arrondissement.

Ce projet a démarré en 2015 avec le chorégraphe Philippe Ménard et la Compagnie pm. Il vise en particulier la valorisation du corps comme moyen d'expression et de communication, mais également la création d'un nouvel espace de connexion entre les enfants, leurs familles et l'équipe.

En 2018, nous avons poursuivi les **ateliers danse pour les enfants** sous forme de stages durant les périodes d'ouverture de l'établissement au moment des vacances scolaires. Satisfaits par le lien créé entre enfants, parents et professionnels autour des **spectacles de danse contemporaine** présentés dans l'hôpital de jour, nous avons également poursuivi dans cette direction en multipliant ce type d'événement, notamment sur les samedis d'ouverture ou de fête. Les spectacles choisis proposent systématiquement un espace interactif dans leur déroulé. Ils accueillent la participation des enfants, et pourquoi pas celle des adultes, offrant par là un moment où la rencontre humaine est au premier plan, et où s'effacent les frontières entre personnes handicapées et personnes dites « ordinaires ». Les regards portés sur les uns et les autres se modifient. Ces moments constituent pour les professionnels de l'hôpital des appuis solides dans le travail avec les enfants, et dans le travail au long cours mené avec les familles : le partage renforce la construction d'une confiance mutuelle.

Ce travail autour de la danse avait fait l'objet d'un **premier documentaire réalisé en 2016 par le vidéaste José-Miguel Carmona**, présenté aux familles et dans diverses rencontres professionnelles (notamment l'événement organisé par la CIPPA à l'Institut Imagine de Necker autour de « Autisme et créativité » et le séminaire animé par le Docteur Anne-Sylvie Pelloux sur la complémentarité des approches dans le champ de l'autisme).

Mais dans le cadre des ateliers conduits avec les enfants, Philippe Ménard a été particulièrement touché par le travail réalisé avec un enfant présentant un tableau autistique typique, et avec lequel l'entrée en communication par le dialogue corporel et sensoriel s'est avérée à la fois surprenante et prometteuse. L'idée a alors germé de rendre compte de cette rencontre à travers un **second film : « Ça tourne ! »**. Les parents de cet enfant nous ont accordé une entière confiance dans ce projet et nous les en remercions vivement. Nous avons fait de nouvelles recherches de financement, et en particulier nous avons fait appel pour ce projet à un financement participatif sur la plateforme HelloAsso. La somme réunie a dépassé l'attente que nous avions, et à cette occasion nous avons été sensibles au soutien et à la confiance manifestées par ce biais par l'ensemble des donateurs. Nous tenons à les remercier ici et à leur dire que la réalisation est à présent bien avancée. Le montage du film devrait commencer en avril et nous organiserons une projection et un petit événement dès qu'il sera finalisé.

△ CIFRE (CONVENTION INDUSTRIELLE DE FORMATION PAR LA RECHERCHE)

Pour la 1^{re} fois dans notre établissement, nous avons contractualisé début 2017 une CIFRE afin d'accueillir pour 3 ans un **doctorant en psychopathologie de l'Université Paris VII**. Il s'agit d'Olivier DURIS, déjà stagiaire en M2 de psychologie clinique en 2014-15, puis stagiaire en M2 Recherche en 2015-16.

Il prépare une **thèse de Psychologie et Psychopathologie sur l'introduction d'une médiation robotique au sein d'un groupe Conte à l'hôpital de jour** (directeur de thèse : Dr Serge TISSERON).

La CIFRE nous assure environ 30 % du salaire d'Olivier DURIS pour 3 ans. Il partage son temps entre la conduite de son expérimentation à l'hôpital de jour Bouloche, la poursuite des ateliers numériques mis en place lors de son stage de M2 clinique en 2014-15, et son travail de recherche et d'écriture. Un fort soutien du fonds de dotation Saint-Michel nous permet de financer une autre partie de son salaire. Au total **la quasi-totalité du financement de ce projet passionnant a pu être réalisée grâce à des fondations privées** que nous avons sollicitées et que nous remercions vivement (Fondation Alberici, MMA, fonds de dotation Saint-Michel...).

Le travail d'Olivier Duris avance bien, il **entre à présent dans la 3^e année de sa CIFRE**, qui sera en grande partie consacrée à la rédaction de sa thèse. Il a déjà fait de **nombreuses communications** et écrit **plusieurs articles** sur son travail. **L'apport de cette expérience en termes de dynamique institutionnelle, de bénéfices thérapeutiques pour les patients et d'intérêt clinique pour l'équipe est considérable.**

△ SUIVI DE LA RECHERCHE GPIS/ATELIERS-CLASSE PRÉAUT : POINT D'ÉTAPE SUR 2018

Rappelons que **cette recherche vise à évaluer la pertinence d'un dispositif intégratif : une approche pédagogique structurée destinée aux enfants porteurs de troubles du spectre autistique, poursuivant à la fois des objectifs cognitifs et thérapeutiques**. Cette recherche-action s'est déroulée dans une dizaine de centres sanitaires et médico-sociaux du territoire français et d'Outremer. Elle a été proposée par l'association PRÉAUT et initialement promue par la Croix-Rouge française. Cette approche, tout d'abord désignée « Atelier Classe PRÉAUT », a été rebaptisée en 2015 « Groupe Pédagogique Intensif Séquentiel » (GPIS) pour les besoins de la recherche.

L'hôpital de jour Bouloche, entré dans la recherche dès 2013, a terminé ses trois années d'expérimentation en juin 2016. Le dispositif de l'atelier-classe PRÉAUT a toutefois été conservé au sein de l'établissement (comme dans presque tous les établissements participants).

Nous restons très impliqués dans le suivi de cette recherche puisque :

- Le Dr Catherine SAINT-GEORGES en traite les données dans le cadre de son poste de praticien hospitalier à la Pitié-Salpêtrière (service du Pr David COHEN).
- Le Dr Marie-Noëlle CLÉMENT est vice-présidente de l'association PRÉAUT et membre du comité de pilotage de la recherche.

Depuis 2015, cette recherche a connu certaines difficultés suite à un changement de l'équipe de la filière Handicap de la Croix-Rouge française accompagnant cette expérimentation. Aujourd'hui nous constatons que la Croix-Rouge française semble s'être mise en retrait, au moins provisoirement, concernant le devenir de cette recherche.

Des publications ont vu le jour ou sont en cours de soumission dans des revues internationales :

- Un premier article est paru en septembre 2016 dans une revue internationale : « A Developmental and Sequenced One-to-One Educational Intervention for Autism Spectrum Disorder : A Randomized Single-Blind Controlled Trial » (TANET A., HUBERT-BARTHELEMY A., CRESPIEN G., BODEAU N., COHEN D., SAINT-GEORGES C. and the GPIS Study Group) : <http://journal.frontiersin.org/article/10.3389/fped.2016.00099/full>
- L'article sur les résultats à 24 mois a été soumis.
- Les données à 36 mois sont en cours de traitement.

△ CONVENTION AVEC L'UDAP PRÉAUT

L'équipe de l'hôpital de jour ayant connu un fort taux de renouvellement en 2018, nous nous sommes trouvés confrontés au fait que nous n'avions plus dans notre équipe les professionnels ressource initialement formés au dispositif des ateliers-classe PRÉAUT et ayant participé à la recherche. D'autres professionnels se portaient volontaires pour être formés et entrer dans le dispositif, mais l'enseignant responsable de l'atelier depuis 3 ans quittait également ses fonctions.

Pour redynamiser la réflexion autour de cet intéressant dispositif et s'assurer de la présence de professionnels suffisamment expérimentés pour accompagner l'entrée des salariés nouvellement formés, nous avons décidé de signer une convention avec l'association PRÉAUT selon les termes suivants :

- Chaque matin dans l'atelier-classe, outre 3 enfants et 3 professionnels de l'hôpital de jour, sont également accueillis un enfant et un professionnel de l'UDAP-PRÉAUT.
- Ces professionnels de l'UDAP, eux-mêmes formateurs PRÉAUT, amènent une expérience solide et des apports théorico-cliniques permettant aux nouveaux professionnels de l'hôpital de jour de se former *in situ*.
- Graciela CRESPIEN, présidente de l'association PRÉAUT, assure par ailleurs 5 temps de formation-supervision sur l'année 2018-19 pour l'équipe intervenant sur l'atelier-classe.
- L'infrastructure de l'atelier-classe de l'hôpital de jour bénéficie chaque jour à un enfant en soin à l'UDAP.

Ce partenariat a permis à notre nouvelle enseignante de prendre ses marques progressivement. Il s'avère très fructueux pour l'ensemble des parties.

△ LES FORMATIONS COLLECTIVES

L'évolution des connaissances dans le domaine des soins et de l'accompagnement des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique nécessitent des formations régulières et des approfondissements des connaissances de l'équipe. La nécessité de construire une approche pluridisciplinaire cohérente des enfants nous a amenés à mettre en place depuis quelques années des formations régulières à caractère collectif.

Marie Christine LAZNIK, psychanalyste, a poursuivi la supervision clinique mensuelle jusqu'en juin 2018, à partir des situations cliniques rencontrées dans la pratique de l'équipe.

Depuis juillet 2018, nous avons souhaité intensifier notre travail avec le Pr Pierre DELION pour mieux prendre en compte la dimension de dynamique institutionnelle dans les prises en charge conduites. Il intervient à présent plus régulièrement, environ 2 fois par trimestre, sur les temps de réunion du mardi de 16h à 19h, ou sur des demi-journées institutionnelles. Le travail porte sur des problématiques cliniques et institutionnelles.

△ SÉJOURS THÉRAPEUTIQUES ET CLASSE DÉCOUVERTE

Grâce au soutien indéfectible du Lions Club Paris Est, 3 séjours thérapeutiques ont pu avoir lieu en 2018.

Ces moments « hors les murs » offrent l'espace et le temps de poursuivre le travail entrepris tout au long de l'année au sein de l'hôpital de jour. Expérimenter un ailleurs, se tourner vers l'extérieur, les séjours thérapeutiques figurent un prolongement de notre travail. En outre, les familles ont appris à nous connaître l'année durant et les parents ont appris à se tranquilliser. Ils confient leur enfant au personnel soignant et éducatif avec davantage de sérénité. Pour les familles les plus réticentes, c'est également l'occasion de développer et de renforcer le lien de confiance tissé peu à peu tout au long de l'année.

Dans le cadre des séjours thérapeutiques, les principaux axes de travail ont été :

1. **Penser en amont le projet de départ en séjour thérapeutique** : préparer, anticiper et décider avec les enfants, regarder les photos des séjours précédents, prévoir ce que l'on va emmener, ce dont on aura besoin en fonction du lieu et des activités, échanger et partager sur ce que l'on a envie de faire ou de ne pas faire, se projeter...
2. **Vivre l'expérience de la séparation**. Certains enfants ne sont pas ou que très rarement partis sans leurs parents. Le séjour est donc l'occasion pour la famille et les enfants de vivre une expérience de séparation... partir et se retrouver.
3. **Prolonger le travail quotidien et médiatisé** expérimenté tout au long de l'année dans un nouveau cadre
4. **Travailler l'autonomie de l'enfant** : gestes de la vie quotidienne, habillage, toilette, repas, endormissement...
5. **Partager le quotidien et vivre en groupe**, dans le plaisir d'être ensemble, comme support à l'émergence de demandes, d'envies et de motivations, ce qui demeure un axe important de notre travail.

Au printemps 2018, trois séjours ont donc eu lieu, pour un budget global de 6 630 euros (hors salaires et primes des 15 salariés qui ont participé).

1. Du 6 au 8 juin 2018

- Séjour à Branville (Pierre et Vacances) pour les groupes des Lilas et Bleus
- Séjour en demi-pension, avec activités nautiques et aquatiques
- 11 enfants encadrés par 8 adultes
- Budget de 2 400 euros

2. Du 27 au 29 juin 2018

- Séjour à Houlgate (camping La Vallée) pour le groupe des Verts
- Séjour avec activités nautiques et bowling
- 11 enfants encadrés par 5 adultes
- Budget de 2 030 euros

3. Du 4 au 6 juillet 2018

- Séjour à Branville (Pierre et Vacances) pour le groupe des Jaunes
- Séjour avec activités nautiques et vélo
- 10 enfants encadrés par 5 adultes
- Budget de 2 200 euros

Outre ces séjours thérapeutiques, **une classe découverte a pu avoir lieu du 11 au 19 juin 2018**, sous la responsabilité d'une enseignante, Hélène DENISART. Le thème en était l'équitation. 9 enfants sont partis à La Ferme équestre de Puech Merlhou sur la commune de Saint-Grégoire dans le Vaucluse, avec 2 éducateurs accompagnants de l'hôpital de jour et 1 animateur de la Ville de Paris. Manège, carrières, écuries, pâturés, chemins de balades... les enfants ont pu s'initier et profiter des joies de l'équitation.

△ BILAN SOCIAL

Le bilan social 2018 est tout particulièrement conséquent. Alors que nous avons jusque-là un *turn-over* assez faible au niveau de l'équipe, il a été au contraire majeur au cours de cette dernière année.

Trois professionnels ont pu bénéficier de formations longues et qualifiantes (formation d'éducateur spécialisé, Master 2 recherche Psychopathologie, et formation DEIS). Tout a été mis en œuvre pour que ces absences n'altèrent pas le fonctionnement de l'établissement et l'accueil des enfants.

Tous les postes libérés ont été pourvus sans délai, et les remplacements également, ce qui a mobilisé l'équipe de direction de façon continue entre mars et juillet 2018.

La rentrée de septembre 2018, avec autant de nouveaux salariés, s'est avérée lourde et compliquée. En particulier le changement simultané du binôme directrice adjointe/secrétaire a représenté une difficulté non négligeable.

Nous tenons à remercier ici Rachel MONBOUSSIN-LUCAS, directrice adjointe ayant quitté son poste en juillet 2018, pour les 5 années non seulement fructueuses, mais aussi agréables, au cours desquelles nous avons eu le privilège de travailler avec elle. Son engagement s'est avéré infailible, jusque dans la période compliquée où il nous a fallu procéder, en peu de temps, à 5 recrutements de salariés et 3 recrutements de remplaçant(e)s pour préparer la rentrée.

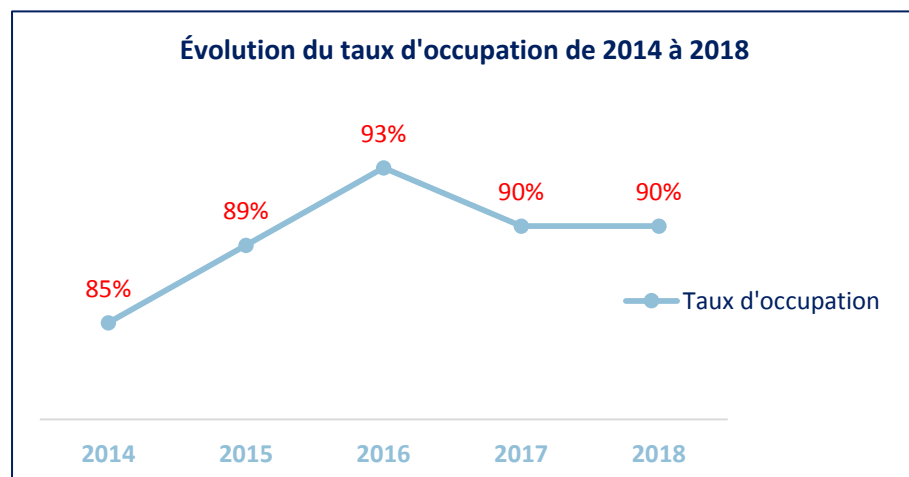
Nous tenons également à saluer l'arrivée de Véronique GESTIN et Nadine BOUGRAND, respectivement directrice adjointe et secrétaire, qui se sont attelées à la tâche avec courage et détermination dans ce contexte mouvant.

Début 2019, nous pouvons dire que l'équipe commence à retrouver une certaine stabilité et nous en sommes satisfaits et soulagés.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



Nous avons réalisé **6 280 journées de soins en 2018**, soit une activité et un taux d'occupation stables.



△ LA POPULATION DES ENFANTS PRIS EN CHARGE EN 2018 À L'HÔPITAL DE JOUR

File active

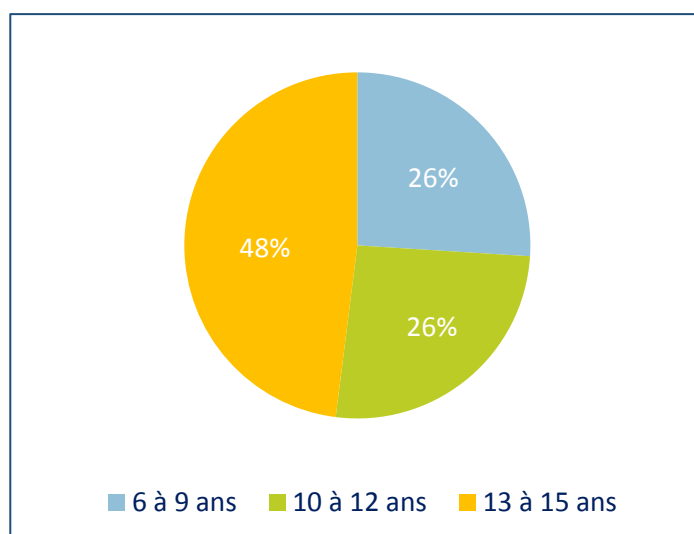
Notre file active est stable, avec **41 enfants** sur l'année 2018, dont :

- 39 enfants en traitement régulier ;
- 2 enfants reçus en visites de pré-admission non suivies d'une admission effective.

Répartition par âge

Si la répartition est équilibrée entre les enfants âgés de 9 ans et moins, et ceux âgés de 10 ans et plus, il faut noter que ce schéma s'est modifié au fil des années, témoignant d'un rajeunissement progressif de la population. Jusqu'en 2013, la tranche d'âge la plus représentée était celle des adolescents (13-15 ans). Puis de 2013 à 2017 ce fut celle des pré-ados (10-12 ans), qui représentait 50 % de l'effectif l'an dernier.

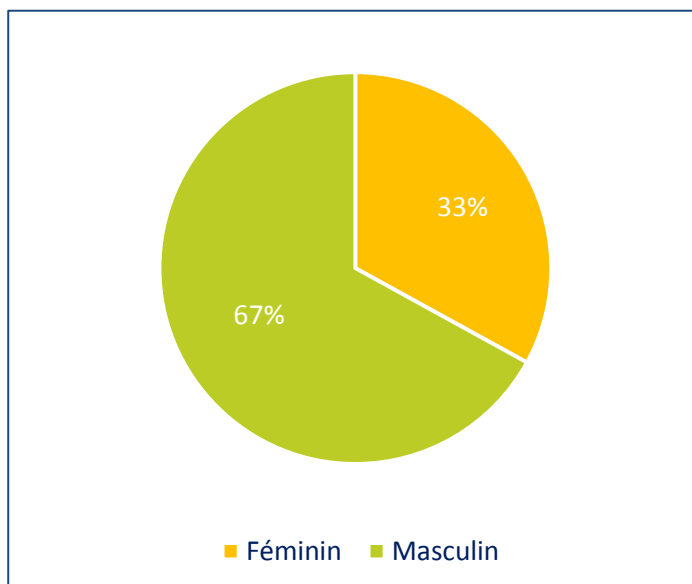
Très nettement en 2018, ce sont les 9 ans et moins qui représentent 50 % de la file active.



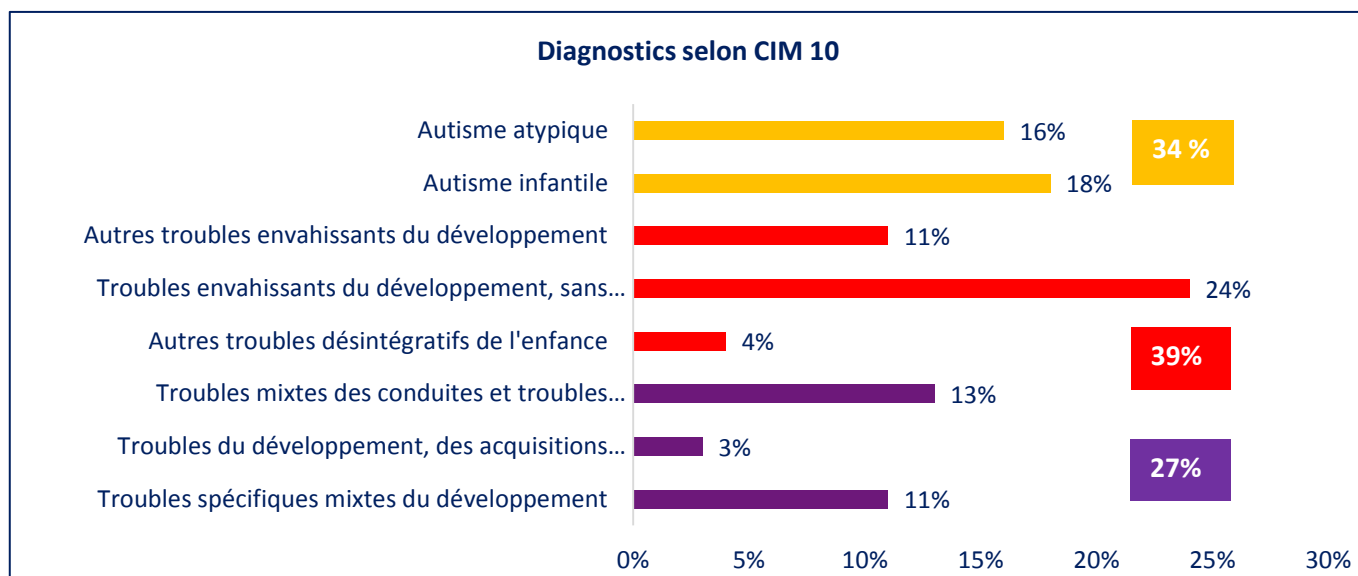
Répartition par sexe

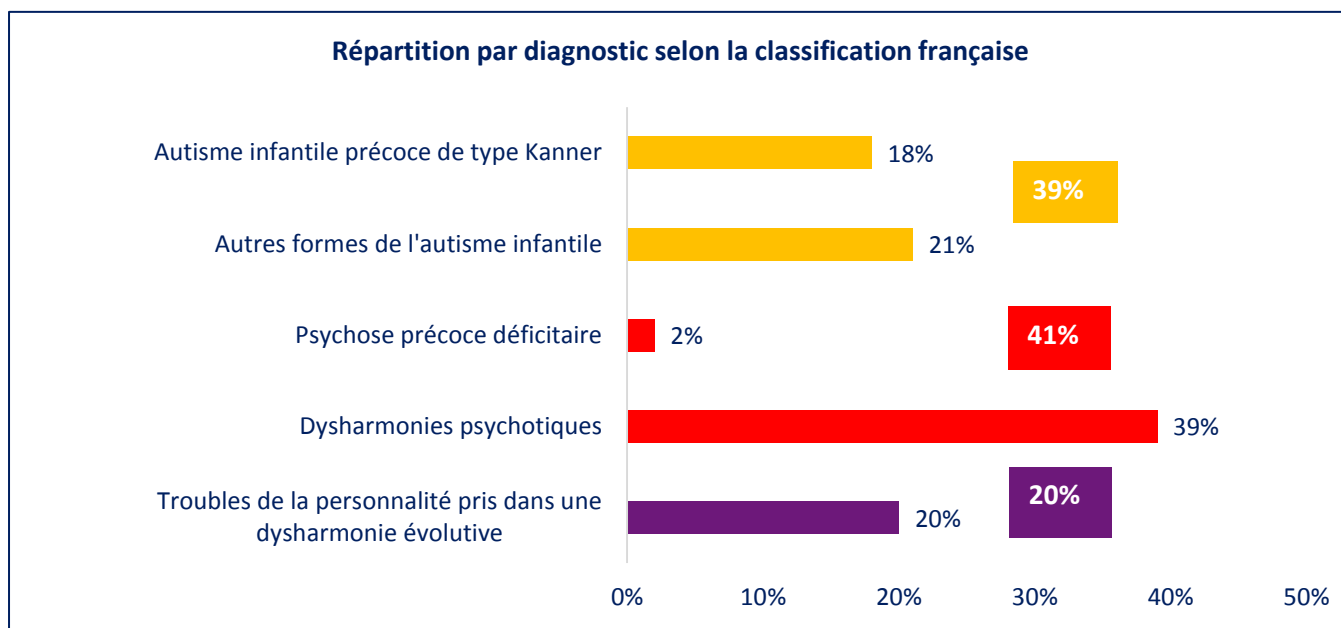
Comme cela est habituel pour la population prise en charge en psychiatrie infanto-juvénile, il existe une **très nette surreprésentation des garçons par rapport à la population générale**. Cela constitue bien sûr une difficulté pour constituer des groupes éducatifs équilibrés en termes de mixité.

Toutefois, notre politique d'admission tend à essayer d'équilibrer les proportions de garçons et de filles, ce dont témoigne une augmentation régulière du pourcentage de filles, qui a passé le seuil des 20 % en 2011, et celui des 30 % en 2014.



Répartition par diagnostic





Le recueil des diagnostics selon la classification française montre que la population de l'hôpital de jour Bouloche se répartit entre les troubles de nature psychotique et les différentes formes de l'autisme. Ces dernières sont toutefois en forte augmentation ces dernières années (elles représentent 40 % à 50 % des diagnostics en moyenne depuis 2010, pour seulement 24 % en 2009).

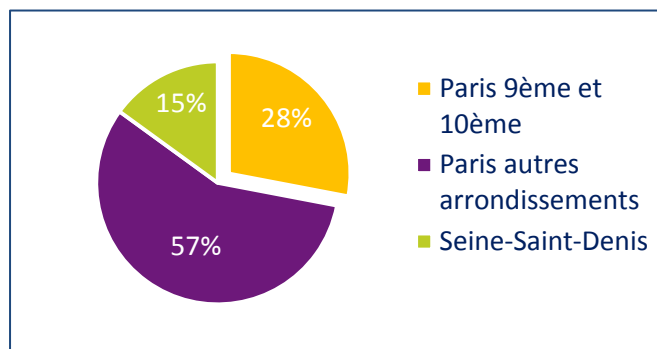
Ceci nous inspire plusieurs réflexions :

- Les hôpitaux de jour demeurent très sollicités dans la prise en charge de ces troubles.
- La progression des différentes formes de l'autisme nous conduit à mener depuis 2011 (date du dernier projet d'établissement) une réflexion de fond pour mieux spécifier leurs modalités de prise en charge.
- Ce travail en perpétuelle progression et les évolutions d'importance qui en ont découlé ont probablement eu aussi pour effet d'augmenter la demande qui nous est adressée par nos partenaires pour la prise en charge d'enfants souffrant des différentes formes d'autisme.
- Toutefois, pour les enfants souffrant d'un tableau d'autisme typique avec de fortes particularités sensorielles, nous faisons le constat que l'atmosphère, notamment sonore, de l'hôpital de jour peut être source de souffrance pour eux. Nous avons acquis du matériel Snoezelen pour pouvoir l'utiliser dans nos murs dans de petits ateliers (alors qu'auparavant nous nous rendions en salle Snoezelen à la MAS des 2 Marronniers). Mais une réflexion sur un aménagement plus propice de nos locaux serait nécessaire.

Selon la CIM-10, utilisée pour le RIMP-PSY, les TSA (troubles du spectre autistique) représentent 73 % de notre file active. Ils recourent l'ensemble des diagnostics d'autisme et de TED - soit les diagnostics en jaune et rouge sur le graphique.

Répartition par lieu de résidence de la file active 2018 et Convention avec l'Intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris

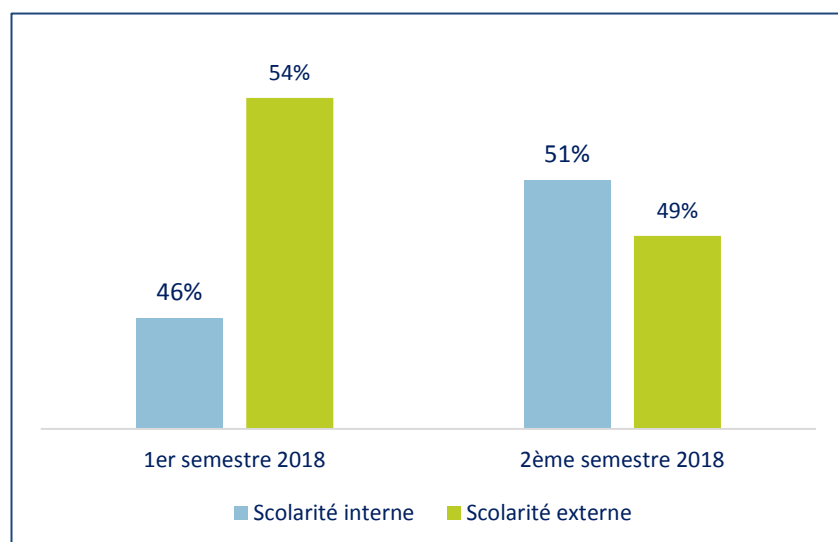
Liés depuis 1979 par une convention avec l'Intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile des 9^e et 10^e arrondissements de Paris, nous réservons une priorité d'examen des dossiers aux enfants adressés par l'Intersecteur. En 2018, ces enfants ont représenté **28 % de notre file active**, soit un peu moins qu'en 2017 (33 %).



Au changement de médecin responsable (départ en retraite du Dr BRENGARD et prise de fonction du Dr Laure GONTARD en 2016), nous avons exprimé le souhait que se tienne au moins une rencontre annuelle des équipes médicales afin de tisser une collaboration de confiance réciproque. Cette régularité peine à se mettre en place et nous essayerons d'y veiller en 2019, car elle nous paraît indispensable au bon fonctionnement de ce partenariat.

△ DONNÉES SUR LES PRISES EN CHARGE À L'HÔPITAL DE JOUR EN 2018

Répartition entre prises en charge à temps plein et à temps séquentiel



Le ratio scolarité interne/scolarité externe était depuis plusieurs années en faveur des inclusions dans des écoles à l'extérieur (avec 59 % de scolarités externes en 2016). Ce ratio s'est équilibré depuis deux ans, **avec autant de scolarités externes que de scolarités internes**, ce qui n'était pas arrivé de longue date. Ceci pourrait paraître paradoxal du fait de l'existence de la loi sur l'inclusion des élèves en situation de handicap. En réalité, on constate de plus en plus clairement une dichotomie, du point de vue de la gravité des troubles, entre les enfants adressés en hôpital de jour, qui sont en grande difficulté et face auxquels l'école se sent démunie, et ceux qui sont moins en difficulté - du moins sur le plan comportemental - et qui sont scolarisés de manière plus importante du fait des politiques menées en faveur de l'inclusion.

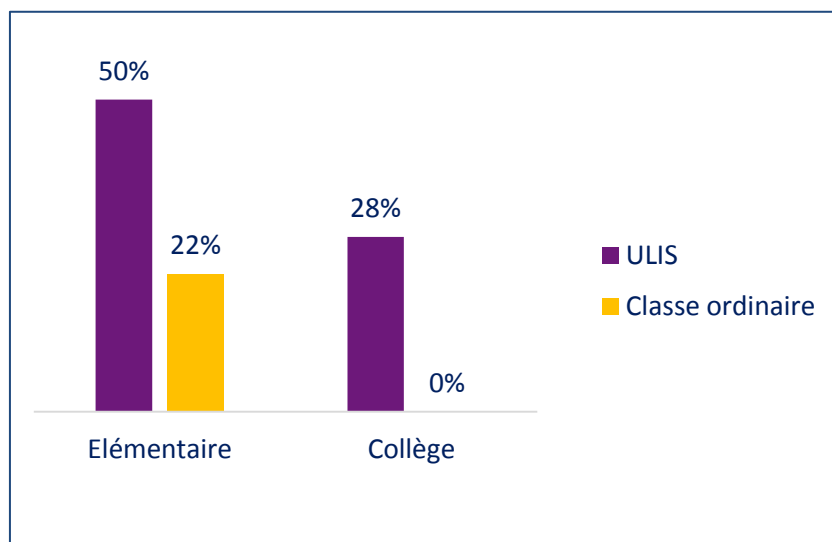
À noter que 2 enfants ont été déscolarisés en cours d'année 2018 du fait de leurs troubles, et sont donc revenus à temps plein à l'hôpital de jour.

Le nombre d'enfants scolarisés dans l'Unité d'enseignement de l'hôpital de jour était de 18 au premier semestre 2018, et 20 au second semestre. Rappelons que ces enfants ne peuvent aller en classe qu'en très petit effectif, voire en individuel. Rappelons aussi que nous ne bénéficions que de deux temps pleins de professeur des écoles pour assurer l'enseignement. Les temps de scolarité en interne sont donc forcément assez restreints.

Les PVP en arts visuels, musique et sport dont nous bénéficions viennent compléter ces temps de scolarité internes.

Pour les enfants bénéficiant d'une scolarité à l'extérieur, les classes concernées sont les suivantes :

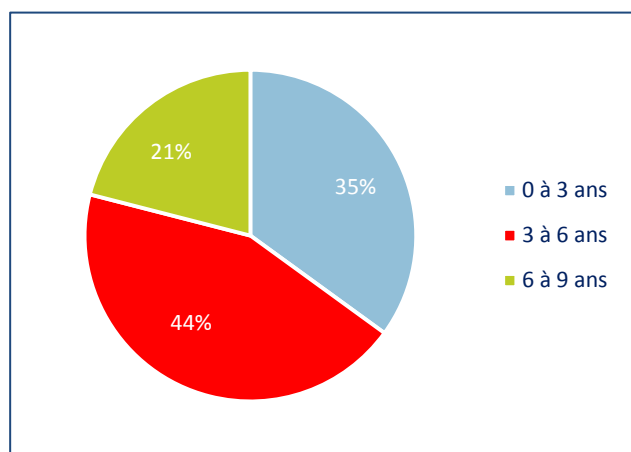
On notera que si certains enfants sont scolarisés en classe ordinaire à l'école élémentaire, cette possibilité semble tomber radicalement au collège où tous les enfants scolarisés le sont en classe spécialisée.



Nombre de demandes d'admission enregistrées en 2018 et taux de réponse de l'hôpital de jour

| | |
|---|-----------|
| NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS | 58 |
| NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS EN PRÉ-ADMISSION | 8 |
| NOMBRE DE DOSSIERS AYANT CONDUIT À UNE ADMISSION | 6 |
| LES REFUS : | |
| ⇒ LE NOMBRE | 11 |
| ⇒ LE MOTIF : | |
| • HORS AGRÉMENT D'ÂGE | 5 |
| • HORS CRITÈRES D'ADMISSION | 4 |
| • REFUS DES FAMILLES | 2 |
| NOMBRE DE DOSSIERS MIS EN LISTE D'ATTENTE | 41 |

Durée moyenne de séjour des enfants présents au 31 décembre 2018

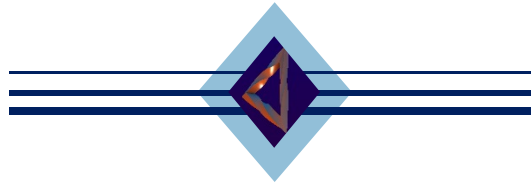


Orienteation et âge des enfants sortants en 2018

5 enfants ont quitté l'hôpital de jour en 2018. La durée moyenne de séjour de ces enfants à l'hôpital de jour a été de 6 ans et 4 mois.

| | ENFANT 1 | ENFANT 2 | ENFANT 3 | ENFANT 4 | ENFANT 5 |
|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|--|
| DURÉE DE SÉJOUR | 7 ans et 3 mois | 7 ans et 4 mois | 6 ans et 3 mois | 4 ans et 7 mois | 6 ans et 2 mois |
| ORIENTATION | IME | IME | IME | IME | Scolarisation en SEGPA et prise en charge SESSAD |
| ÂGE DE SORTIE | 14 ans | 14 ans | 14 ans | 13 ans | 14 ans |

PROJETS 2019



△ **PROJET DE MATERNELLE THÉRAPEUTIQUE : ENCORE ET... ENFIN ?**

Perspective phare du projet d'établissement 2011, le projet de maternelle thérapeutique a fait naître de nouveaux espoirs en 2016 grâce à l'intérêt et au soutien de la Mairie du 9^e.

En janvier 2017, le projet - administrativement rattaché à l'IME - a été à nouveau présenté à l'ARS/pôle médico-social dans le cadre d'un appel à projets visant à utiliser les fonds du 3^e plan autisme laissés disponibles. Malgré l'accueil très favorable qui nous avait été réservé, le projet n'a finalement pas été retenu.

La Mairie du 9^e a relancé les démarches fin 2018, avec cette fois le soutien de l'Académie qui est prête à attribuer un temps plein d'enseignant(e) sur cette unité. Une rencontre s'est tenue avec les différents acteurs (Mairie du 9^e, Éducation nationale et Cerep-Phymentin). Le projet a été soumis à l'ARS dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt. Nous attendons un retour.

△ **POURSUITE CIFRE/PROJET DE RECHERCHE SUR UNE MÉDIATION THÉRAPEUTIQUE ROBOTIQUE/THÈSE DE PSYCHOLOGIE D'OLIVIER DURIS (PARIS VII)/PROJET DE MOOC/NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS**

Nous entrons en 2018 dans la 3^e année de la CIFRE obtenue pour le projet de thèse d'Olivier DURIS. Cette troisième année sera consacrée en grande partie à l'écriture de sa thèse.

Parallèlement et en lien avec ce travail, nous essayons de trouver des financements pour un projet de diffusion des savoirs à travers des **MOOC sur la prise en main des outils robotiques à destination des équipes d'institutions du secteur sanitaire et médico-social**. En effet, au travers du projet que nous conduisons, nous avons été amenés à rencontrer différentes équipes qui souhaitent initier des projets numériques et/ou robotiques, voire des équipes qui étaient équipées d'outils robotiques mais ne savaient pas comment s'en servir. Il nous est apparu que le gros travail conduit par Olivier DURIS pour prendre en main ces outils pourrait bénéficier à d'autres équipes. En effet, l'utilisation du robot NAO nous apparaît qualitativement très intéressante auprès de la population d'enfants accueillis, mais nous avons conscience que les aspects techniques sont de nature à rebuter les équipes et à limiter l'usage de ces outils. La création de MOOC permettant de simplifier la prise en main pourrait donc s'avérer très utile dans un souci de partage des connaissances.

La FIRAH, initialement très intéressée par ce projet, ne nous a finalement pas soutenus financièrement. Une demande a été adressée à la Fondation OVE. Ce projet reposerait sur un partenariat avec l'IERHR (Institut pour l'Étude des Relations Homme Robot).

Par ailleurs, nous ré-accueillons sur cette année 2018-19 Charlotte Labossière, l'une de nos anciennes stagiaires psychologues, actuellement en 5^e année à l'École des Psychologues Praticiens, venue travailler avec Olivier DURIS sur l'intérêt possible des outils robotiques dans un travail sur les émotions avec les enfants. Une transmission commence à se tisser autour de ces médiations technologiques que nous explorons depuis maintenant plusieurs années à l'hôpital de jour, et c'est une grande satisfaction.

△ PROJET D'ÉTABLISSEMENT

En 2018 nous devons conduire le travail de **réécriture du projet d'établissement de l'hôpital de jour Bouloche**. Il va nous falloir définir une **méthodologie de travail**, vraisemblablement par groupes thématiques.

Deux questions nous semblent d'ores et déjà importantes à traiter dans ce cadre, tandis que d'autres restent à définir :

✓ **L'organisation des groupes éducatifs et la question de la transversalité**

La situation actuelle repose sur une organisation par groupes (4 groupes éducatifs). Cependant, parallèlement, on observe une multiplication importante d'activités médiatisées transversales. Il devient important d'interroger notre fonctionnement de manière à définir l'organisation la plus équilibrée et la plus cohérente selon les besoins des enfants, et en tenant également compte de la répartition inégale de la charge de travail de l'équipe entre le matin et l'après-midi (les scolarisations des enfants se tenant plutôt le matin, moins d'enfants sont présents le matin à l'hôpital de jour Bouloche).

✓ **Le développement des outils de communication facilitée** : poursuite et structuration du projet, réflexion sur la dimension de collaboration avec les familles autour de ce projet.

△ QUELQUES PERSPECTIVES POUR 2019...

Danser

Dans le cadre du partenariat noué depuis 4 ans avec la Compagnie pm et le chorégraphe Philippe Ménard, nous réalisons un second film qui est en cours de montage et qui a été en grande partie financé par une opération de crowdfunding sur la plateforme HelloAsso. Nous souhaitons organiser une projection pour l'ensemble des donateurs, les familles, l'association et nos partenaires.

Au premier semestre 2019, nous allons donc poursuivre le projet autour de la danse... réaliser la post-production et le montage du film *Ça tourne !* et organiser sa diffusion autour d'un événement inaugural.

Les ateliers de danse et musique avec les enfants de l'hôpital de jour vont se poursuivre, des performances au sein de l'établissement auront lieu avec de nouveaux artistes, et des sorties culturelles au théâtre de L'étoile du Nord sont également prévues.

Au second semestre 2019, nous aurons à cœur de donner un nouveau souffle au projet mené depuis plusieurs années autour de la pratique de la danse, en travaillant avec deux artistes danseuses et chorégraphes : Sandrine BONNET et Sophie DAVIET.

Grimper

Une activité thérapeutique autour de la pratique de l'escalade va démarrer.

Cette activité aura lieu lors de chaque session de vacances scolaires, au sein d'un « blocpark » situé à Montreuil. Un animateur diplômé d'un brevet d'État et 3 éducateurs accompagnants de l'hôpital de jour encadreront un groupe constant d'une dizaine d'enfants.

L'escalade renforce les muscles, l'endurance et la souplesse. Mais c'est bien plus que cela... L'action de grimper nécessite une grande conscience du corps et d'analyse de l'environnement, des compétences de résolution de problèmes, des capacités de concentration, de mémorisation, d'anticipation, et même une certaine forme de créativité. L'escalade aide à l'apprentissage de la détermination, augmente la confiance en soi comme en l'autre, apprend à surpasser ses peurs et à contrôler ses émotions.

Combattre

Une activité thérapeutique autour de la pratique du taekwondo est prévue.

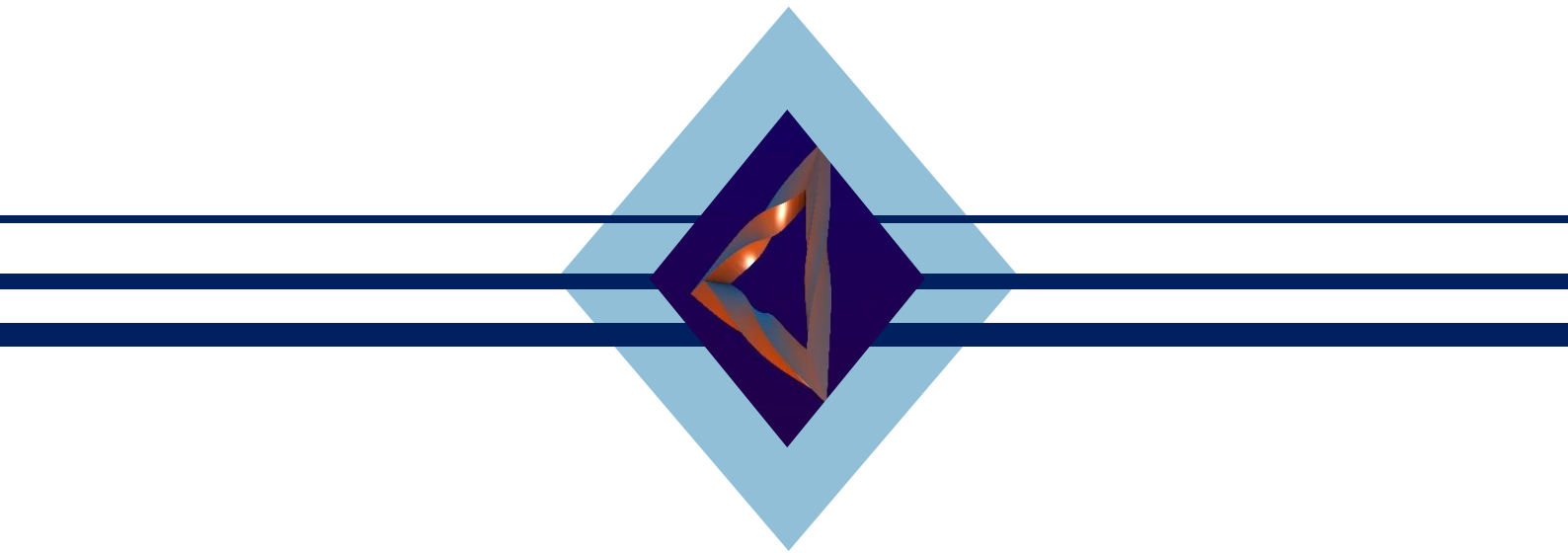
Nous avons l'opportunité de proposer à un groupe fixe d'une dizaine d'enfants de s'initier à cette pratique lors d'un cours collectif ordinaire, avec 3 éducateurs accompagnants de l'hôpital de jour. Cette activité thérapeutique aura lieu chaque samedi d'ouverture de l'hôpital de jour, au sein du club TSCM de Montreuil.

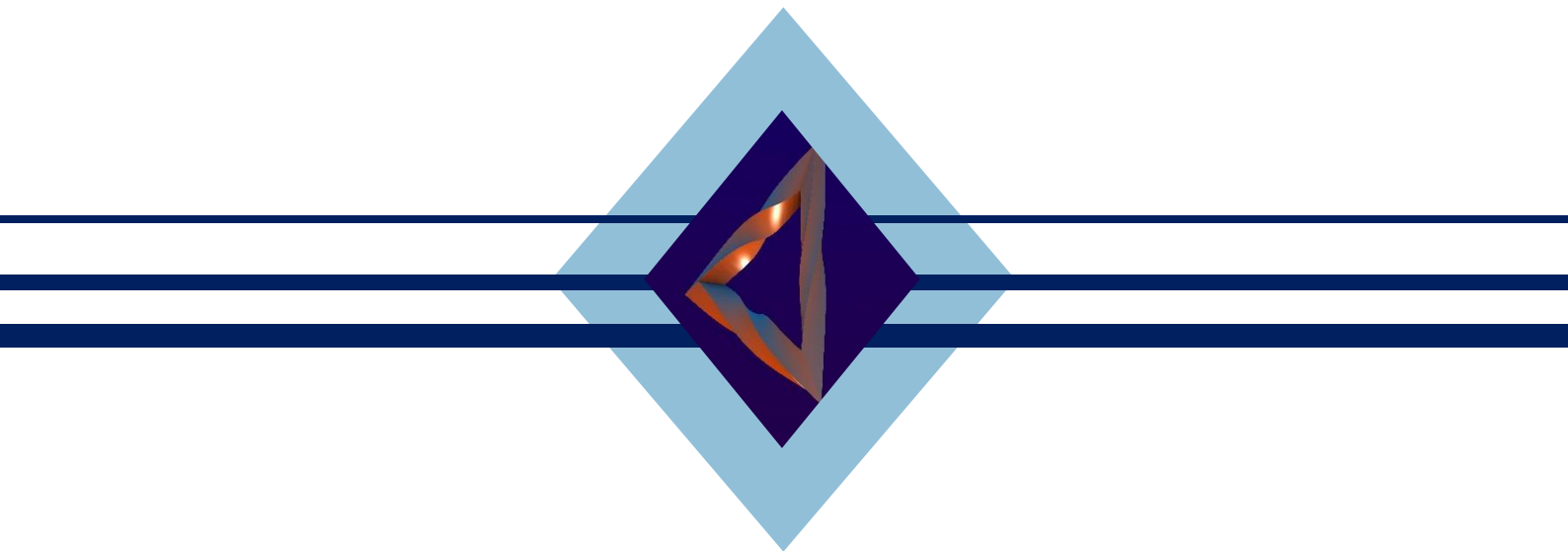
La pratique du taekwondo nous semble pouvoir apporter de nombreux bénéfices aux enfants. Tout d'abord, elle développe la souplesse, l'agilité, ainsi que l'équilibre et la coordination. Mais les bienfaits de cette discipline d'art martial ne sont pas exclusivement physiques. Elle développe également la confiance en soi, améliore la concentration et réduit l'agressivité. Le taekwondo apprend également à respecter les autres, permet de découvrir l'esprit sportif, apprend à gagner... mais aussi à perdre !

Jardiner

Une activité thérapeutique autour du jardinage sera conduite.

Ces ateliers seront menés en partenariat avec l'association « Veni Verdi », qui interviendra auprès d'un groupe d'enfants de l'hôpital de jour avec une éducatrice. Nous avons choisi de développer la thématique de l'arbre : aborder et comprendre la diversité des arbres, planter et faire pousser, observer le vivant, créer un herbier... autant d'activités qui permettent de trouver le calme, de développer l'attention, la concentration et la capacité à « prendre soin ».





HÔPITAL DE JOUR EPI

3 rue de Ridder - 75014 Paris

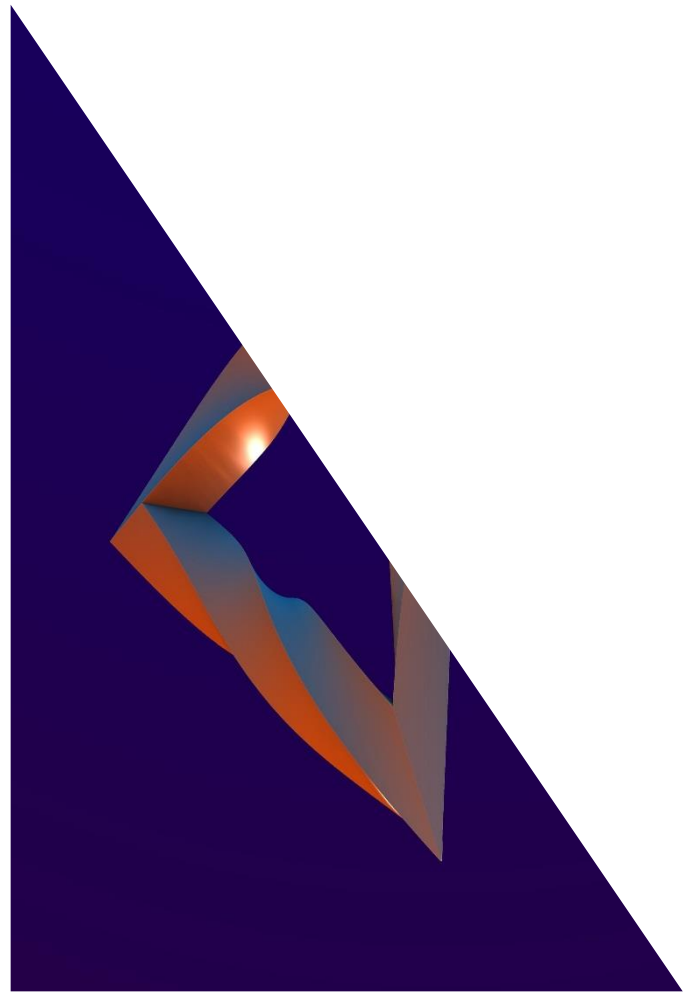
Tél. : 01 45 45 46 79

Courriel : epi@cerep-phymontin.org

Médecin directeur : Olivier GINOUX

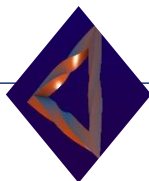
Directeur administratif et technique :

Xavier MOYA-PLANA



*L'EPI A ÉTÉ OUVERT EN AVRIL 1981 À L'INITIATIVE DU
PROFESSEUR SOULÉ POUR ACCUEILLIR EN JOURNÉE UNE
VINGTAIN D'ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 16 ANS PRÉSENTANT DES
TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT PSYCHIQUE,
DES APPRENTISSAGES OU D'ADAPTATION À LA VIE SCOLAIRE
ET SOCIALE.*

ÉDITORIAL



L'année 2018 a été cadencée en grande partie par les mouvements des sortants ainsi que par les admissions dans le groupe des grands. En effet, trois jeunes sont sortis avec une orientation vers un IME pour l'un et vers l'Éducation nationale ULIS collège et lycée et un suivi en CMP pour les deux autres. De plus, dans le groupe des grands, il y a eu deux jeunes pour lesquels une orientation vers un hôpital de jour pour adolescents avec une place à la clé n'a pas pu aboutir du fait du désaccord au dernier moment des parents. En conséquence, les deux jeunes en question ont été maintenus à l'EPI en attente d'une nouvelle orientation avec toutes les difficultés individuelles et groupales qu'une telle situation peut déclencher.

En ce qui concerne les admissions dans ce groupe, deux jeunes ont été admis directement sans passer par le groupe des plus jeunes. Ceci a été à l'origine d'un travail d'adaptation important et non habituel dans le groupe des grands, causant par moments des répercussions considérables sur l'ensemble du fonctionnement institutionnel.

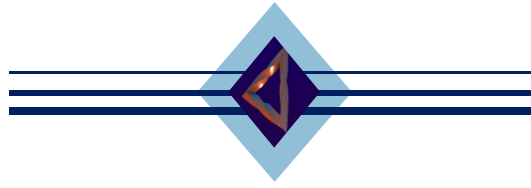
En contrepartie, le groupe des plus jeunes avec un seul enfant admis a bénéficié d'une meilleure dynamique groupale solidement accompagnée par les deux éducatrices référentes ainsi que les autres professionnels.

Par rapport au personnel, deux membres de l'équipe sont partis à la retraite en juillet 2018 : Géraldine CERF, psychothérapeute à l'EPI depuis l'ouverture en 1981, remplacée par Christine GAUCHER et Maria RAMOS, agent de service et cuisinière depuis 2004, remplacée par Zeinabou DODO SALEY.

Le projet collectif d'écriture d'un manuscrit sur le soin institutionnel à l'EPI a pu être finalisé avec un important travail personnel de chaque auteur et du temps de réunion de l'ensemble de l'équipe avec la coordination de Jean Michel CARBUNAR pour harmoniser l'ensemble.

Monsieur Bernard GOLSE et Monsieur Pierre DELION ont bien voulu écrire le prologue et l'épilogue respectivement. Le manuscrit a été envoyé aux éditions ÉRES, dont le comité de lecture a donné un accueil favorable à la publication.

TEMPS FORTS 2018



Les temps forts de l'année 2018 portent essentiellement autour des thèmes suivants :

La poursuite d'une importante réflexion sur les prises en charge à l'hôpital de jour avec une problématique aussi hétérogène qui comporte des difficultés d'ordre somatique, psychique et social. Ces difficultés s'expriment majoritairement avec une expression de la souffrance qui passe par une extrême violence à l'égard des autres enfants accueillis, des accueillants ainsi que du matériel et des locaux. Ce travail de réflexion se fonde sur des temps de formation collective et individuelle sur la pathologie de l'agir et l'approche transculturelle.

Les enseignants de l'EPI avec les éducateurs du groupe des grands ont pu réaliser le projet proposé et financé par les Affaires Scolaires de la ville de Paris (DASCO), intitulé « **Paris, écoute voir** ». Les 13 séances de janvier à juin ont pu avoir lieu dans différents musées de la Ville de Paris et à l'EPI avec un photographe présent tout au long du projet.

Ils ont créé un appareil photo avec papier argentique pour faire des photos qu'ils ont pu développer par la suite. Un diplôme de **regardeur d'images** a été donné à chaque participant du groupe au cours d'un vernissage avec l'ensemble des photos faites et développées par les enfants au mois de juin.

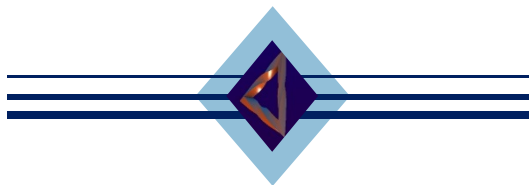
Par ailleurs, dans le cadre de notre partenariat avec l'Éducation nationale, Madame CRESSIOT, enseignante à l'EPI a animé trois séances de travail de réflexion avec les enseignants d'école primaire de la circonscription du 14^e (arrondissement d'accueil en inclusion des enfants avec des troubles importants du comportement).

En 2018, nous avons particulièrement réfléchi à l'importance des séjours thérapeutiques de première séparation et nous avons décidé pour 2019 de proposer à nouveau un séjour en deux temps pour les mêmes enfants. Revenir à un endroit connu quelques mois auparavant, permet de travailler sur différents registres, la capacité des enfants à garder des traces et à les utiliser d'une fois sur l'autre pour apprendre à se situer dans le temps et dans des situations aussi délicates de séparation d'avec leur familles et leur quotidien habituel.

Une autre question très présente en 2018 a été la nécessité d'installer voire réinstaller la fonction de consultant extérieur. Les difficultés sur plusieurs registres (social, psychiatrique, culturel,...) des familles des enfants accueillis pointent plus que jamais l'importance de cette fonction tierce pour l'hôpital de jour.

Et bien entendu, fidèles à la clinique du soin institutionnel, nous avons continué à réfléchir aux meilleurs ajustements possibles entre les enfants, leurs familles et l'EPI dans le but de créer des rencontres qui permettent la mise en place des soins pluridisciplinaires adaptés et « suffisamment bons » à chaque enfant accueilli.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ TABLEAU DE L'ACTIVITÉ

| DÉSIGNATION | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|---|---|---|---|--|--|
| ENTRÉES | 2 | 4 | 2 | 3 | 6 | 4 |
| SORTIES | 3 | 2 | 1 | 6 | 3 | 3 |
| DOSSIERS PRÉSENTÉS | 36 dossiers + 35 téléphones | 22 dossiers + 40 téléphones | 29 dossiers + 32 téléphones | 31 dossiers + 36 téléphones | 37 dossiers + 37 téléphones | 37 Dossiers + 36 téléphones |
| CONSULTATIONS D'INFORMATION ET D'ORIENTATION | 4 | 1 | 2 | 1 | 0 | 2 |
| FILE ACTIVE | 37 | 39 | 37 | 38 | 39 | 33 |
| PASSAGES AUTORISÉS | 4 380 | 4 380 | 4 380 | 4 380 | 4 380 | 4 380 |
| JOURNÉES PROPOSÉES | 3 810 | 3 810 | 3 810 | 3 810 | 3 810 | 3 810 |
| JOURNÉES RÉALISÉES | 3 732 | 3 693 | 3 751 | 3 463 | 3 540 + 10 temps plein (séjours) | 4 058 + 12 temps plein (séjours) |
| DEMI-JOURNÉES RÉALISÉES | 387 | 402 | 450 | 328 | 165 | 91 |
| ACTES AMBULATOIRES | - | - | - | - | 264 | 249 |
| PLACES | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 | 12 |

Le nombre de journées effectuées est de 4 058 journées et 91 demi-journées (présences aux samedis d'ouverture des sortants et intégrations scolaires) plus 12 journées à temps plein qui correspondent au séjour thérapeutique de juin 2018.

249 actes ambulatoires correspondent aux psychothérapies, aux présences des enfants sortis, aux samedis Service de suite et aux consultations antérieures à l'admission des futurs patients.

△ LES ADMISSIONS

En 2018 :

2 enfants ont été admis dans le groupe des moins de 10 ans et 2 enfants directement dans le groupe des plus de 10 ans.

Les plus jeunes avaient 5 ans et demi et 6 ans à l'admission. Tous deux étaient adressés par des CMP du secteur (14^e et 15^e), pour des tableaux de dysharmonie évolutive avec des éléments psychotiques. Le second présentait une situation sociale précaire et urgente.

L'un des plus grands était adressé par un hôpital de jour en cours de fermeture, l'autre par un CMP après un long travail avec la famille.

Deux des entrants poursuivaient leur psychothérapie déjà en cours au CMP.

Caractéristiques des admissions des 6 dernières années

| ANNÉES | ÂGE À L'ADMISSION | | | | | | | | |
|--------------|-------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| | 5 ans | 6 ans | 7 ans | 8 ans | 9 ans | 10 ans | 11 ans | 12 ans | Total |
| 2013 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 2014 | 0 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 4 |
| 2015 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| 2016 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| 2017 | 0 | 5 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| 2018 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 4 |
| Total | 3 | 8 | 3 | 4 | 2 | 1 | 0 | 0 | 21 |

Lieux d'habitation des enfants à l'admission

| ANNÉES | Paris 14 ^e | Paris 15 ^e | Paris 16 ^e | Paris 19 ^e | Vanves | Malakoff | Clamart | Issy-les-Moulineaux | Châtillon |
|--------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------|----------|----------|---------------------|-----------|
| 2013 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2014 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| 2015 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2016 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 2017 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| 2018 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 8 | 7 | 0 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 |

Provenance des enfants admis sur 6 ans :

- 3 de l'hôpital de jour boulevard Brune ;
- 3 de l'UPJE Brune ;
- 1 de l'hôpital de jour Marie-Abadie ;
- 1 de l'hôpital de jour Grenelle ;
- 1 de l'hôpital de jour Compoin ;
- 3 de l'hôpital de jour USIS ;
- 1 du CAMSP le Moulin Vert (Paris 15^e),
- 1 de l'Institut de Puériculture et de Périnatalogie (boulevard Brune) ;
- 1 du CMP du 15^e ;
- 2 du COFI-CMP du 15^e ;
- 1 du CMP du 14^e ;
- 2 du CMP Clamart ;
- 1 du CMP Bagneux.

Comme les dernières années, les origines sont bien réparties entre institutions et ambulatoires, et sur tout le réseau sud.

△ LES SORTIES ET LES POST-CURES

Trois jeunes ont quitté l'EPI en 2018 : l'un pour un IMPro pour adolescents, un autre pour une admission en classe ULIS lycée, avec un suivi ambulatoire sur le secteur. La 3^e est en dispositif d'évaluation d'un an au lycée, en vue d'une orientation soit en IMPro, soit en CMP l'année suivante.

Tous trois poursuivent leur thérapie dans le cadre de notre Service de suite, dont ils peuvent bénéficier jusqu'à leurs 20 ans.

△ LE SERVICE DE SUITE EN 2018

Le Service de suite en 2018 a fonctionné de manière régulière avec poursuite de la synthèse trimestrielle.

L'accueil du samedi a été globalement stable au long de l'année 2018, notamment concernant la fréquentation des parents et de ces jeunes après la sortie de l'hôpital de jour. Cette présence apporte une information et une transmission précieuse vis-à-vis des familles des futurs sortants, et nous avons décidé de plus particulièrement la solliciter une fois par an, lors de l'accueil de novembre.

Cependant, 2 familles, plus en difficulté, de jeunes futurs sortants n'ont pu participer à ces accueils du samedi avec un impact clinique et institutionnel, que nous avons travaillé en équipe.

En 2018 (au 31 décembre), 14 jeunes sortis (dont 3 durant l'année) et 6 jeunes sortants sont concernés régulièrement par le travail du Service de suite :

- 7 jeunes bénéficient d'une poursuite de leur psychothérapie : une ou deux séances hebdomadaires avec leur ancien psychothérapeute de l'EPI.
- 1 jeune a eu 20 ans et est sorti du Service de suite.
- Pour les jeunes en psychothérapie ou en consultation après leur sortie de l'EPI, nous continuons à organiser des synthèses avec les structures de suite, qu'elles soient sanitaires, médico-sociales ou scolaires.

△ ÉVOLUTIONS DE LA PRISE EN CHARGE, DES SOINS ET DE L'ORGANISATION

En 2018, nous avons toujours une majorité de dossiers de candidatures concernant des garçons. De fait, ce sont 4 garçons qui ont été admis cette année.

Le travail de consultation et de réseau préalable à ces admissions devient de plus en plus nécessaire et systématique, les indications relevant désormais d'un travail de soin parfois de longue haleine.

Il se confirme aussi que sont adressés des enfants et des familles en difficultés multiples, souvent marginalisés, avec une prévalence croissante des troubles du comportement voire des violences.

Ainsi, nous travaillons logiquement davantage avec les équipes AED et AEMO (pour 4 enfants), avec un foyer de vie (pour 1 enfant et 1 en projet), et les assistantes maternelles (1 enfant).

Groupe « d'entrants »

Nous continuons à élaborer la fonction plus spécifique du groupe des plus jeunes dans la constitution des enveloppes psychiques individuelles et groupales et une évolution psychologique individuelle et familiale.

La réunion du matin a retrouvé toute sa place.

Les repas de groupe concernent désormais le lundi et le vendredi.

L'activité pâtisserie, destinée aux jeunes, est l'occasion d'un travail institutionnel sur l'inscription et le volontariat.

En raison du départ en retraite de l'agent de service, c'est une enseignante qui y participe aux côtés de l'infirmière.

Il est supervisé lors des synthèses d'équipe.

Groupe des plus de 10 ans

L'entrée simultanée en septembre de 2 jeunes de 10 ans, sans passer par l'expérience du groupe d'entrants, a exigé un travail particulier. L'absence de liens préalables, plus le départ de deux anciens ainsi que l'interruption des projets d'orientation pour 2 autres ont limité le rôle contenant du groupe, et mis à l'épreuve les cadres institutionnels au cours du dernier trimestre 2018.

Activités partagées

L'activité jardinage a dû être à nouveau interrompue en raison de travaux urbains.

L'activité bibliothèque est toujours animée par les deux enseignantes et la secrétaire de l'EPI avec l'équipe de la bibliothèque Plaisance.

Travail d'orientation

L'évolution des ULIS lycée (inclusion plein temps obligatoire) a modifié le projet de sortie d'une adolescente qui était candidate à 2 hôpitaux de jour adolescents à temps partiel. Elle est sortie vers un dispositif DAP (classe d'évaluation au lycée pour un an), et reste suivie par la consultation de secteur qui l'avait adressée à l'EPI.

Les rencontres du samedi

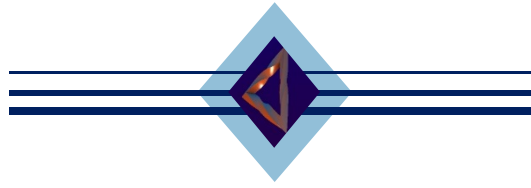
L'échange d'information avec les jeunes sortis qui viennent nous parler de leur vie après l'EPI dans les différentes institutions qu'ils fréquentent (hôpital de jour pour adolescents, IME, sections U.L.I.S., S.E.G.P.A. et collèges...) est toujours un aspect majeur. Les échanges tendent à se faire de plus en plus entre le groupe de parents d'un côté, et les jeunes de l'autre.

Les séjours

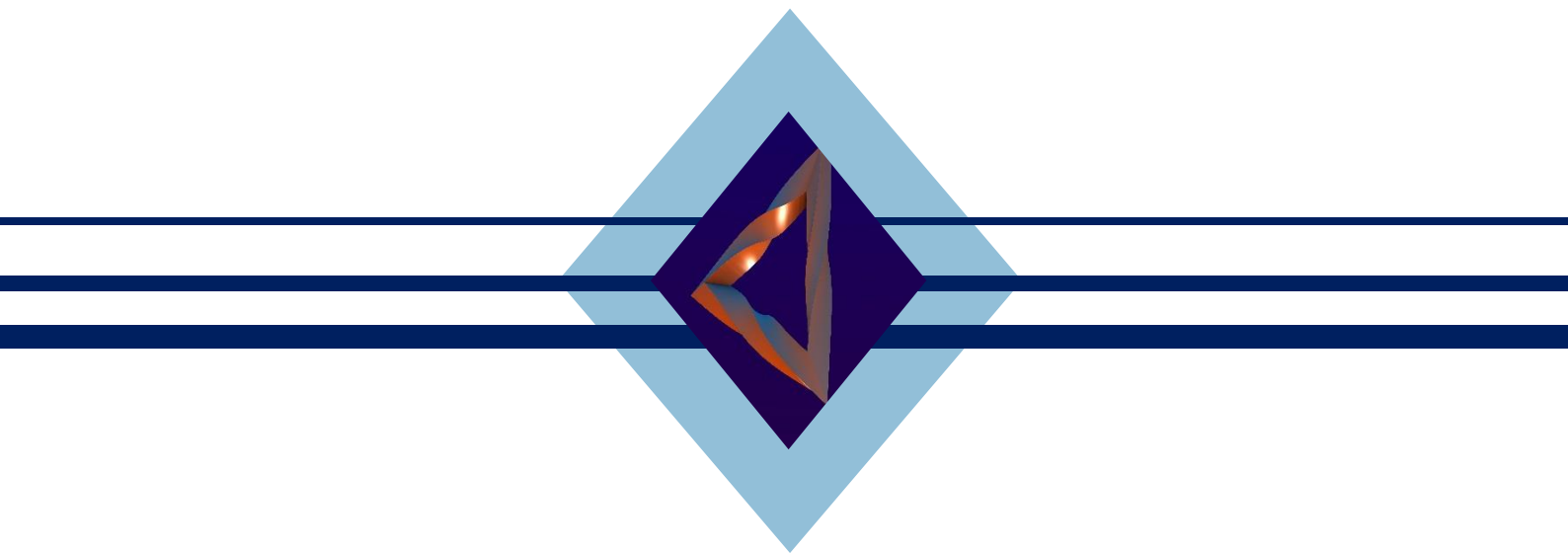
En 2018 un séjour de 3 jours et 2 nuits a pu avoir lieu. Il a concerné deux filles et un garçon du groupe de grands, et un garçon du groupe des plus jeunes. Il s'est déroulé en Normandie autour d'activités sportives et de découvertes, et surtout d'une expérience d'autonomie partagée. Un troisième garçon du groupe des grands s'est blessé juste avant et n'a pu venir.

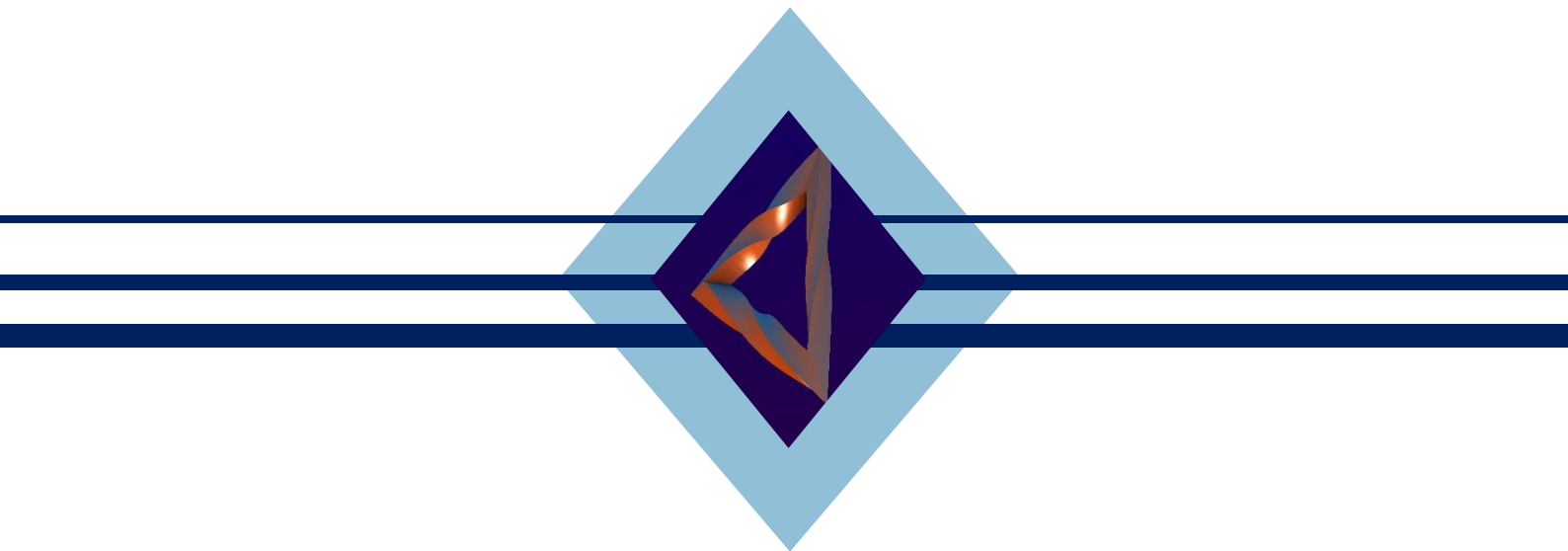
Pour 2019, nous souhaitons remettre en place les séjours de première séparation, avec deux départs dans l'année pour le même groupe.

PROJETS 2019



- Maintenir en 2019 notre vocation d'hôpital de jour en tant que lieu de soins institutionnels où chaque enfant accueilli et sa famille puissent trouver les soins pluridisciplinaires nécessaires pour affronter et surmonter leur souffrance et retrouver le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue, but de tout travail soignant selon Winnicott.
- En juillet 2019, l'équipe et les enfants de l'EPI devront accompagner deux départs à la retraite : celui de notre infirmière et aussi celui du directeur, tous les deux travaillant de longue date à l'hôpital de jour. La direction de l'EPI avec la direction générale devra veiller à la bonne continuation des fonctions occupées par ces deux collègues.
- Concrétiser le séjour de première séparation avec ce nouveau dispositif de travailler la séparation en deux temps : deux séjours au même endroit et deux réunions de préparation avec les enfants et leur famille.
- Maintenir, voire enrichir notre partenariat avec l'Éducation nationale et continuer à accueillir des stagiaires enseignants spécialisés et directeurs d'école. De même, nous continuerons notre collaboration avec l'inspection de circonscription du 14^e arrondissement en nous rendant disponibles pour des nouvelles interventions auprès des équipes d'enseignants des écoles. Dans ce cadre-là, une intervention a déjà eu lieu auprès d'une école maternelle le 11 février 2019.
- Un moment important pour 2019, sera la finalisation du livre sur le soin institutionnel écrit collectivement par l'équipe de l'EPI dans le but d'une publication aux éditions ÉRES fin 2019 ou tout début 2020.





HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS

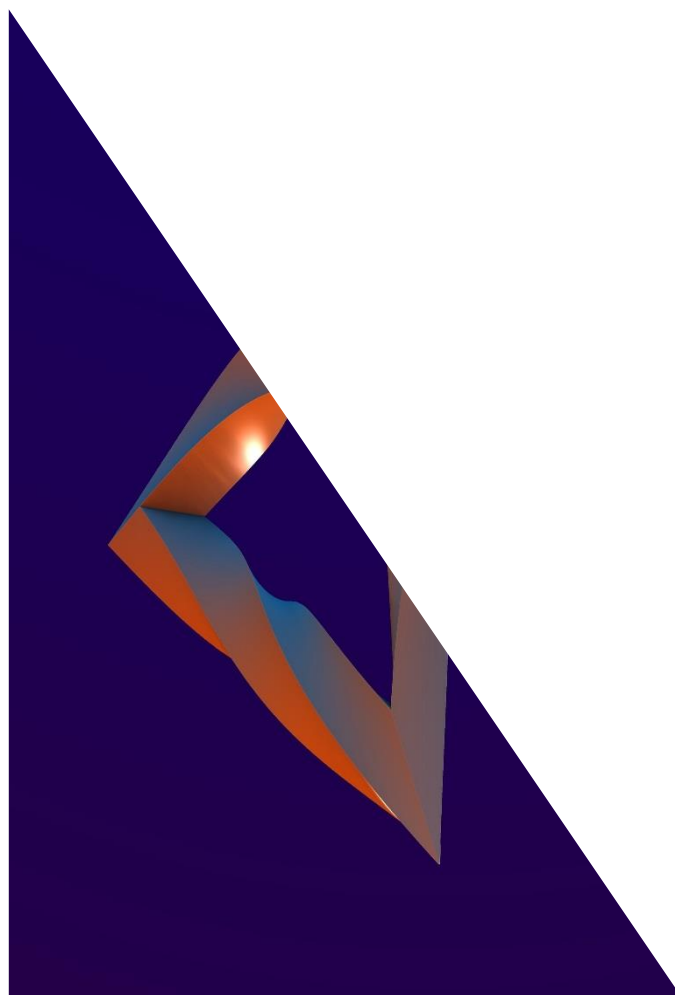
20 Boulevard Jourdan - 75014 Paris

Tél. : 01 45 88 89 54

Courriel : hjm@cerep-phymontin.org

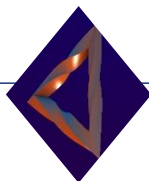
Médecin directeur : Bénédicte CHAMOUN

Directrice adjointe : Fabienne BEDMINSTER



***L'HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS ACCUEILLE
DES ADOLESCENTS, DE 12 À 20 ANS, PRÉSENTANT DES TROUBLES
IMPORTANTES DE LA PERSONNALITÉ SANS DÉFICIT INTELLECTUEL.
LIEU DE SOINS ET D'APPRENTISSAGE, L'HÔPITAL ACCOMPAGNE
LES JEUNES À TRAVERS UN PROJET D'INTÉGRATION
SCOLAIRE ET SOCIALE.***

ÉDITORIAL



L'année 2018 a vu se concrétiser certains des projets élaborés en 2017, au premier rang desquels se situe le séjour thérapeutique (voir rubrique « temps forts 2018 »).

Il en est de même pour le temps scolaire « devoirs faits » qui a rencontré une forte adhésion des adolescents à qui il était proposé, au point de mettre en place un deuxième créneau.

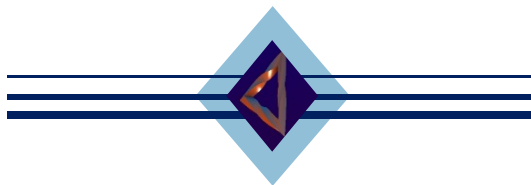
Toujours dans le registre pédagogique, la cellule de réflexion a permis l'écriture du bilan de l'Unité d'enseignement sur 5 ans et la poursuite du travail de réécriture du projet d'établissement pour les 5 ans à venir.

En revanche le projet Fanzine a dû être abandonné faute de subvention de l'ARS pour qui, je cite, « la présentation du projet laisse apparaître trop de connexions avec les aspects thérapeutiques » et malgré l'engagement financier accordé par la Fondation des Hôpitaux de France-Hôpitaux de Paris.

Le renouvellement des binômes de référents s'est poursuivi avec l'embauche d'une nouvelle psychologue en février 2018, ce qui conduit en un peu plus de deux ans et demi à un remaniement de trois des quatre binômes de référents.

L'arrivée de ces nouveaux collègues, porteurs d'expérience professionnelle dans d'autres milieux (essentiellement médico-sociaux) enrichit la dynamique institutionnelle et permet à celle-ci de poursuivre son mouvement d'ouverture vers l'extérieur. Ainsi une démarche en vue d'un partenariat avec la médiathèque musicale de la Ville de Paris a-t-elle été entreprise par deux éducateurs qui ont accompagné un groupe de patients pour découvrir le lieu.

TEMPS FORTS 2018



Séjour thérapeutique en juillet 2018

Les 3 et 4 juillet 2018, un séjour à Saint Michel Chef-Chef et Nantes a réuni 12 adolescents et cinq adultes dont deux enseignants. Le séjour conjugait une partie détente et loisirs au bord de la mer, et une partie culturelle le lendemain à Nantes, autour d'un parcours d'art contemporain dans la ville, « Le voyage à Nantes ». Cette expérience, très positive, a permis la relance au niveau institutionnel de ce type de projets qui avait été abandonné depuis un séjour Barcelone en 2009.

Fin du réaménagement du secrétariat

Suite à l'arrêt maladie prolongé des deux secrétaires de mai à juillet 2017 et à l'expression d'une difficulté importante liée aux conditions de travail, le réaménagement complet du secrétariat a été entrepris en tenant compte des préconisations d'Effcience santé, à savoir : retrait du mobilier excepté la photocopieuse afin de gagner en espace ; création de 2 colonnes d'angle de rangement ; création de bureaux sur-mesure ; achat de fauteuils ergonomiques, et matériels ergonomiques ; réaménagement des espaces de rangement et d'archivage de l'institution ; externalisation d'une partie des archives dans les locaux de l'USIS.

Don d'enceintes Bluetooth par la société JLB à travers la fondation des Hôpitaux de France-Hôpitaux de Paris

L'hôpital jour a été en 2018 destinataire d'un don d'enceintes Bluetooth à destination des adolescents. Grâce à l'action entreprise par un adolescent soutenu dans sa démarche par la directrice adjointe, nous avons pu obtenir une enceinte par adolescent, et les remettre au cours d'une petite cérémonie organisée sur le temps de l'assemblée générale des adolescents en novembre 2018.

Une action collective de remerciement a été entreprise et a abouti début 2019 à la réalisation d'une gravure par une adolescente, avec un mot de remerciement signé par le groupe de jeunes.

Concours de la Résistance et visite du Mont Valérien

Enseigner l'Histoire : la participation au concours national de la Résistance et de la Déportation

(Témoignage d'Anne EMMANUEL, professeure d'histoire-géographie)

Dans le cadre du cours d'histoire, un groupe d'élèves de l'hôpital de jour du parc Montsouris a souhaité s'inscrire en septembre 2017 au concours national de la Résistance et de la Déportation. Le concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est ouvert aux collégiens de troisième et aux lycéens en France et dans les établissements scolaires français à l'étranger. Chaque année, un thème est défini, faisant l'objet d'un véritable travail collectif et interdisciplinaire. Le thème de l'édition 2017-2018 retenu était : « **S'engager pour libérer la France.** ». Pendant cette année scolaire, 47 300 élèves issus de plus de 2 000 établissements répartis sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'à l'étranger ont participé au concours, produisant 27 687 copies individuelles et 3 730 travaux collectifs.

En 2016 déjà, une élève, F., passionnée par la seconde guerre mondiale, avait demandé la possibilité de participer à ce concours. Mais le thème portait alors sur la déportation et ce sujet avait paru trop difficile à travailler pour nos élèves qui souffrent de troubles psychiques.

Le thème proposé en 2017 sur la « Résistance » était plus abordable pour nos élèves fragiles. Il a donc été proposé à tous les élèves ce concours en leur suggérant de rendre un travail collectif. Sept d'entre eux se sont déclarés volontaires, deux spécialement enthousiastes.

Dans un premier temps, ils ont été invités à interroger leur propre famille pour connaître les éventuelles activités résistantes de certains arrières grands-parents et les présenter, le cas échéant à partir de récits ou d'archives familiales.

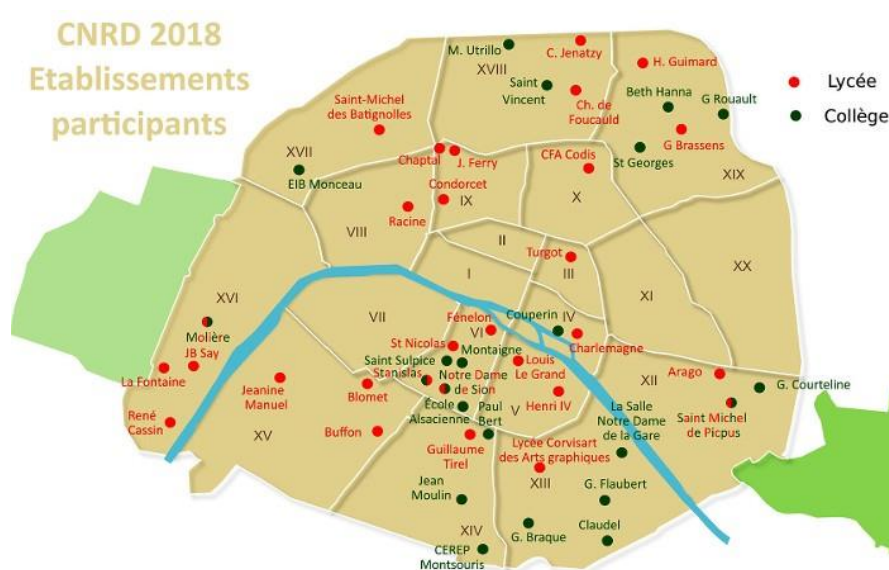
L'histoire de la résistance en France a été étudiée de façon approfondie par le groupe. Parmi d'innombrables parcours, l'histoire de Maïtie Girtaner a bouleversé les élèves. Le livre « Même les bourreaux ont une âme », qui retrace sa vie et son activité résistante a donc formé le socle de leur travail.

Ce livre rapporte de façon limpide comment Maïtie, jeune femme de 18 ans, se dresse spontanément contre les officiers allemands venus s'installer dans la maison familiale au lendemain de l'armistice, en juin 1940.

Le travail des élèves a consisté à résumer cette histoire captivante, en l'illustrant de photos, cartes et dessins appropriés. Comme les sept élèves n'étaient pas tous sur le même créneau horaire, en raison de leur différence de niveau, le résumé commencé par les uns sur l'ordinateur, était poursuivi par les autres et ainsi de suite pendant un mois. Pour étayer leur travail, ils ont accepté par ailleurs, de suivre une visite au musée de l'ordre de la Libération.

Les élèves ont eu l'heureuse surprise de voir leur travail récompensé dans la catégorie travail collectif de collège et ont pu recevoir avec émotion leur prix au milieu d'autres élèves du milieu ordinaire. La cérémonie de la remise des récompenses du concours national de la Résistance et la Déportation s'est tenue à l'université Paris Sorbonne, au grand amphithéâtre Richelieu, le mercredi 30 mai 2018 sous la houlette du Recteur d'Académie de Paris. Le palmarès académique a mis en valeur les meilleures productions de chaque catégorie : l'épreuve collective lycée, l'épreuve collective collège, l'épreuve individuelle collège, l'épreuve individuelle lycée.

Localisation des établissements de l'Académie de Paris ayant participé



Ce travail a trouvé un prolongement grâce à l'enthousiasme de l'un d'eux qui connaît une personne qui participe à l'organisation de la cérémonie du 18 juin, cette cérémonie commémorant chaque année l'appel du général De Gaulle au Mont Valérien. Nos élèves ont pu participer ainsi à la commémoration de cet événement, fondateur pour notre histoire nationale récente, là même où les résistants condamnés à morts, étaient exécutés, puis, serrer la main au Président de la République.





Lauréats du concours national de la Résistance et de la Déportation

Session 2018

| CATÉGORIE DEVOIR INDIVIDUEL COLLÈGE | CATÉGORIE TRAVAIL COLLECTIF COLLÈGE | CATÉGORIE DEVOIR INDIVIDUEL LYCÉE | CATÉGORIE TRAVAIL COLLECTIF LYCÉE |
|---|--|---|---|
| Premier prix ex aequo • Collège Stanislas (deux lauréats) | Premier prix • Collège Paul Bert | Premier prix • Lycée Condorcet | Premier prix et prix de la fondation Leclerc • Lycée Charlemagne |
| Deuxième prix • Collège Stanislas | Deuxième prix ex aequo • Collège Stanislas • Collège Saint-Vincent | Deuxième prix ex aequo • Lycée Jean-Baptiste Say • Lycée Arago | Deuxième prix ex aequo • Lycée Charles de Foucauld • Lycée Jules Ferry |
| Troisième prix • Collège Georges Braque | Troisième prix et prix du musée de l'armée • Lycée Hector Guimard | Troisième prix • Lycée Henri IV | Troisième prix • Lycée Turgot |
| Mentions • Collège Stanislas • Collège Saint-Michel de Picpus • Collège Georges Braque (deux lauréats) | Mentions • Collège EIB Monceau • Collège Montaigne • Hôpital de jour CEREP Montsouris • Collège Georges Rouault | Mentions • Lycée Condorcet • Lycée Stanislas • Lycée Buffon • Lycée Jules Ferry | Mentions • Lycée Louis le Grand • Lycée Charles de Foucauld |
| | | | Prix du jury • Lycée Charles de Foucauld • Lycée Camille Jenatzy • Lycée Corvisart |

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ FILE ACTIVE

En 2018, la file active globale de l'hôpital de jour a été de 63 patients (dont 13 entretiens de pré-admission sans suite et 7 jours d'observation sans suite pour 2 adolescents). Le nombre de patients effectivement pris en charge s'est établi à 48.

5 810 passages ont été enregistrés contre 5 941 l'année précédente.

À ces chiffres s'ajoutent :

80 passages aux réunions groupes parents des samedis ;

22 passages aux réunions parents GOPPS des mardis ;

31 passages d'anciens patients qui rendent visite après leur sortie de l'hôpital de jour et qui sont accueillis par certains membres de l'équipe soignante ;

Le groupe destiné aux patients sortis a été supprimé fin 2017, faute de participation de la part des anciens.

Cette activité émanant principalement des groupes destinés aux parents ne donne lieu pour le moment à aucune facturation auprès des Caisses d'assurance maladie, qui concerne principalement 4 professionnels (médecins psychiatres, directrice adjointe, assistante sociale).

Demandes d'admission

Elles s'élèvent à 64 demandes (contre 76 demandes en 2017) et concernent essentiellement des garçons et filles âgés de 10 à 17 ans (17 demandes pour des filles et 47 demandes pour des garçons).

Sur ces demandes :

17 ont été jugées recevables sur dossier ;

6 ont été suivies d'une admission ;

2 patients ont fait une période d'observation (7 jours) non suivie d'admission (refus de la part de l'adolescent) ;

13 premiers entretiens de pré-admission sont restés sans suite.

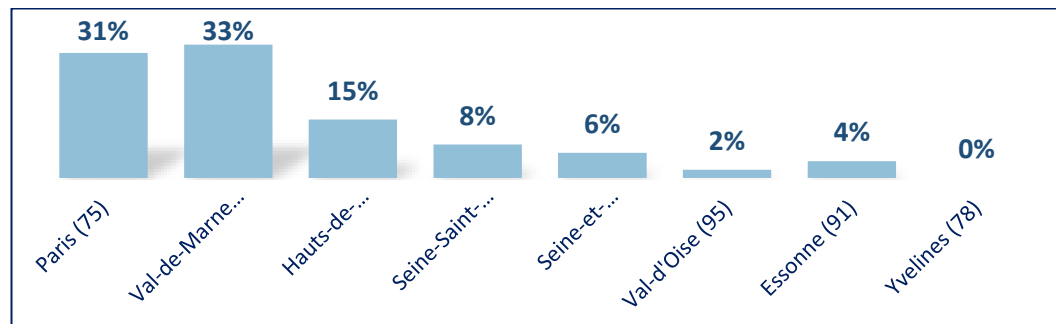
La provenance de ces demandes est essentiellement Paris (54,7 %), le Val-de-Marne (18,7 %), les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis (12,5 % chacun) les 1,6 % restant étant représentés par les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne.

Elles émanent pour 62,50 % de CMP/CMPP, pour 32,80 % de centres hospitaliers, le reste (4,70 %) se partageant entre EMP, cliniques et médecins libéraux.

Analyse de la file active

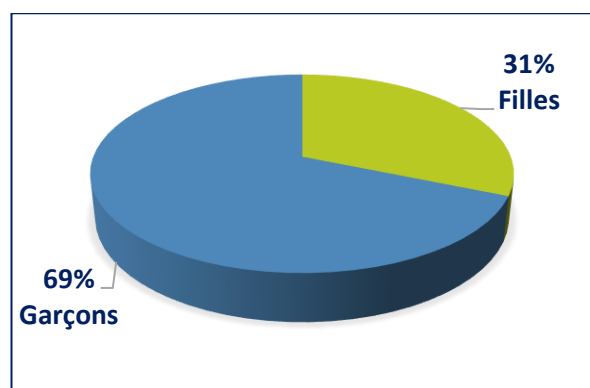
La file active de l'hôpital de jour est calculée à partir des 48 patients effectivement pris en charge sous deux modalités, temps plein (75 %) et temps partiel (25 %).

Graphique n° 1 : la provenance géographique des patients

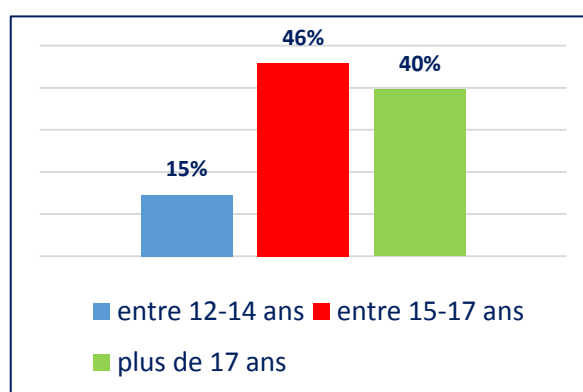


La part des patients provenant de banlieue dépasse maintenant les 50 %.

Graphique n°2 : répartition filles/garçons



Graphique n°3 : répartition des âges



Diagnostics

L'essentiel des diagnostics est représenté par les dysharmonies psychotiques et les troubles schizophréniques.

| DIAGNOSTICS DES 48 PATIENTS PRIS EN CHARGE | GARÇONS | FILLES | TOTAL | 2017 EN % | 2018 EN % |
|--|-----------|-----------|-----------|------------|------------|
| PSYCHOSES INFANTILES | 2 | 1 | 3 | 9,80 | 6,25 |
| DYSHARMONIES ÉVOLUTIVES | 22 | 6 | 28 | 50,99 | 58,33 |
| DÉCOMPENSATIONS À L'ADOLESCENCE | 0 | 1 | 1 | 0 | 2,08 |
| SCHIZOPHRÉNIE, TROUBLES SCHIZOTYPIQUES | 4 | 3 | 7 | 21,57 | 14,58 |
| ÉTATS-LIMITES, TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ | 3 | 3 | 6 | 9,80 | 12,50 |
| NÉVROSES, TROUBLES ANXIEUX PHOBIQUES | 2 | 1 | 3 | 7,84 | 6,25 |
| TOTAL | 33 | 15 | 48 | 100 | 100 |

Sorties définitives

9 adolescents sont sortis cette année de l'hôpital de jour.
Ces sortants se répartissent comme suit :

- 5 du service temps plein
- 4 du temps partiel

Orientation à leur sortie

| ÉTUDES OU FORMATION EN MILIEU ORDINAIRE | RUPTURE DE SOINS | SUIVI EN PSYCHIATRIE ADULTE | HOSPITALISATION PLEIN TEMPS |
|--|------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 33,33 % | 33,33 % | 22,22 % | 11,11 % |

On peut considérer que sur les 9 sortants de 2018, 4 patients ont poursuivi un projet en accord avec leur prise en charge à l'hôpital de jour. Pour tous, un relais avec le secteur psychiatrique s'est mis en place.

État clinique des 9 adolescents sortis en 2018

| ÉTAT CLINIQUE DES ADOLESCENTS EN 2018 | NOMBRE | 2017 EN % | 2018 EN % |
|---------------------------------------|--------|-----------|-----------|
| TRÈS AMÉLIORÉ | 2 | 7,69 | 22,22 |
| AMÉLIORÉ | 2 | 53,82 | 22,22 |
| INCHANGÉ | 5 | 30,80 | 55,56 |
| AGGRAVÉ | 0 | 7,69 | 0 |
| TOTAL | 9 | 100 | 100 |

Parmi les patients sortis dont l'état est inchangé, 3 sur 5 sont des adolescents n'ont pas pu s'inscrire dans le projet de soins et totalisent très peu de journées de prise en charge effective à l'hôpital de jour.

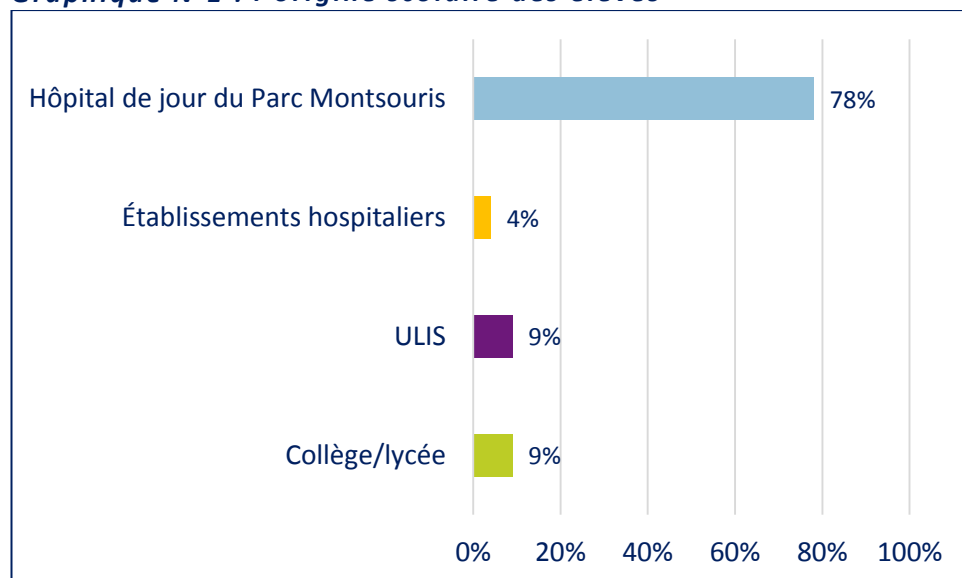
Pour les deux autres, il y a eu rupture de la prise en charge de la part des adolescents malgré (ou à cause d') un fort investissement au départ.

△ DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE À L'HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS

À la rentrée scolaire de 2018, la dotation horaire globale de l'Unité d'enseignement a baissé d'une heure correspondant à la suppression de l'heure de coordination transformée sous forme de prime pour le coordonnateur de l'UE. L'enveloppe est dorénavant de 141h/semaine.

Le bilan chiffré

Graphique N°1 : l'origine scolaire des élèves



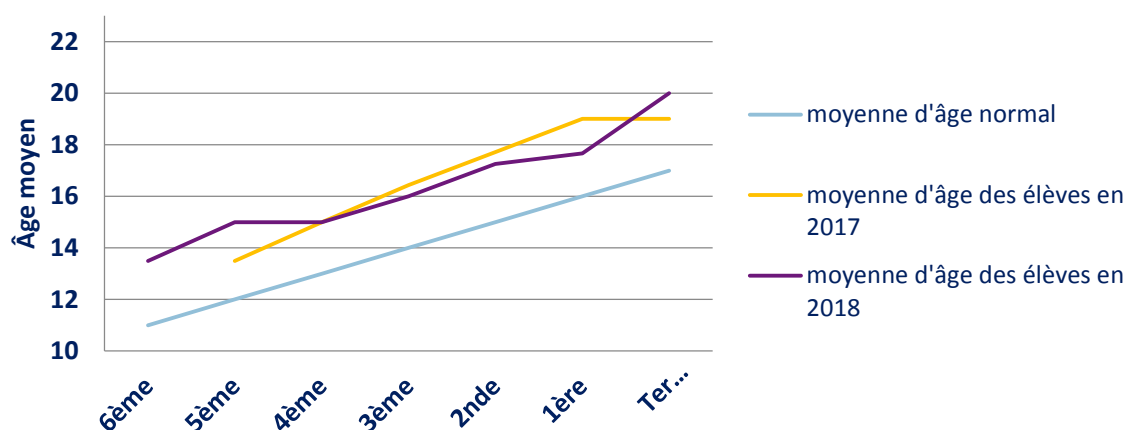
78 % des élèves de la file active étaient déjà scolarisés à l'hôpital de jour du Parc Montsouris l'année précédente.

9 % des élèves proviennent des ULIS.

9 % arrivent du collège ou du lycée.

4 % sont orientés par les établissements hospitaliers.

Graphique N°2 : moyenne d'âge des élèves dans chaque niveau scolaire en 2018



L'un des enjeux du projet pédagogique de l'Unité d'enseignement 2013-2018 est de proposer un cadre adapté tout en enseignant le programme scolaire de l'élève. En ce sens, l'enseignement pratiqué se veut « souple et adapté » du fait de l'état de santé de l'élève et de ses entraves : lenteur, fatigabilité, difficultés massives d'apprentissage, besoins pédagogiques spécifiques. Aussi à l'hôpital de jour du Parc Montsouris, il est possible d'étaler sur deux ans une année scolaire, pour travailler scolairement et dans une temporalité suffisante ces entraves.

À ce titre, l'emploi du temps scolaire du patient est partagé avec les soins et reste soumis à l'appréciation des soignants référents du projet thérapeutique de l'élève. Même si la prise en charge scolaire à l'hôpital de jour ne permet pas de rattraper le retard scolaire du patient, elle réussit à maintenir les patients dans une scolarité ou à les faire raccrocher.

Moyenne des retards par niveau scolaire

| 6 ^E | 5 ^E | 4 ^E | 3 ^E | 2 ^{NDE} | 1 ^{RE} | TERMINALE |
|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------|-----------------|-----------|
| 2,5 | 3 | 2 | 2 | 2,25 | 1,67 | 3 |

Retard moyen en 2018 : 2,3 ans

Graphique N°3 : examens nationaux

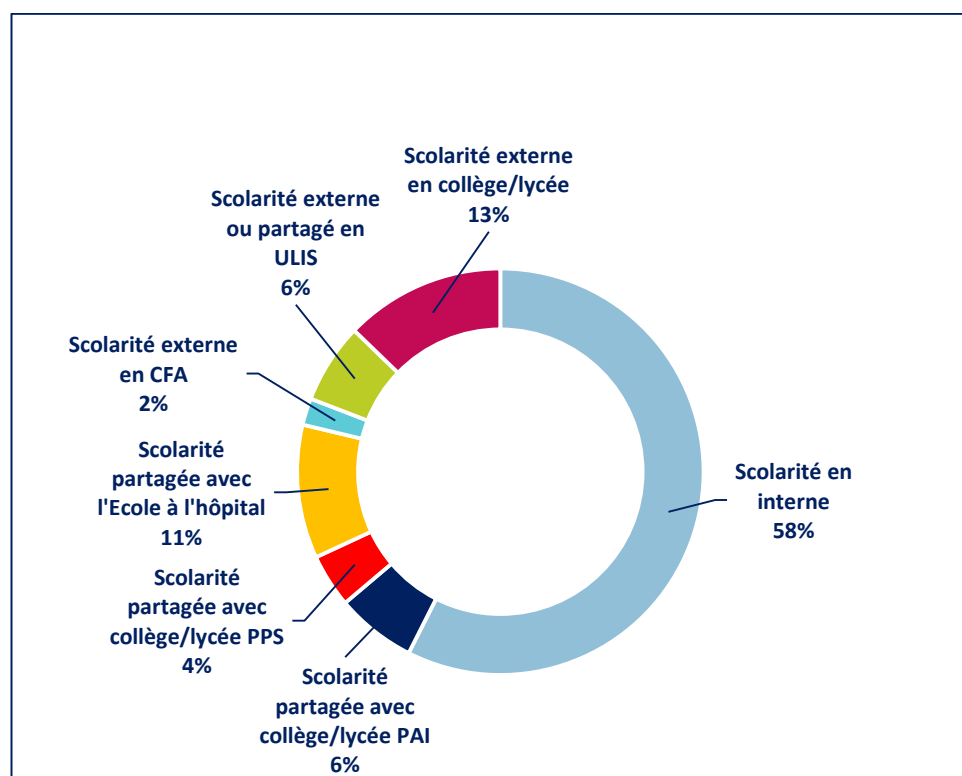
| | BACCALAURÉAT | ASSR2 | DNB | CFG |
|------------------------------|--------------|-------|-----|-----|
| NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS | 1 | 10 | 6 | 2 |
| NOMBRE DE RÉUSSITES | 1 | 10 | 5 | 1 |

Parmi les inscrits au CFG, une élève n'a pu se présenter aux épreuves du fait de la dégradation de son état de santé. Les élèves de l'hôpital de jour ayant passé les divers examens nationaux ont tous bénéficié d'aménagements conformément aux dispositions prévues par le décret du 21 décembre 2005.

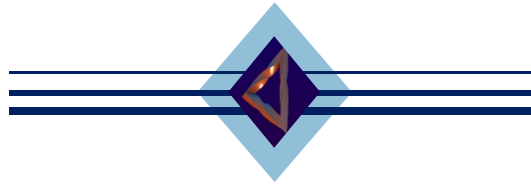
Les différents modes de scolarisation des élèves en 2018

Les besoins éducatifs très hétérogènes des patients-élèves de l'hôpital de jour, impliquent des parcours scolaires diversifiés. Aussi, l'un des axes du projet pédagogique de l'Unité d'enseignement est d'être résolument ouvert sur le dispositif d'inclusion. Il en découle que son projet d'organisation et de fonctionnement engage l'ensemble de l'équipe pédagogique et soignante à accompagner des patients-élèves dans des projets inclusifs individualisés (PAI ou PPS).

Graphique N°4 : modes de scolarisation des élèves au second semestre 2018



PROJETS 2019



Réécriture du projet d'établissement

2019 sera l'année où l'équipe s'attellera à la réécriture du projet d'établissement, le précédent, axé essentiellement sur le projet de déménagement sur le site de Broussais, étant échu et devant être revu. L'initiation de ce projet de réécriture se fera au cours d'une réunion de réflexion trimestrielle permettant de définir les grandes lignes et de constituer des sous-groupes se proposant de travailler sur les différentes thématiques.

Réécriture des projets pédagogiques

L'un annexé à la convention de l'Unité d'enseignement, l'autre développé dans le projet d'établissement avec l'équipe enseignante de l'Unité d'enseignement en cellule de réflexion pédagogique. Ce projet est travaillé en étroite collaboration avec la conseillère pédagogique de la MASESH et suivi par l'inspectrice ASH.

Nouveau séjour thérapeutique

Suite au succès de la reprise des séjours en 2018, un nouveau projet se propose d'emmener un groupe d'adolescents et cinq adultes dont une enseignante pour 3 jours et 2 nuits à Lille et Bruges. Ce séjour est prévu pour la mi-mai.

Résidence d'écrivain

À l'initiative des professeurs de philosophie et de littérature, un projet se dessine pour accueillir une écrivaine poète sur l'année scolaire 2019-2020 qui proposerait un travail d'écriture poétique aux adolescents ainsi qu'une émission radio en partenariat avec François Villon.

Expérimentation de la nouvelle formule consacrée aux temps d'écriture

Une nouvelle organisation s'est mise en place pour dégager des temps d'écriture de bilans pour l'ensemble de l'équipe : il a été décidé de dégager des tranches horaires de deux heures par binôme de référents lors des vacances scolaires où les jeunes arrivent à 10h. Ainsi, à tour de rôle, deux référents pourraient travailler ensemble de 9h à 11h, en confiant leurs jeunes pour une heure à leurs collègues.

Les jeudis après-midi de vacances scolaires seront également dédiés à ces bilans.

Entretiens professionnels annuels

Reprise des entretiens professionnels annuels, l'ensemble des salariés étant reçus par le binôme de direction de l'établissement comme cela avait été le cas en 2017.

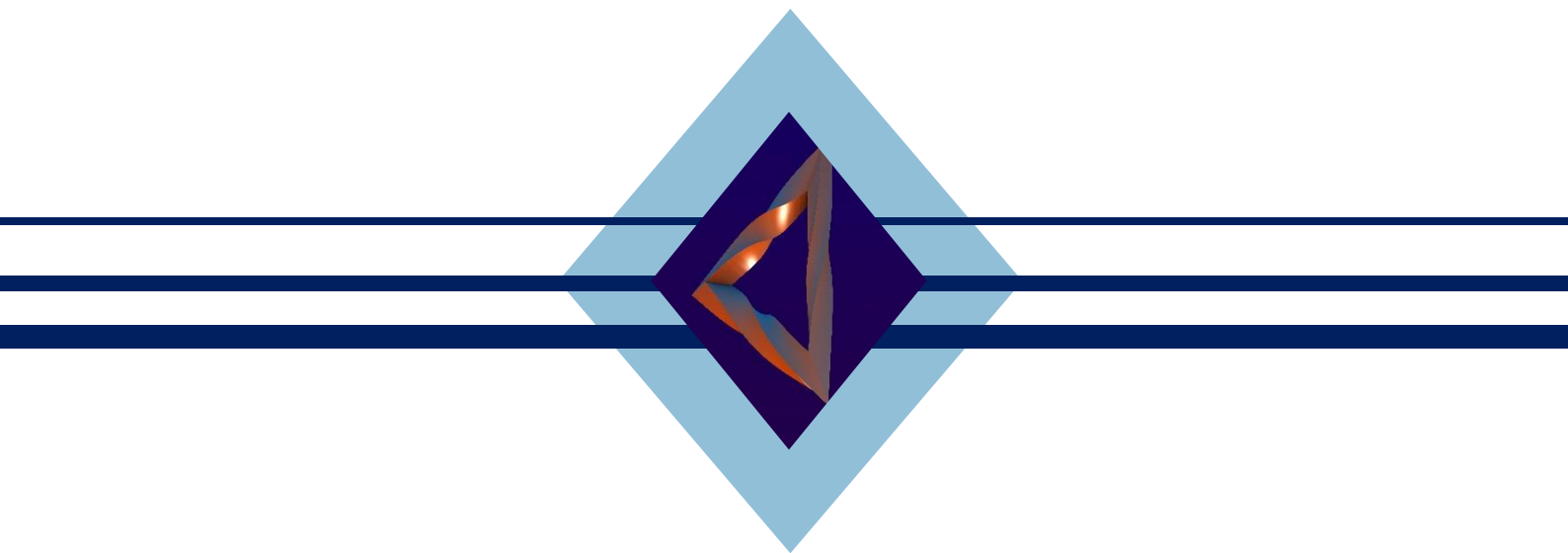
Ces entretiens devraient s'étaler sur plusieurs mois afin de ne pas entraver le travail thérapeutique du médecin directeur avec les familles et les adolescents.

L'espace bibliothèque

Réaménagement et lecture grâce à la promesse de subvention de la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

Formation au droit des patients

Une formation commune aux différents établissements de l'association Cerep-Phymontin sera dispensée sur deux demi-journées et s'adressera à un groupe de volontaires parmi les membres de l'équipe de l'hôpital de jour. Au total 7 à 8 personnes bénéficieront de cette formation répondant ainsi aux exigences de la certification.



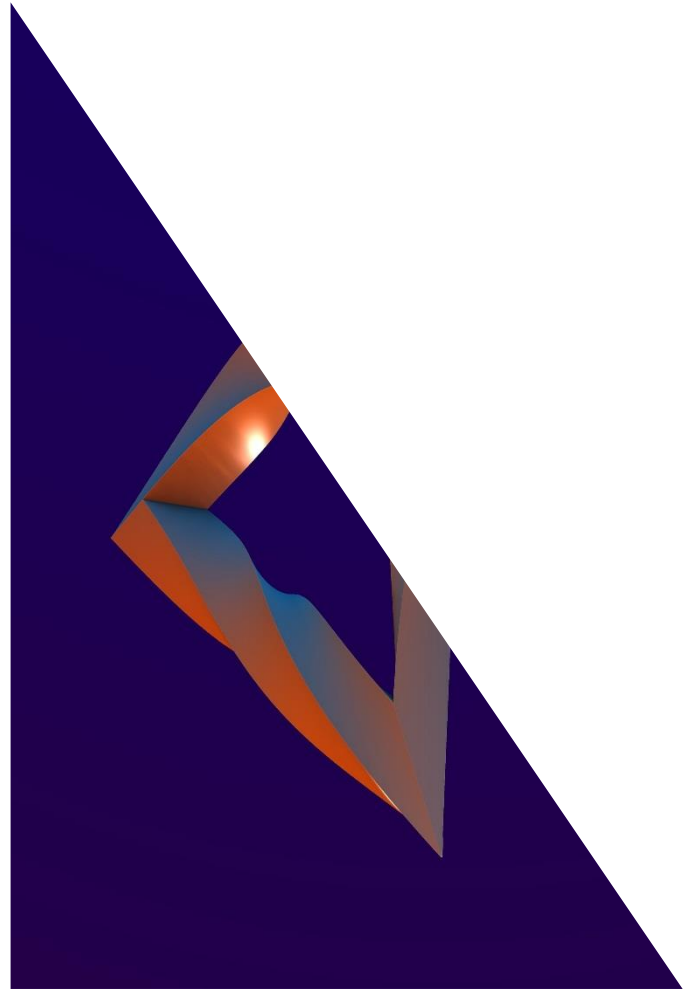
HÔPITAL DE JOUR USIS

3 rue de Ridder - 75014 Paris

Tél. : 01 45 45 46 91

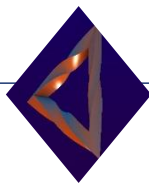
Courriel : usis@cerrep-phymontin.org

Médecin directeur : Philippe METELLO



*L'USIS A ÉTÉ OUVERT EN AVRIL 1981 À L'INITIATIVE DU
PROFESSEUR MICHEL SOULÉ POUR ACCUEILLIR 30 ENFANTS
ÂGÉS DE 4 À 16 ANS SOUFFRANT DE TROUBLES
DU COMPORTEMENT OU DES CONDUITES.
CET ÉTABLISSEMENT EST CONVENTIONNÉ AVEC
LES ORGANISMES D'ASSURANCE MALADIE.*

ÉDITORIAL

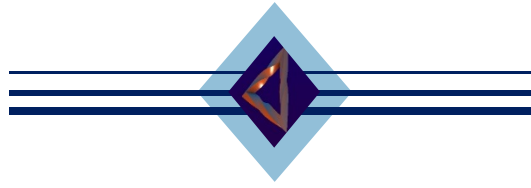


*L'USIS a traversé au cours de l'année 2018 de grosses turbulences. Le cadre institutionnel, porté par l'équipe, garant de la contenance et de la continuité des soins, a été mis à mal par divers événements qui ont fragilisé les professionnels plus que de coutume. **Des événements liés aux enfants accueillis, mais aussi à l'équipe elle-même.** Après le départ à la retraite de la directrice (25 ans en poste), la prise de poste de la nouvelle directrice s'est révélée compliquée et a abouti à un départ. Pour surmonter cette crise institutionnelle, en lien avec la direction générale et le bureau de l'association, un vaste chantier pour repenser l'USIS a été ouvert :*

- *Réflexion sur les modalités de direction de l'USIS ;*
- *Réflexion sur les plannings des soignants en lien avec les négociations sur l'aménagement du temps de travail en cours de négociation au niveau associatif ;*
- *Poursuite du travail de supervision et aménagement d'un nouvel espace réunissant direction et ensemble des soignants pour ouvrir une réflexion plus générale sur le cadre institutionnel. Nous avons fait appel pour cela fait au Professeur Pierre DELION.*

Nous avons bon espoir que toute cette mobilisation permettra de restaurer l'unité d'une équipe fort malmenée par la clinique et les départs de professionnels qui se succèdent depuis plusieurs années.

TEMPS FORTS 2018



Du côté de la clinique des enfants accueillis, l'année 2018 a été **marquée par des situations aux intrications psychopathologiques et sociales complexes**. La souffrance de plusieurs enfants s'est exprimée de manière très violente et a révélé des situations de carences et de maltraitements familiaux graves. Le grand nombre de sorties en 2018 témoigne de cette clinique qui a imposé des orientations, que ce soit vers des institutions plus contenantantes (ITEP internat notamment) ou des institutions de protection de l'enfance (foyers, PJJ). Dans ce contexte institutionnel fragilisé, il a fallu faire plusieurs admissions d'enfants dont la psychopathologie s'exprimait aussi par des explosions de violence dans des familles en grandes difficultés psychologiques et sociales.

Le projet d'établissement de l'USIS est d'accueillir des enfants dont la souffrance s'exprime par des « agirs » et de la violence, des enfants qui grandissent dans des familles fragiles et parfois maltraitantes. Nous constatons une évolution de l'expression symptomatique de cette souffrance dans le sens de l'aggravation de la violence. **Depuis deux ans, le cadre est fragilisé par ces attaques répétées liées à des situations qui nous apparaissent de plus en plus difficiles**. Cette année a révélé, une fois de plus l'importance du travail en réseau, mais en a aussi pointé ses défaillances, en particulier avec les services sociaux de l'enfance.

Le réseau est vital à une institution de soin comme l'USIS, la clinique nous pousse irrémédiablement à favoriser, développer et améliorer les échanges avec les partenaires et pas seulement autour des patients accueillis. Les enfants soignés ont besoin d'aménagements scolaires et d'aides éducatives et c'est le trépied USIS-école-protection qui les porte. Bien sûr le but commun de ces 3 institutions est le mieux-être de l'enfant, mais les références théoriques, les moyens et la temporalité de chacune d'elles créent des différences qui peuvent devenir sources de conflits et tensions entre partenaires impliqués dans la prise en charge d'un même enfant. Renforcer le partenariat autour d'un enfant n'est pas simple et ne suffit pas, il faut développer d'autres modalités de rencontre entre professionnels. **La création d'espaces de réflexions communs où sont associés scolaire, éducatif, psychologie et social, renforce ce travail de partenariat** par une meilleure connaissance du fonctionnement et de la culture des différentes institutions. C'est pour cette raison que l'USIS a continué de participer aux travaux de l'Association de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent du Réseau Paris Sud (APEARS) qui a organisé en 2018 une journée consacrée aux partenariats services de soins-ASE. Dans le même esprit, nous avons cherché à ouvrir des réflexions avec les écoles. Malheureusement le COPIL interinstitutionnel mis en place en 2017 et qui réunissait les inspecteurs de la circonscription de l'arrondissement, les psychologues scolaires, les directeurs d'école élémentaire, les pédopsychiatres de l'Intersecteur et les directeurs de l'USIS, ne s'est plus réuni depuis le second trimestre 2018 après le départ de trois de ses membres (congé maternité, retraite et changement de secteur). Heureusement, des liens informels persistent et nous espérons arriver à relancer le projet.

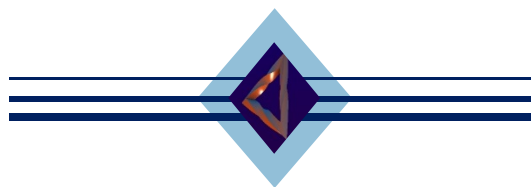
Toujours dans le but d'entretenir et de renforcer les partenariats, la baisse des demandes d'admissions en 2017 a poussé l'USIS à retisser les liens avec l'Intersecteur du 14^e arrondissement. À l'initiative de ces derniers, 2 réunions ont été organisées dans l'année en présence des autres lieux de soins institutionnels de l'arrondissement. Ces rencontres ont été l'occasion de représenter les projets de soins de chaque établissement, elles se sont poursuivies et élargies au sein de l'APEARS en octobre 2018 dans le but de consolider et renforcer le réseau de soins existant entre les 5^e, 6^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements parisiens.

Du côté de l'équipe l'année 2018 a aussi été difficile. Elle a dû **s'adapter à plusieurs départs** dont celui, en premier lieu, de la directrice qui avait pris ses fonctions en septembre 2017, en second lieu, de celui de deux professionnelles parties en congé maternité et qui ont pu être remplacées. Dans le contexte clinique décrit au chapitre précédent ces mouvements de personnel, qui se répètent depuis plusieurs années, ont révélé des fragilités et des tensions.

Tensions au sein de l'équipe soignante, mais aussi entre l'équipe et la direction. Très vite les instances de l'association ont pris conscience de la crise que traversait l'établissement et ouvert des **espaces de réunions et de réflexion entre direction de l'USIS, direction générale et le bureau de l'association**. Ces rencontres, qui se sont échelonnées tout au long de l'année, ont permis de définir plusieurs directions de travail et ont débouché sur plusieurs propositions qui ont commencé d'être appliquées au dernier trimestre 2018 :

- La **direction de l'USIS** a été repensée dans ses trois dimensions : articulation entre la direction médicale, administrative et technique, articulation entre la direction de l'USIS et la direction générale et bien sûr, relations entre la direction et l'équipe. Ce travail a donné lieu à la publication d'une annonce en décembre 2018 pour le recrutement d'une nouvelle directrice au cours de l'année 2019.
- **Réorganisation du planning des soignants** en lien avec les négociations sur l'aménagement du temps de travail. Le projet a été présenté conjointement par la direction générale et la direction de l'USIS en réunion à l'équipe puis une série d'entretiens individuels a permis d'examiner au cas par cas la situation de chaque soignant. Une dernière réunion sera organisée début 2019 pour présenter la proposition définitive d'aménagement du temps de travail à l'USIS.
- Enfin, un **travail de réflexion plus vaste et en profondeur sur le cadre institutionnel et les soins à l'USIS** a été entrepris avec l'aide du Professeur Pierre DELION, spécialiste reconnu de la clinique institutionnelle, que nous avons sollicité pour superviser des réunions regroupant tous les professionnels de l'USIS. Une première demi-journée de travail a été organisée en décembre 2018, 3 sont prévues en 2019.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



| | FILE ACTIVE | DEMI-JOURNÉES | JOURNÉES ENTIÈRES | ENTRÉES | SORTIES |
|------|-------------|---------------|----------------------|---------|---------|
| 2017 | 40 | 2 389 | 468 | 5 | 11 |
| 2018 | 34 | 2 065 | 379 | 7 | 11 |

Pour la troisième année consécutive **l'activité de l'USIS a chuté en 2018**. La baisse est plus marquée qu'entre 2016 et 2017. **La file active chute aussi**, car depuis 2 ans il y a plus de sorties que d'entrées, 34 enfants ont été suivis en 2018 à l'USIS. Le nombre de 7 entrées réalisées en 2018, bien qu'élevé, n'a pas compensé les sorties de l'année 2017 où 11 enfants avaient quitté l'établissement et ce d'autant moins que, **de nouveau en 2018, le nombre de sorties est important** - 11 enfants sont sortis :

- 2 ont été orientés (ITEP, hôpital de jour) ;
- pour 2 il s'agissait d'une fin de prise en charge ;
- 1 enfant a déménagé ;
- 6 familles ont souhaité arrêter les soins de leur enfant à l'USIS. Parmi ces 6 familles : une a fait l'objet d'un signalement, l'enfant a été placé en foyer, 3 ont accepté que les soins se poursuivent dans la structure qui les avait adressés ; 1 adolescent a été pris en charge brièvement par la PJJ avant de quitter la France, 1 famille a totalement arrêté les soins contre l'avis des médecins.

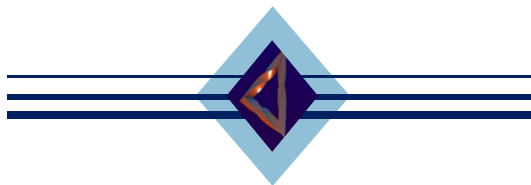
En 2017, le nombre de demandes d'admissions avait été particulièrement bas. Des rencontres avec l'Intersecteur du 14^e arrondissement et les autres hôpitaux de jour des 14^e et 15^e arrondissements ont permis en 2018 d'avoir plus de demandes. Il faut noter que le temps que prend une procédure d'admission et la difficulté d'intégrer des enfants en grande souffrance dans une institution où règne déjà un niveau de violence important, limite le nombre d'admissions que l'on peut effectuer durant une année. **En 2018, 17 candidatures ont été adressées à l'USIS**, sur celles-ci seule 10 ont pu être retenues, les 7 autres n'ont pas donné lieu à un entretien (pas une indication pour l'USIS, conditions matérielles qui ne permettaient pas d'envisager les soins, parents qui ne donnaient pas suite à l'orientation). Sur les 10 demandes retenues, 7 seulement ont abouti. La durée moyenne entre le premier entretien et l'admission est de 4 mois, avec des extrêmes entre 1 mois et 6 mois. Dans ces délais, 5 admissions ont nécessité 2 entretiens de pré-admission, mais pour 1 enfant, 4 entretiens ont été nécessaires et pour un autre 3 entretiens. Les 3 demandes non abouties ont demandé aussi plusieurs entretiens, tout comme en amont les dossiers de candidature, retenues ou pas, réclamaient des échanges téléphoniques nombreux.

Les chiffres ne reflètent pas la lourdeur des situations cliniques à l'USIS. Certes le nombre d'enfants pris en charge diminue et donc le nombre de journées et demi-journées, **mais le travail autour de ces enfants mobilise de plus en plus de temps**, entretiens familiaux, réunions dans les écoles (61 % des enfants pris en charge ont un dossier à la MDPH nécessaire pour aménager leur scolarité), réunion avec les partenaires de la protection de l'enfance (35 % des enfants suivis à l'USIS bénéficient d'une mesure de protection). **Les diagnostics reflètent la complexité de la psychopathologie des enfants accueillis.**

La répartition entre troubles envahissants du développement et troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels s'équilibre parfaitement (17 de chaque entité). Tous les enfants ont des diagnostics associés, jusqu'à 5 pour 7 d'entre eux. La difficulté de la clinique est objectivée par l'importance des troubles des conduites qui apparaissent sous différentes formes dans les diagnostics associés et concerne 100 % des enfants accueillis à l'USIS.

| DIAGNOSTICS ASSOCIÉS | NOMBRE | % DE LA FILE ACTIVE |
|--|---------------|----------------------------|
| F700 Retard mental léger | 3 | 8,82 |
| F801 Trouble de l'acquisition du langage expressif | 3 | 8,82 |
| F808 Autres troubles du développement de la parole et du langage | 1 | 2,94 |
| F813 Trouble mixte des acquisitions scolaires | 13 | 38,24 |
| F819 Autres troubles du développement des acquisitions scolaires | 3 | 8,82 |
| F82 Trouble spécifique du développement scolaire | 1 | 2,94 |
| F901 Trouble hyperkinétique et trouble des conduites | 11 | 32,35 |
| F911 Trouble des conduites mal socialisé | 8 | 23,53 |
| F912 Trouble des conduites type socialisé | 1 | 2,94 |
| F913 Trouble oppositionnel avec provocation | 1 | 2,94 |
| F928 Autres troubles mixtes des conduites et troubles émotionnels | 4 | 11,76 |
| F929 Trouble mixte des conduites et troubles émotionnels sans précision | 14 | 41,18 |
| F930 Angoisse de séparation dans l'enfance | 19 | 55,88 |
| F938 Autres troubles émotionnels de l'enfance | 1 | 2,94 |
| F939 Trouble émotionnel de l'enfance sans précision | 1 | 2,94 |
| F942 Troubles de l'attachement de l'enfance avec désinhibition | 1 | 2,94 |
| F949 Troubles du fonctionnement social de l'enfance, sans précision | 28 | 82,35 |
| F981 Encoprésie non organique | 1 | 2,94 |

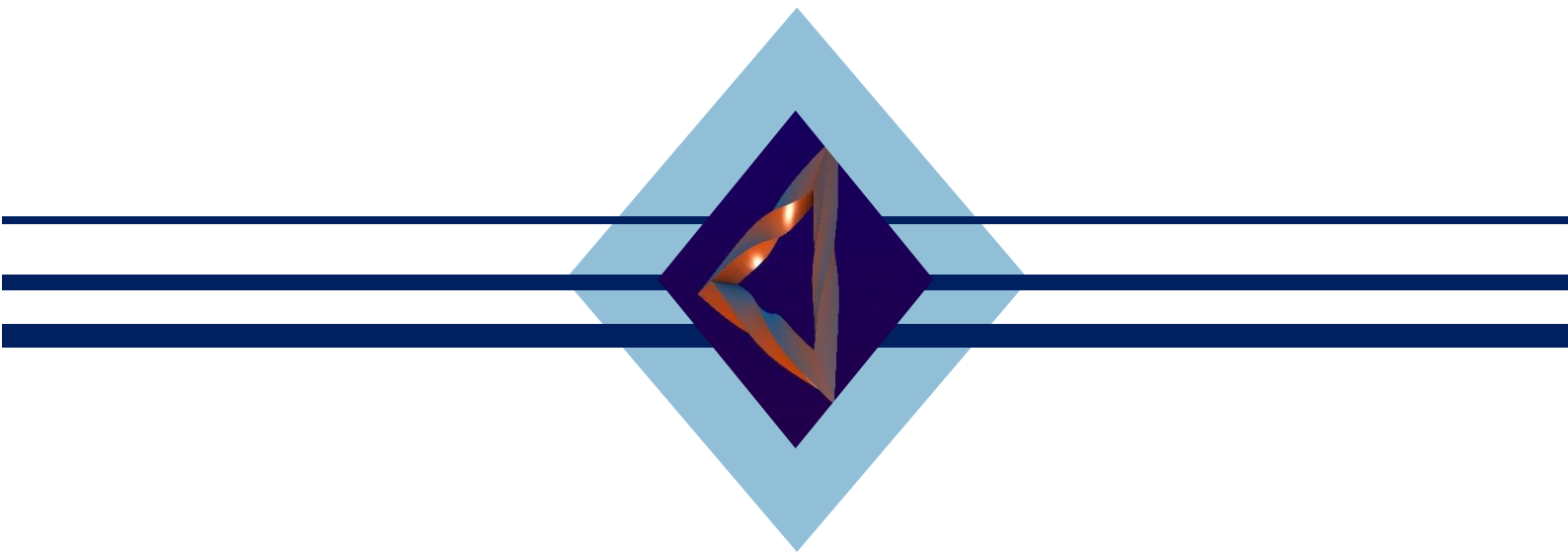
PROJETS 2019



Si l'année 2018 a été une année de crise, l'année 2019 sera, nous l'espérons, celle de la mise en place des solutions pensées dans les différentes réunions qui ont émaillé l'année :

- **Embauche d'une nouvelle directrice**
- Mise en place d'un **nouvel aménagement du temps de travail** à l'USIS
- **Poursuite du travail institutionnel entrepris avec Pierre DELION** et poursuite de la supervision de l'équipe.

Dans ce contexte la reprise de l'activité et l'augmentation de la file active se profilent. Il faudra continuer de soutenir ce mouvement en renforçant les partenariats autour d'enfants dont la clinique est toujours aussi complexe et intriquée à des difficultés sociales et scolaires.



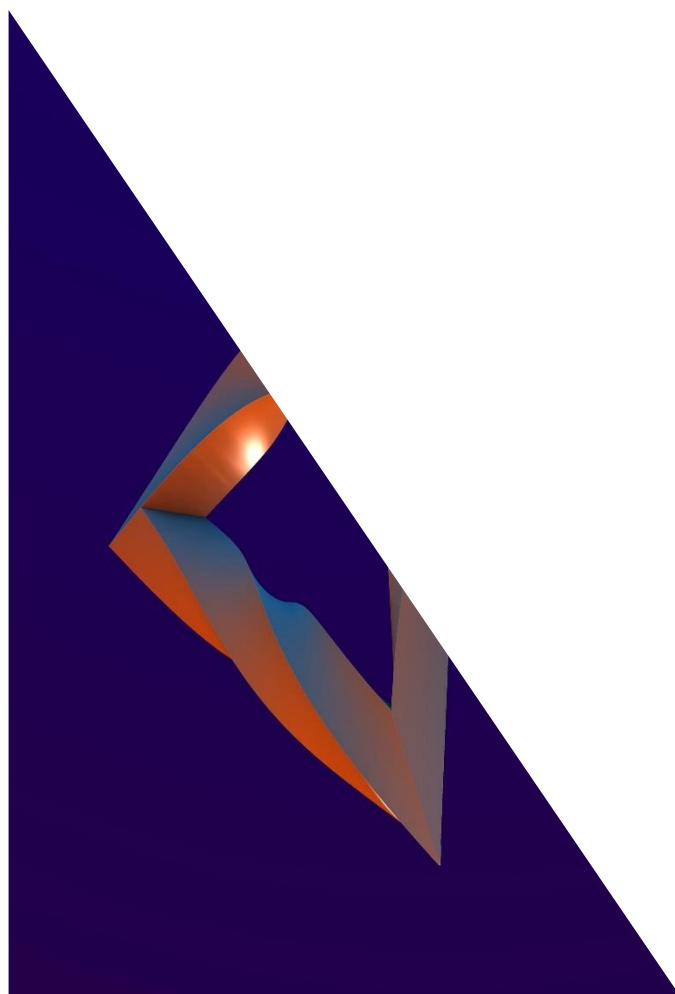
COFI-CMP

68 rue des plantes - 75014 Paris

Tél. : 01 53 68 93 46

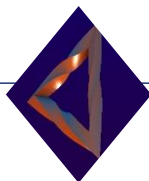
Courriel : coficmp@cerep-phymontin.org

Médecin directeur : Pierre LÉVY-SOUSSAN



***LE CENTRE, CONSULTATION FILIATIONS-CONSULTATION
MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR L'ENFANT ET LA FAMILLE
EST DEvenu EN 2000 COFI-CMP, ASSOCIANT AINSI
LA CONSULTATION MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE ET
LA CONSULTATION FILIATIONS.***

ÉDITORIAL



Notre consultation a toujours été certifiée depuis octobre 2011, avec la dernière certification en février 2016. Malgré nos remarques depuis 2 ans, la consultation n'apparaît toujours pas en son nom propre sur le site de l'HAS, ce qui s'est avéré, comme nous l'avions dit dans les précédents rapports, un facteur d'insécurité institutionnelle, comme en a été la preuve, le vécu de l'équipe quant aux décisions prises et aux événements durant l'année 2018.

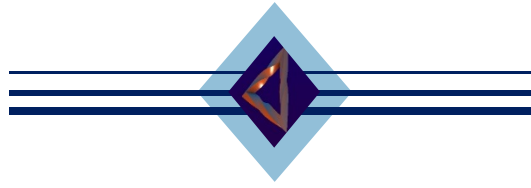
L'objectif de réduction du déficit budgétaire structurel et conjoncturel du COFI-CMP a impliqué une recherche d'un nouveau local dans un premier temps en collaboration avec le CMPP Saint-Michel, puis dans un second temps isolé de toute structure institutionnelle. Dans cette même logique de réduction budgétaire, il a été acté en accord avec le médecin directeur, le passage à mi-temps de la secrétaire de direction médicale avec un autre mi-temps au sein du Copes.

L'année 2018 a été marquée par le déménagement à la fin de l'année dans des conditions difficiles à supporter par l'équipe, par les enfants et les familles suivies.

De plus, il a été aussi acté l'arrêt de l'activité hors tutelle dans le champ de la protection de l'enfance et de la justice, activité exercée depuis près de 20 ans et développée considérablement ces dernières années.

Dans ce contexte de changement soudain, nous avons déploré deux démissions : d'une psychologue et de notre collaboratrice la plus directe, Ingrid Nabben fin novembre 2018.

TEMPS FORTS 2018



Contrairement à ce qui a été écrit dans le rapport d'activité de l'année dernière « Un second déménagement du COFI-CMP aura lieu en septembre 2018 au sein du CMPP Saint-Michel. ». Pour autant, ce rapprochement répondait, d'après l'équipe du COFI-CMP, à tous les objectifs budgétaires propres au COFI et institutionnels : l'équipe du COFI-CMP adossée à une équipe importante, partage du temps de secrétariat, travail dans le même secteur, temps d'assistante sociale, disparition du déficit budgétaire conjoncturel.

En juillet 2018, un premier local, autre que le CMPP Saint-Michel, était envisagé dans le 13^e, ce qui correspondait à la fois à un arrondissement bien connu par le CMP et un local pérenne au niveau temporalité et dans le budget locatif imposé par l'association. La direction générale et les membres du bureau ont décidé de ne pas poursuivre le projet de déménagement dans ces locaux et dans cet arrondissement de Paris, pour de nombreuses raisons, peu comprises par l'équipe. Un autre local pour le CMP a été trouvé mi-décembre 2018 par le siège, sur le site Notre-Dame de Bon Secours pour une durée limitée à 12 mois ouvrant de nouveaux horizons.

En septembre 2018, dans le cadre de la poursuite des efforts du CMP pour diminuer les dettes du COFI-CMP, notre assistante de direction médicale a commencé à travailler à mi-temps sur notre structure, le reste de son temps étant au Copes.

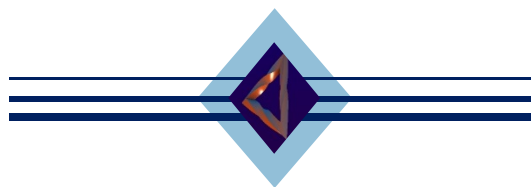
Concernant l'activité clinique, on note une baisse de 24 % du nombre total des actes (807 actes en 2018, 1 119 actes en 2017) en raison, de l'absence de perspectives claires du COFI-CMP sur un plan général qui a impliqué l'absence de politique d'ouverture de nouveaux dossiers depuis juin, de travail de réseau pendant 6 mois et de presque l'ensemble des consultations en décembre en raison de la préparation du déménagement. Puis après réassurance par le conseil d'administration quant au futur de la consultation, les familles ont été préparées au déménagement, avec une perte des familles du 15^e qui ne suivront pas dans le 14^e avec toujours un arrêt de prise en charge de nouveaux dossiers du secteur du 15^e depuis septembre.

Pour les suites d'adoption, en 2017, 38 % de nouveaux dossiers par an étaient ouverts dans les suites d'adoption et cette année 2018, 43 % dans les suites d'adoption (10 sur 23), ce qui indique une augmentation de l'activité adoption au sein du COFI-CMP, témoignant de l'effet poursuivi de la mobilisation de l'équipe, des activités de colloques, de contacts les partenaires dans le monde de l'adoption.

Devant la forte augmentation de nos activités d'expertise auprès des tribunaux, nous avons recherché de nouveaux experts toute l'année 2017. Mme BAILLON, de la Société psychanalytique de Paris, a commencé en janvier 2018 à travailler avec nous dans ce champ.

L'année 2018 a été aussi celle de la décision unilatérale par le conseil d'administration de suspendre les activités hors tutelle concernant l'ensemble de nos interventions dans le champ de la maltraitance et de l'adoption que nous exerçons depuis près de 20 ans, dans les suites du Pr SOULÉ (expertises auprès des JAF, des JE, supervisions d'équipe, bilan d'adoptabilité). Cette décision a été justifiée par le conseil d'administration par l'importance de « clarifier les enjeux scientifiques, institutionnels, économiques et légaux » d'une telle activité. Malgré nos efforts pour montrer sa pérennité sur le plan budgétaire, incluant le respect du code du travail, de l'importance de cette activité auprès des juges et des magistrats et des acteurs de la protection de l'enfance, la décision d'arrêt a été prise par le conseil d'administration en attente d'une possibilité d'inscrire cette activité dans le projet de l'Institut M. SOULÉ.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ ANALYSE DE LA FILE ACTIVE 2018

| INFORMATIONS SUR LA FILE ACTIVE | 2017 | 2018 |
|--|--------------|--------------|
| DOSSIERS RESTÉS OUVERTS AU 1 ^{ER} JANVIER | 98 | 97 |
| DOSSIERS OUVERTS DURANT L'ANNÉE | 36 | 24 |
| DOSSIERS SANS POSSIBILITÉ DE SUITE (MANQUE DE PLACE) | 15 | 0 |
| FILE ACTIVE (NOMBRE DE DOSSIERS) DANS L'ANNÉE | 134 | 121 |
| EQS ACTES AMBULATOIRES EFFECTUÉS SUR LA PÉRIODE | 1 119 | 807 |
| PATIENTS NON VENUS SANS ANNULATION : TEMPS DE CONSULTATION | 245 | 275 |
| TOTAL DES ACTES + ACTES NON ANNULÉS | 1 364 | 1 082 |
| ACTES SUITE D'ADOPTION | 197 | 201 |
| NOMBRE DE PATIENTS REÇUS SUR LA PÉRIODE | 107 | 81 |

| INFORMATIONS SUR LES DOSSIERS | 2017 | 2018 |
|---|------|--------------------|
| DOSSIERS OUVERTS DURANT L'ANNÉE | 36 | 24 |
| DONT DOSSIERS SUITE D'ADOPTION | 14 | 10 |
| NOMBRE DE PATIENTS REÇUS POUR CES DOSSIERS | 89 | Absence de données |
| DOSSIERS CONCERNANT DES FILLES | 13 | 9 |
| DOSSIERS CONCERNANT DES GARÇONS | 22 | 13 |
| DOSSIER CONCERNANT DES COUPLES (PRÉPARATION ADOPTION-IAD-IAC) | 1 | 2 |

| OUVERTURE DE DOSSIERS | |
|-----------------------|-----------|
| ANNÉES | NOMBRE |
| 2015 | 45 |
| 2016 | 55 |
| 2017 | 36 |
| 2018 | 23 |

| FILE ACTIVE | |
|-------------|------------|
| ANNÉES | NOMBRE |
| 2015 | 163 |
| 2016 | 145 |
| 2017 | 134 |
| 2018 | 121 |

| MANQUE DE PLACES POUR OUVERTURE DE DOSSIERS | |
|---|----------|
| ANNÉES | NOMBRE |
| 2015 | 12 |
| 2016 | 0 |
| 2017 | 15 |
| 2018 | 0 |

Outre la baisse de l'activité, plusieurs points sont à retenir :

- Des actes non réalisés par absence de l'enfant ou de la famille sans remplacement possible car non prévenu à temps (près de 275 consultations non venues).
- Des actes pour une famille entière reçue en consultation thérapeutique : un acte pour 3 personnes reçues sur un temps plus long.
- Des matinées ou des après-midis en milieu scolaire pour les équipes éducatives, des rencontres à l'extérieur.
- Du temps passé pour une consultation plus longue, complexe.
- Du temps passé par le médecin directeur à l'extérieur pour émailler, consolider le réseau et dans des interventions aux colloques dans le champ de la parentalité et de l'adoption (moins d'actes médicaux).
- Du temps passé pour un bilan psychologique qui dépasse largement le temps d'un acte.
- Du temps liés aux contacts téléphoniques auprès des correspondants, dans les écoles, auprès des AEMO, de la MDPH.

Répartition géographique de la file active

| DÉPARTEMENTS | NOMBRE DE PATIENTS | NOMBRES D'ACTES EFFECTUÉS |
|-------------------|--------------------|---------------------------|
| Autre | 29 | 208 |
| 75015 | 52 | 599 |
| Total 2018 | 81 | 807 |

Nous observons une proportion de 74 % de nos actes pour la population du 15^e arrondissement.

Nous observons une proportion de 64 % de nos patients pour la population du 15^e arrondissement.

Concernant l'activité des suites d'adoption, en 2017, 33 % de nouveaux dossiers par an étaient ouverts dans les suites d'adoptions contre 24 % en 2016. Actuellement, il y a 10/24 nouveaux dossiers ouverts en 2018, soit 41 %, ce qui indique une augmentation globale de l'activité adoption conformément à la relance du réseau d'adoption auprès des professionnels et des associations.

Ce rééquilibrage entre dossiers d'adoption et CMP s'explique par une compensation par notre réseau et notre visibilité de la poursuite de la baisse globale des adoptions sur le plan international (en 2018, ces adoptions sont passées au-dessous des adoptions nationales) et malgré la présence depuis 2010 d'autres structures de soin parisiennes concernant l'adoption (3 autres lieux sur Paris).

Nous signalons que les autres consultations sont orientées vers l'adoption internationale et aucune n'a une activité spécialisée concernant les demandes d'agrément (demandes, recours, renouvellement, compléments d'informations).

À partir de décembre 2018, nous n'aurons plus d'activités spécialisées concernant les demandes d'agrément, (suppression du hors tutelle), ce qui était une source d'activités cliniques de suite d'adoption. C'était en raison de cette « file active d'agrément » que le Pr SOULÉ avait eu l'idée de spécialiser la consultation en 1999 pour la filiation.

Les familles viennent des départements 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95, de Paris et du reste de la France. Ces familles nous sont adressées en grande partie par les professionnels travaillant autour de l'adoption (Conseils généraux, DASS, ASE, associations d'adoption, EFA, Médecins du monde...).

Ces chiffres confirment tout à fait l'orientation de la consultation filiations que nous développons.

Cette constatation justifie le besoin de ce type de consultation pour les problèmes de filiations.

△ ÉTUDES DE CAS, SUPERVISIONS ET EXPERTISES HORS TUTELLE

Provenance institutionnelle

Les consultations spécialisées représentaient une activité supplémentaire par rapport à l'activité du COFI-CMP. Ces activités participent au fonctionnement de la consultation sur un plan budgétaire et sur un plan clinique en complétant le champ filiatif par un travail spécifique articulant le champ législatif avec les enjeux psychiques.

Elles étaient représentées par les activités d'agrément pour l'adoption, les bilans psychologiques à la demande des professionnels de l'enfance pour des cas complexes dans des situations filiatives de délaissement ou de maltraitance, de bilan d'adoptabilité psychique, de supervisions ponctuelles ou au long cours d'équipes travaillant dans le champ de la protection de l'enfance et enfin d'expertises à la demande des juges pour enfants ou des affaires familiales. Ces activités étaient le reflet de la qualité d'expertise du lien parental, filiatif même dans les situations extrêmes de maltraitance.

L'ensemble de ces activités a été arrêté en décembre 2018 contre l'avis de l'équipe et du médecin directeur.

Ces activités permettaient un travail en réseau avec les ASE, les Conseils généraux, les tribunaux pour enfants, les CECOS.

| | TRIBUNAUX/EXPERTISES CONSEILS GÉNÉRAUX/BILANS - SUPERVISIONS | | CONSEILS GÉNÉRAUX AGRÉMENT/ADOPTION | | TOTAUX | |
|------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------|--|----------------------------|
| | NOMBRE DE DEMANDES INITIALES ENREGISTRÉES | INTERVENTIONS RÉALISÉES | NOMBRE DE DEMANDES INITIALES ENREGISTRÉES | INTERVENTIONS RÉALISÉES | NOMBRE DE DEMANDES INITIALES ENREGISTRÉES | INTERVENTIONS RÉALISÉES |
| PARIS (75) | 16 | 10 | 1 | - | 17 | 11 |
| YVELINES (78) | 2 | - | - | - | - | - |
| ESSONNE (91) | 1 | 2 | - | - | 2 | 2 |
| HAUTS-DE-SEINE (92) | 1 | 1 | - | - | 1 | 1 |
| SEINE-SAINT-DENIS | 3 | 1 | - | - | 1 | 1 |
| VAL-DE-MARNE | 3 | 3 | 28 | 10 | 31 | 13 |
| VAL-D'OISE | 16 | 5 | - | - | 16 | 5 |
| TOTAUX 2018 | 39 | 22 | 29 | 11 | 68 | 33 |
| TOTAUX 2017 | 49 | 29 | 29 | 12 | 78 | 41 |
| TOTAUX 2016 | 66 | 33 | 64 | 32 | 130 | 65 |
| TOTAUX 2015 | 68 | 41 | 51 | 27 | 119 | 68 |
| TOTAUX 2014 | 25 | 38 | 18 | 18 | 43 | 56 |

- **Expertises : 14 en 2018 (16 en 2017)**
- **Agréments : 11 agréments en 2018 (12 en 2017)**
- **Bilan psychologique : nous avons effectué 2 bilans psychologiques en 2018.**
- **Supervisions :** les activités de supervisions s'adressent aux équipes ASE, foyers, maison d'enfants particulièrement en difficulté pour un cas de placement ou lors d'un projet d'adoption. Nous recevons en binôme l'équipe qui présente ce cas pour tenter d'appréhender les enjeux psychiques pour mieux cerner les perspectives d'avenir. Nous avons pu effectuer **6 supervisions** pour des équipes de l'ASE en 2018 (6 en 2017).

L'ensemble du chiffre d'affaires de l'activité hors tutelle pour l'année 2018 a été de :

40 966 + 1 080 + les 5 expertises finalisées en janvier 2019 (17 646 euros) : **59 692 euros HT.**

Les interventions extérieures

Depuis la création du COFI-CMP, sous l'impulsion du Pr SOULÉ, les activités extérieures ont toujours été réalisées afin qu'une visibilité de la consultation dans sa spécificité dans le champ filiatif soit effective. Les interventions extérieures ont permis de mettre en place une politique de d'information, de communication, d'orientation afin de faire venir au COFI-CMP les personnes relevant des problèmes de filiation.

Nos nombreuses interventions dans les colloques nationaux et internationaux, dans les médias, reflètent la qualité des intervenants dans le domaine de la parentalité, la filiation et la maltraitance. Depuis le déménagement de rue de l'Abbé Groult, cette activité extérieure s'est poursuivie à la fois sur le temps du COFI-CMP et sur le temps personnel des intervenants du COFI-CMP, en particulier du médecin directeur.

En 2018, nous avons poursuivi nos interventions dans le champ de l'adoption et dans le champ de la bioéthique, nos interventions extérieures en colloque, dans les émissions de radio. Cela reflète la qualité de notre expertise dans le champ filiatif et notre reconnaissance par les institutions au plus haut niveau. Nous avons effectué aussi des interventions au côté du Professeur de droit Mme LABRUSSE-RIOU, puis auprès du Conseil d'État et à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques de l'Assemblée et du Sénat. Nos interventions touchent de plus en plus le milieu juridique avec des colloques auprès du Tribunal de Paris et des interventions auprès de l'École nationale de magistrature.

Ces interventions extérieures reflètent la volonté du Pr SOULÉ de porter au public une connaissance de l'enfant reposant sur les bases de la psychanalyse. Ce qui nous paraît important à notre époque où elle est si attaquée.

Nous avons pu intervenir aussi à la 4^e journée parisienne « Parentalité et Enfance » et intervenir auprès de 100 personnes sur la thématique de la maltraitance et de l'adoption.

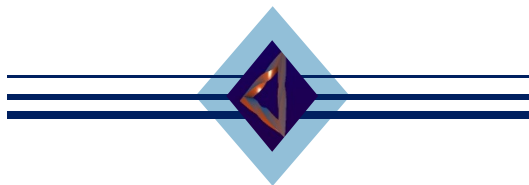
Concernant l'activité « parentalité » que nous faisons au sein de la consultation depuis 1999, cette activité avait toujours été subventionnée par le « Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents » (REAAP). Cette aide avait contribué à la réussite de ce projet. Depuis l'arrêt de la subvention en 2018, nous nous interrogeons sur la pertinence d'une nouvelle activité « parentalité ».

Le public du COFI-CMP

Les parents sont adressés par les pédiatres, psychologues scolaires ou du service adoption des Conseils généraux, orthophonistes, psychomotriciennes, les consultations hospitalières, les institutrices, les PMI et les crèches. Dans d'autres cas, les parents ont connu la consultation suite à un écho favorable par d'autres parents suivis ici.

L'ensemble de notre activité est en baisse par rapport à l'année pour les raisons évoquées précédemment, en particulier les interrogations quant à l'avenir du CMP, puis de l'absence de lieu de déménagement 15 jours avant son organisation.

PROJETS 2019



Le déficit structurel de la consultation depuis 17 ans a été pris en charge et en compte par l'ensemble des structures Cerep-Phymontin à partir de 2016 avec un plan global de redressement qui a été donné régulièrement.

Dans ce plan, le déménagement fin 2018 du COFI-CMP a été imaginé dans un lieu plus compact, correspondant au budget locatif du COFI-CMP.

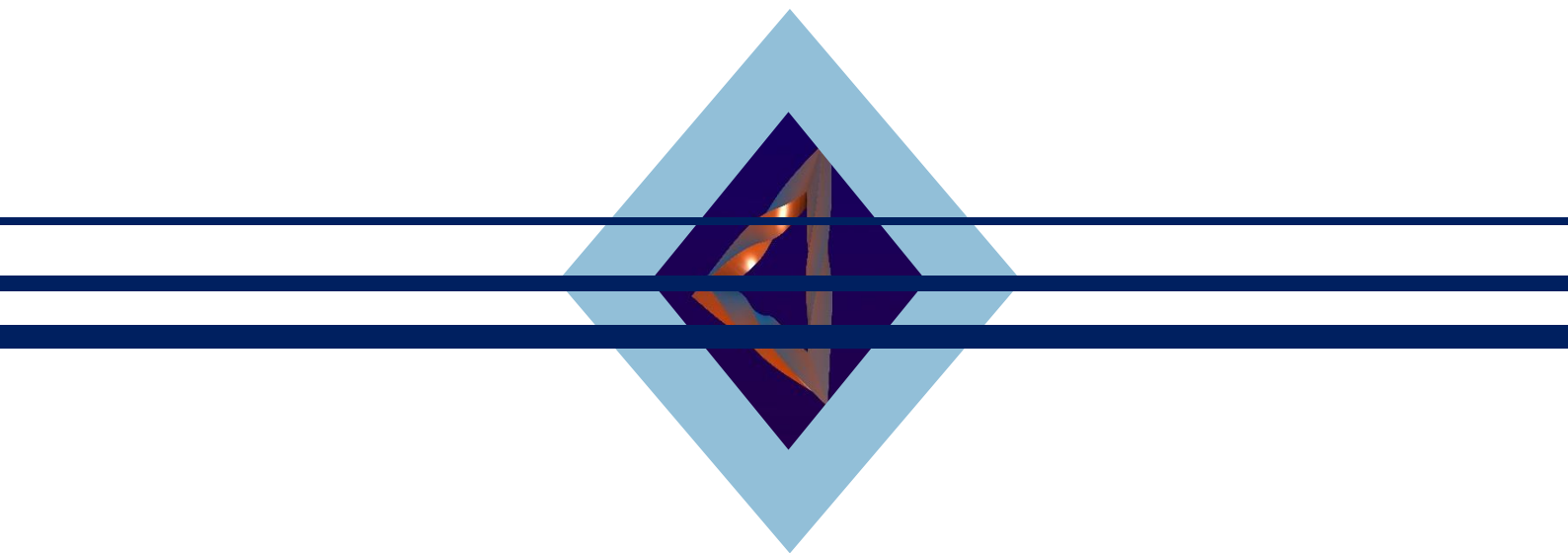
En raison des contraintes budgétaires, l'année 2018 a été une année d'interrogation sur l'activité et l'orientation à donner pour le développement futur de la consultation en un autre lieu : accolée à une institution ou isolée.

L'échec du projet de rapprochement avec le CMPP Saint-Michel a été peu compréhensible par l'équipe, en particulier lorsque l'élimination de ce qui semblait être un facteur limitant, comme l'activité hors tutelle, n'a pas rendu possible à nouveau le projet dans toutes ses potentialités.

L'activité du COFI-CMP a été, en janvier 2019, déménagée sur le site Notre-Dame de Bon Secours dans le 14^e arrondissement dans des premiers locaux peu adaptés puis, dans un second temps, dans des locaux tout à fait satisfaisants pour l'activité clinique pour l'enfant et la famille.

Le changement d'arrondissement et l'arrêt des activités hors tutelle dans le champ de la protection de l'enfance ainsi que la nécessité d'inscrire le COFI-CMP dans des projets innovateurs nous ont fait imaginer plusieurs possibilités quant à l'avenir :

- Le développement d'un réseau de « consultations de proximité » pour le 14^e, sur le même modèle que ce qui avait été fait pour la consultation dans le 14^e puis le 15^e, à deux reprises : rencontre avec les acteurs de la santé du 14^e, directrice d'école, Crèche, PMI... ;
- La poursuite de l'activité « Filiations » dans le champ de l'adoption nationale et internationale ;
- L'extension de l'activité « Filiations » dans le champ de l'Aide Médicale à la Procréation à la fois pour des consultations aussi bien avant qu'après l'arrivée de l'enfant : développement du réseau maternité, PMI, CAMPS, réseau petite enfance, Centre Alfred Binet, CECOS ;
- Le travail sur la parentalité empêchée, difficile d'accès : endométriose, infertilité d'origine psychique ou somatique. Ce qui suppose un réseau avec les centres d'infertilité, CECOS et les consultations hospitalières et les cabinets de gynécologie ;
- La collaboration avec les autres unités du Cerep-Phymontin pour les bilans psychologiques que nous pourrions réaliser, ainsi que sous forme de consultations dans le champ de la parentalité adoptive ou procréatique dans une intervention spécifique et complémentaire à leur approche.



CMPP DENISE WEILL

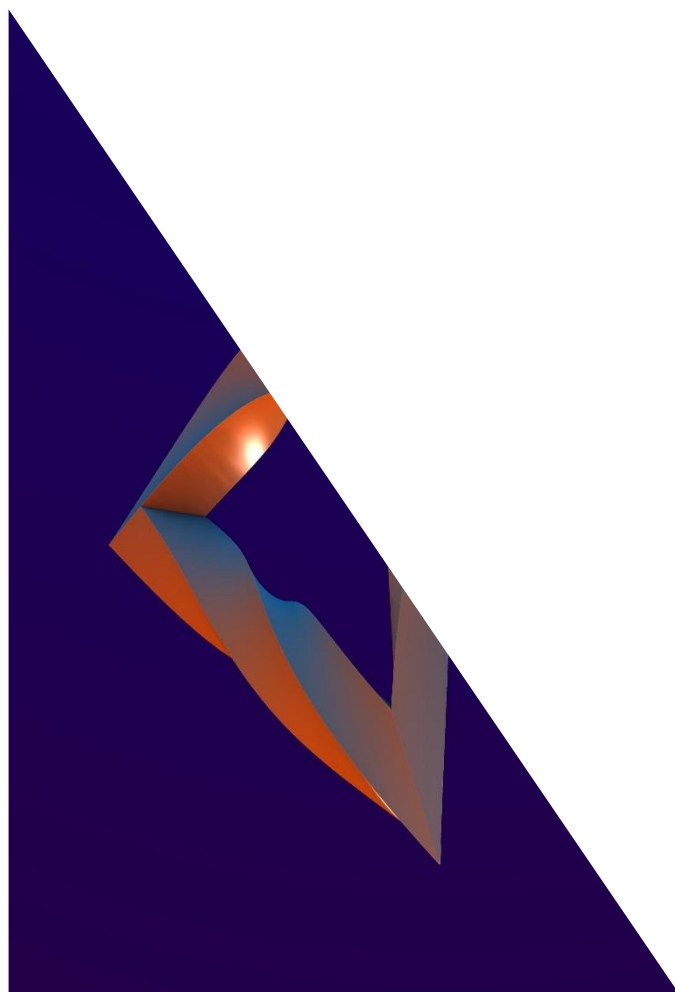
29 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris

Tél. : 01 48 24 76 14

Courriel : cmpp@cerp-phymontin.org

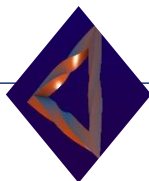
Médecin directeur : Marie CARTIER

Directeur adjoint : Nicolas RAMBOURG



LIEU DE CONSULTATIONS, DE DIAGNOSTICS ET DE SOINS, LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE REÇOIT DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DE JEUNES ADULTES, DE 2 À 24 ANS, PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES ET D'APPRENTISSAGE. LE CMPP ASSURE DES PRISES EN CHARGE ADAPTÉES ET IMPLIQUE LES PARENTS DANS LE SUIVI PROPOSÉ.

ÉDITORIAL



L'année 2018 a été une année de changement pour le CMPP avec en particulier la mise en place du CPOM et la décision d'acheter de nouveaux locaux.

Par la signature du CPOM au mois de décembre 2017, la dotation globale devient la nouvelle modalité budgétaire pour l'ensemble des trois établissements médico-sociaux de l'association (CMPP Denise Weill, CMPP Saint-Michel, IME).

Pour le CMPP Denise Weill, il a pour conséquence une baisse du budget de fonctionnement puisque le déficit structurel récurrent depuis plus de 10 ans ne sera dorénavant plus repris par nos tutelles. Dans cette perspective l'achat de nouveaux locaux a pour objectif d'améliorer notre situation budgétaire par la diminution de nos frais de structure et de contribuer à la pérennité de notre établissement.

Sur le plan clinique, le CPOM implique la disparition du paiement « à l'acte » sur lequel l'institution s'est construite dans la relation avec ses patients depuis son ouverture.

Ce changement n'a pas modifié la dynamique de l'équipe. Nos réunions de synthèse ont montré une bonne communication, une continuité dans les soins proposés mais aussi une envie de nouvelles formations et de nouveaux projets qui viendraient nourrir l'offre de soins (formation aux thérapies familiales, évaluation des groupes thérapeutiques).

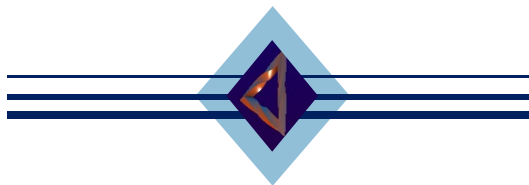
Par ailleurs, nous avons eu beaucoup de nouvelles demandes y compris de familles domiciliées en dehors de Paris qui se plaignent de délais trop longs sur leur territoire. Nous y répondons en fonction de leur pertinence clinique ayant conscience de la difficulté d'une prise en charge de patients dont le domicile est trop éloigné du CMPP.

Notre mission reste une consultation « tout-venant », non sectorisée et gratuite qui nous rend facile d'accès. Cette spécificité n'empêche pas le constat de situations particulièrement complexes nécessitant des soins pluridisciplinaires et un accompagnement fréquent pour l'inclusion des enfants dans le milieu scolaire. Parfois un long travail de préparation et d'orientation vers des établissements spécialisés (hôpital de jour, ITEP, Soins études...) s'avère nécessaire. L'espace de consultation permet un accompagnement de ces familles tout en préservant un espace de soins spécifiques pour l'enfant ou l'adolescent en fonction du besoin.

La réalisation de nos objectifs quantitatifs comme qualitatifs a été permise par l'investissement engagé et professionnel de toute une équipe, toujours prête à s'adapter aux besoins des patients.

Nous espérons que le déménagement soit une nouvelle étape afin d'assurer la continuité de ce travail d'équipe au service des patients.

TEMPS FORTS 2018



△ CPOM (CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS)

La mise en œuvre du CPOM a débuté le 1^{er} janvier 2018. Au préalable, dès le début des négociations, la reprise ou non du déficit structurel du CMPP nous a préoccupés. Après des négociations succinctes avec l'ARS, il a été acté que le déficit ne serait pas inclus dans la dotation, impliquant une baisse du budget réel du CMPP.

Au final l'association a opté pour la signature du CPOM au bénéfice de l'ensemble du secteur médico-social de l'association.

L'activité est désormais calculée en taux d'occupation. Nous nous sommes engagés à atteindre au minimum 90 % de taux d'occupation correspondant à 90 % de nos actes.

△ PROJET IMMOBILIER

Dans le souhait d'améliorer nos conditions budgétaires nous avons continué nos recherches et trouvé des locaux rue d'Alsace. Après rencontre du bureau de l'association, la décision d'acquisition de ce bien a été prise et un compromis de vente signé le 10 juillet 2018.

Les mois qui ont suivi ont été consacrés aux demandes d'autorisation nécessaires pour des locaux recevant du public (ERP), accompagné par le siège et l'architecte qui conduira les travaux. La signature définitive aura lieu le 4 mars 2019.

Ces locaux sont situés dans le 10^e arrondissement. Le CMPP reste globalement sur le même territoire mais dans un arrondissement différent. Nous devrions garder nos patients actuels et en même temps être sollicités par de nouveaux partenaires. Les rencontres avec l'équipe municipale et les acteurs sociaux locaux se sont avérées positives et encourageantes pour notre implantation dans ce quartier.

Sur un plan pratique, l'aménagement de ces locaux comporte deux bureaux de moins et nécessitera de modifier l'organisation des plannings. L'équipe consciente de nos difficultés budgétaires et soucieuse de pérenniser l'offre de soins a plutôt bien accueilli ce projet.

△ PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement réactualisé tous les 5 ans a été validé par le conseil d'administration au cours de l'année 2018.

Il a été révisé par l'ensemble de l'équipe pour être le reflet le plus précis possible de notre fonctionnement et de notre approche clinique. Il met aussi en avant le souhait des professionnels d'optimiser l'activité du CMPP, par une permanente adaptation de l'offre de soins en fonction des besoins des patients.

Les relations avec nos partenaires font également partie intégrante de notre activité.

Enfin de nouveaux projets viennent nourrir notre travail quotidien. L'un d'eux concerne un projet de recherche d'évaluation des thérapies de groupe, soins pratiqués depuis de nombreuses années au CMPP.

△ REMANIEMENT DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2018 un pédopsychiatre a quitté ses fonctions. Après 4 mois de vacance de poste, nous avons recruté un nouveau médecin.

Depuis le mois de septembre 2018, l'équipe est au complet et stable.

Par ailleurs, comme nous le constatons depuis plusieurs années, le temps d'assistance sociale reste insuffisant (0,50 ETP) compte tenu de la multiplication de situations complexes nécessitant des liens soutenus et des rencontres fréquentes avec nos partenaires.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ BILAN DE L'ACTIVITÉ

Au cours de l'année 2018, 5 838 actes ont été réalisés pour une file active de 336. Malgré un poste vacant de médecin de 0,25 ETP pendant 3 mois, l'objectif de 5 800 actes a été atteint grâce à la mobilisation de toute l'équipe et à la vigilance quant à l'absentéisme (mise en place d'un rappel de rendez-vous par SMS pour certaines familles).

Activité pour l'ensemble des enfants de la file active sur la totalité de l'année

| NOMBRE D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE | NOMBRE | TAUX DE LA FILE ACTIVE (%) |
|---|--------|----------------------------|
| NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE | 336 | 100 |
| DONT NOMBRE D'ENFANTS REÇUS POUR LA 1RE FOIS | 116 | 34,5 |
| NOMBRE TOTAL D'ENFANTS SORTIS DANS L'ANNÉE | 29 | 8,6 |
| - DONT NOMBRE D'ENFANTS SORTIS PENDANT OU APRÈS UN DIAGNOSTIC | 0 | 0 |
| - DONT NOMBRE D'ENFANTS SORTIS PENDANT OU APRÈS UNE PÉRIODE DE TRAITEMENT | 26 | 7,7 |

| NOMBRE D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE QUI ONT BÉNÉFICIÉ AU MOINS UNE FOIS DES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT SUIVANTES AU COURS DE L'ANNÉE 2018 (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES PAR ENFANT) | NOMBRE | TAUX DE LA FILE ACTIVE (%) |
|--|--------|----------------------------|
| NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN DIAGNOSTIC | 161 | 47,9 |
| NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN TRAITEMENT | 233 | 69,3 |
| NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SOINS COMPLÉMENTAIRES HORS CMPP FINANCÉS PAR LE CMPP | 0 | 0 |
| NOMBRE D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE SOINS COMPLÉMENTAIRES HORS CMPP NON FINANCÉS PAR LE CMPP | 0 | 0 |

| NOMBRE TOTAL D'ENFANTS DE LA FILE ACTIVE AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE SYNTHÈSE EFFECTUÉE DANS L'ANNÉE | NOMBRE | TAUX DE LA FILE ACTIVE (%) |
|--|---------------|-----------------------------------|
| NOMBRE TOTAL D'ENFANTS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE SYNTHÈSE | 132 | 39,3 |
| NOMBRE TOTAL DE SYNTHÈSES INDIVIDUELLES EFFECTUÉES | 186 | - |

En ce qui concerne les synthèses, nous avons répertorié celles qui réunissent l'équipe dans son ensemble. De nombreuses « mini synthèses » informelles ont lieu entre les professionnels ou partenaires concernés par le suivi d'un enfant. Ces temps- là ne sont pas comptabilisés.

Nombre d'enfants entrés dans l'année, selon le délai entre la demande de rendez-vous et le 1^{er} rendez-vous

| | NOMBRE D'ENFANTS SELON L'ATTENTE ENTRE LA DEMANDE DE RDV ET LE 1^{ER} RENDEZ-VOUS | % |
|--|--|----------|
| Moins de 15 jours | 9 | 7,8 |
| Entre 15 jours et moins d'un 1 mois | 10 | 8,6 |
| Entre 1 mois et moins de 3 mois | 54 | 46,6 |
| Entre 3 mois et moins de 6 mois | 32 | 27,6 |
| Entre 6 mois et moins de 12 mois | 8 | 6,9 |
| 12 mois ou plus | 3 | 2,6 |

En 2018, nous avons pu accueillir 119 nouveaux patients. Nous souhaitons recevoir les patients dans les 3 mois suivant le premier appel téléphonique, ce qui a été possible pour environ deux tiers des demandes.

Au début de la prise en charge, la plupart des familles nécessite d'être reçue de façon rapprochée ; nous ne pouvons donc pas toujours « absorber » l'afflux des premières demandes. Il faut noter ici que nous sommes parfois amenés à répondre à un déficit de place d'autres territoires ; nous sommes vigilants à réorienter des patients pour qui des trajets trop longs viendraient empêcher un suivi régulier.

La répartition par âge et par sexe des enfants et des adolescents

| TRANCHES D'ÂGE | GARÇONS | FILLES | TOUS | % |
|---------------------|-------------|-------------|------|------------|
| 0 à 3 ans inclus | - | - | - | - |
| 4 à 5 ans inclus | 12 | 5 | 17 | 5,1 |
| 6 à 10 ans inclus | 79 | 44 | 123 | 36,6 |
| 11+ à 15 ans inclus | 76 | 47 | 123 | 36,6 |
| 16+ à 17 ans inclus | 21 | 12 | 33 | 9,8 |
| 18 à 20 ans inclus | 9 | 18 | 27 | 8 |
| 21 ans et plus | 8 | 5 | 13 | 3,9 |
| Totaux | 205 | 131 | 336 | 100 |
| Totaux en % | 61 % | 39 % | | |

La répartition par âge et par sexe est sensiblement la même que l'année précédente et concerne essentiellement des enfants en période de latence et des adolescents.

Cette année, nous n'avons pas reçu d'enfant entre 2 et 3 ans, probablement pour les mêmes raisons constatées les années précédentes :

- l'agrément démarre à l'âge de 2 ans ;
- un territoire bien équipé de structures « Petite Enfance ».

Origine géographique des familles

| PARIS | | | ÎLE-DE-FRANCE | | |
|--------------------|------------|-------------|-----------------|-----------|-------------|
| PAR ARRONDISSEMENT | EN NOMBRE | EN % | PAR DÉPARTEMENT | EN NOMBRE | EN % |
| 1 ^{er} | 2 | 0,6 | 77 | 3 | 0,9 |
| 2 ^e | 13 | 3,8 | 78 | - | - |
| 3 ^e | 7 | 2 | 91 | - | - |
| 4 ^e | 2 | 0,6 | 92 | 5 | 1,5 |
| 5 ^e | - | - | 93 | 22 | 6,5 |
| 6 ^e | 1 | 0,3 | 94 | 5 | 1,5 |
| 7 ^e | 1 | 0,3 | 95 | 3 | 0,9 |
| 8 ^e | 6 | 1,7 | 60 | 2 | 0,6 |
| 9 ^e | 58 | 17,2 | Province | 1 | 0,3 |
| 10 ^e | 103 | 30,6 | | | |
| 11 ^e | 15 | 4,4 | | | |
| 12 ^e | 7 | 2 | | | |
| 13 ^e | 2 | 0,6 | | | |
| 14 ^e | 3 | 0,9 | | | |
| 15 ^e | 2 | 0,6 | | | |
| 16 ^e | - | - | | | |
| 17 ^e | 6 | 1,7 | | | |
| 18 ^e | 26 | 7,7 | | | |
| 19 ^e | 21 | 6,2 | | | |
| 20 ^e | 20 | 5,9 | | | |
| TOTAUX | 295 | 87,8 | | 41 | 12,2 |

Les familles reçues restent domiciliées majoritairement à proximité géographique du CMPP, pour l'essentiel dans les 9^e et 10^e arrondissements.

Les correspondants

| ORIGINES DE LA DEMANDE | EN NOMBRE | EN % |
|--|-----------|------|
| HÔPITAUX DE JOUR/HÔPITAUX/PMI | 5 | 1,5 |
| ÉDUCATION NATIONALE, MDPH | 81 | 24,1 |
| ACCÈS DIRECT (FAMILLE SUIVIE, MÊME FRATRIE ET CONNAISSANCES) | 84 | 25 |
| REPRISE DE CONTACT | 29 | 8,6 |
| MÉDECINS ET PARAMÉDICAUX LIBÉRAUX | 43 | 12,8 |
| ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX | 15 | 4,4 |
| SERVICES SOCIAUX (ASE...) | 4 | 1,2 |
| ÉQUIPE DU CEREP | 36 | 10,7 |
| PRESSE/INTERNET | 20 | 6 |
| NON RENSEIGNÉ | 19 | 5,7 |
| TOTAUX | 336 | 100 |

Les orientations vers le CMPP viennent essentiellement de l'Éducation nationale et du « bouche-à-oreille ». Suivent les médecins et les acteurs paramédicaux exerçant en libéral.

Nous notons également que fréquemment des patients antérieurement suivis reprennent contact avec le CMPP. Ces demandes grâce à la confiance établie avec le CMPP interviennent le plus souvent lors de nouvelles étapes de vie et donnent lieu à une réactualisation de la prise en charge.

△ ÉVOLUTION DE LA PRISE EN CHARGE, SOIN, ORGANISATION

Types d'actes réalisés

| TYPE D'ACTES | 2016 | 2017 | 2018 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| CONSULTATION DE DÉPISTAGE | 100 | 110 | 99 |
| CONSULTATION DE GUIDANCE | 936 | 847 | 996 |
| BILAN PSYCHOLOGIQUE | 101 | 104 | 71 |
| BILAN ORTHOPHONIQUE | 50 | 60 | 60 |
| BILAN PSYCHOMOTEUR | 67 | 51 | 65 |
| THÉRAPIE INDIVIDUELLE | 1 888 | 1 680 | 1 743 |
| THÉRAPIE DE GROUPE | 763 | 747 | 819 |
| RÉÉDUCATION ORTHOPHONIQUE | 1 010 | 1 000 | 924 |
| PSYCHOPÉDAGOGIE | 300 | 268 | 264 |
| RÉÉDUCATION PSYCHOMOTRICE | 514 | 491 | 424 |
| REPRISE DE CONTACT | 20 | 15 | 17 |
| FIN DE BILAN | 59 | 39 | 31 |
| RÉÉDUCATION DE GROUPE | - | - | 36 |
| BILAN D'OBSERVATION | - | 4 | - |
| RÉUNION D'ÉCOLE | 20 | 10 | 7 |
| RÉUNION STRUCTURE/FOYER | 2 | 3 | 7 |
| PSYCHODRAME | 210 | 246 | 275 |
| TOTAL DES ACTES RÉALISÉS | 6 036 | 5 675 | 5 838 |

Comme chaque année, notre activité clinique s'articule autour de différentes réunions de synthèse, axe central de notre fonctionnement institutionnel.

Les temps d'élaboration à plusieurs font partie intégrante de la prise en charge du patient. Ils peuvent se dérouler entre différents intervenants auprès de l'enfant, mais également auprès d'autres collègues dont l'écoute distanciée apporte un éclairage indispensable.

La réunion de synthèse est aussi l'occasion de la confrontation des différents avis cliniques. Il s'agit d'approcher la singularité de la problématique du patient afin d'ajuster au mieux l'aide proposée et tendre vers une prise en charge qui soit véritablement du « sur-mesure » pour le patient et sa famille.

La richesse de notre offre de soins et son organisation sont permises, non seulement par le nombre de cliniciens mais aussi par les compétences multiples de chaque professionnel.

Pour l'année 2018, nous avons organisé :

- 29 réunions de synthèse avec toute l'équipe ;
- 7 réunions réunissant les consultants et les psychothérapeutes ;
- 8 réunions réunissant les consultants et les rééducateurs ;
- 9 réunions réunissant les consultants ;
- 9 réunions réunissant les psychothérapeutes.

L'ensemble de ces réunions ont permis d'évoquer plus de 180 situations. Des réunions spécifiques sont également organisées autour de thématiques précises : les bilans, les groupes, le psychodrame, le suivi des stagiaires ainsi que des temps de formation.

Profil médico-sociaux des enfants

| FACTEURS ORGANIQUES | | |
|--|------------|------------|
| CATÉGORIES | NOMBRE | % |
| AUCUN | 125 | 37,2 |
| FACTEURS ANTÉNATAUX D'ORIGINE MATERNELLE | 2 | 0,6 |
| FACTEURS PÉRINATAUX | 6 | 1,8 |
| ATTEINTES CÉRÉBRALES POST-NATALES | - | - |
| MALADIES GÉNÉTIQUES OU CONGÉNITALES | 1 | 0,3 |
| INFIRMITÉS ET AFFECTIONS SOMATIQUES INVALIDANTES | 1 | 0,3 |
| CONVULSIONS ET ÉPILEPSIES | - | - |
| ANTÉCÉDENTS DE MALADIES SOMATIQUES | 3 | 0,9 |
| AUTRES | 3 | 0,9 |
| PAS DE RÉPONSE POSSIBLE/DÉFAUT D'INFORMATION | 195 | 58 |
| TOTAL | 336 | 100 |

| DIAGNOSTICS | | |
|---|------------|-------------|
| CATÉGORIES | NOMBRE | % |
| AUTISME | - | - |
| TROUBLES PSYCHOTIQUES | 2 | 0,6 |
| TROUBLES NÉVROTIQUES | 59 | 17,5 |
| PATHOLOGIES LIMITES | 28 | 8,3 |
| TROUBLES RÉACTIONNELS | 5 | 1,5 |
| DÉFICIENCES MENTALES | 2 | 0,6 |
| TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT ET DES FONCTIONS INSTRUMENTALES | 31 | 9,2 |
| TROUBLE DES CONDUITES ET DU COMPORTEMENT | 10 | 2,9 |
| TROUBLES À EXPRESSION SOMATIQUE | 7 | 2 |
| VARIATIONS DE LA NORMALE | 4 | 1,2 |
| TOTAL | 148 | 43,8 |

| FACTEURS ET CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT | | |
|---|---------------|------------|
| CATÉGORIES | NOMBRE | % |
| AUCUN | 24 | 7,1 |
| TROUBLES MENTAUX/PERTURBATIONS PSYCHOLOGIQUES DANS LA FAMILLE | 22 | 6,5 |
| CARENES AFFECTIVES, ÉDUCATIVES, SOCIALES, CULTURELLES | 19 | 5,6 |
| MALTRAITANCE ET NÉGLIGENCE GRAVES | - | - |
| RUPTURE DES LIENS AFFECTIFS | 7 | 2 |
| CONTEXTE SOCIO-FAMILIAL PARTICULIER | 55 | 16,3 |
| AUTRES | 21 | 6,2 |
| PAS DE RÉPONSE POSSIBLE/DÉFAUT D'INFORMATION | 188 | 56 |
| TOTAL | 336 | 100 |

D'année en année, nous améliorons le recueil des données statistiques concernant le profil des patients. Les chiffres de l'année 2018 sont à lire avec réserve puisqu'ils ne concernent encore qu'un échantillon de notre file active.

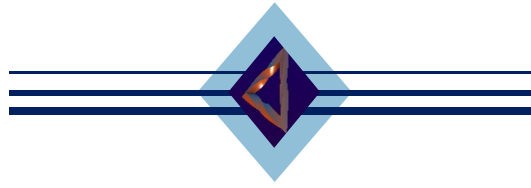
Travail social, travail de liaison

| PAR AN | 2017 | 2018 |
|---|-------------|-------------|
| RÉUNIONS SCOLAIRES AU CMPP | 13 | 15 |
| ÉQUIPES ÉDUCATIVES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES | 10 | 10 |
| NOMBRE DE RÉUNIONS PPS (PROJET PERSONNALISÉ DE SCOLARISATION) | 33 | 30 |
| RENDEZ-VOUS AVEC LES FAMILLES | 41 | 36 |
| RÉUNIONS AVEC L'ASE ET LES MAISONS D'ENFANTS + SYNTHÈSES PROFESSIONNELLES | 6 | 2 |
| NOMBRE DE DOSSIERS FAITS POUR UNE RECONNAISSANCE DE HANDICAP | 14 | 20 |
| NOMBRE DE DOSSIERS D'ORIENTATION EN INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES | 2 | 1 |
| NOMBRE DE VISITES D'INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES | - | 1 |
| RÉUNIONS DE COORDINATION AVEC LES SERVICES SOCIAUX DE CMPP ET D'ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS (8 PAR AN) | - | 1 |

Confrontée à des situations complexes, en particulier pour des adolescents, l'intervention de l'assistance sociale auprès des familles met en avant, une nouvelle fois, le travail de lien nécessaire avec nos partenaires. Véritable interface entre les différents professionnels du CMPP et les partenaires extérieurs, l'assistance sociale permet les échanges indispensables à la coordination des soins.

Le poste d'assistante sociale, à mi-temps actuellement, n'est toujours pas suffisant pour répondre à ces nombreuses situations.

PROJETS 2019



Projet immobilier

La signature de l'acquisition des locaux situés 25 rue d'Alsace est prévue le 4 mars 2019.

En suivant commenceront des travaux pour l'aménagement de 7 bureaux adaptés à notre projet d'établissement.

Un déménagement est prévu, au plus tôt au mois de juillet, au plus tard à la fin du mois d'août 2019 pour assurer la reprise de l'activité à partir de la rentrée de septembre.

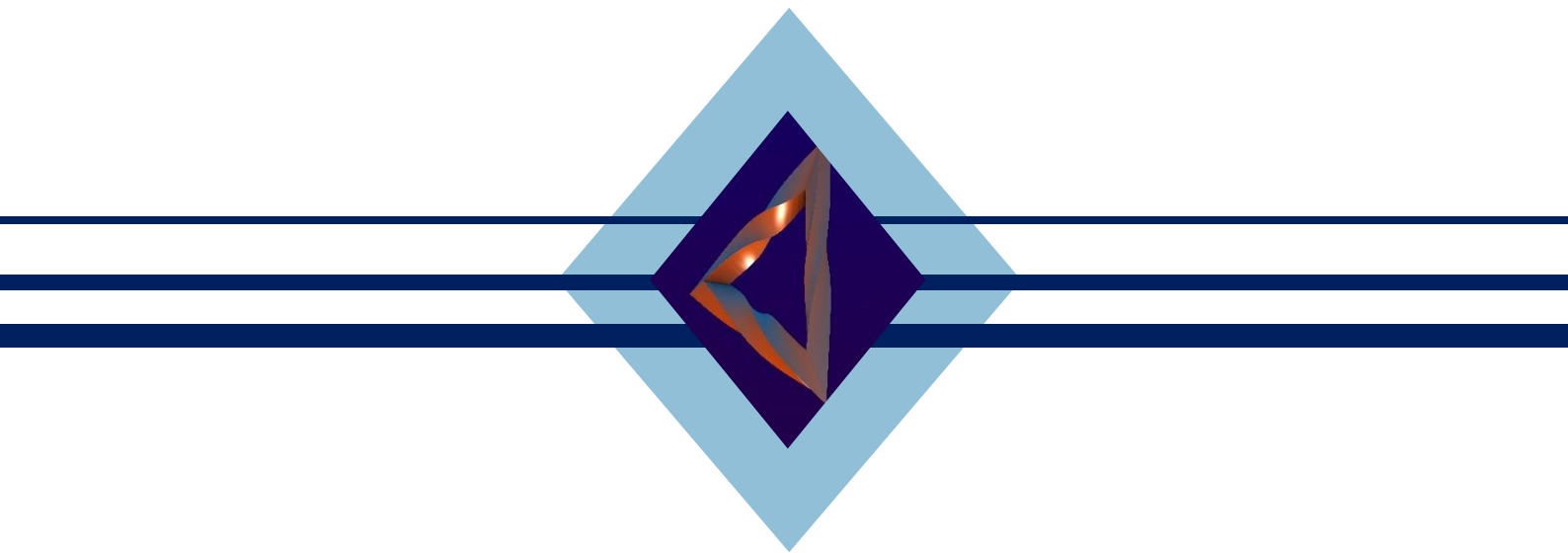
Formation

Une formation en interne est prévue au mois d'avril 2019 sur le thème du « Transsexualisme », sujet qui a concerné plusieurs de nos patients ces dernières années.

Une formation en externe de deux thérapeutes à la thérapie familiale commencera au début de l'année 2019 avec pour objectif d'améliorer encore nos outils thérapeutiques et d'étoffer l'offre de soins du CMPP.

Projet de recherche

Ce projet mobilise le groupe des psychologues ; il a pour objectif l'évaluation de l'effet thérapeutique individuel des thérapies de groupe.



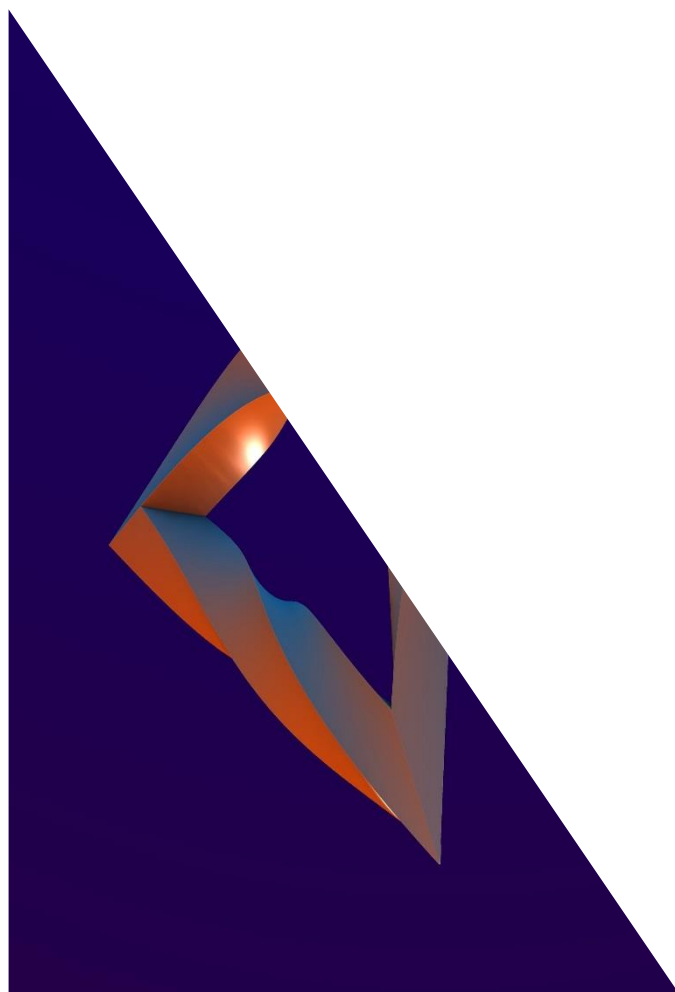
CMPP SAINT-MICHEL

6 allée Joseph Recamier - 75015 Paris

Tél. : 01 45 30 03 06

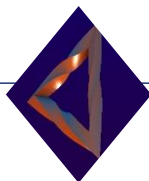
Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymontin.org

Médecin directeur : Philippe METELLO



***LIEU DE CONSULTATIONS, DE DIAGNOSTICS ET DE SOINS,
LE CENTRE MÉDICO-PSYCHO-PÉDAGOGIQUE SAINT-MICHEL
REÇOIT DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DE JEUNES
ADULTES, DE 0 À 20 ANS, EN TRAITEMENT PSYCHOLOGIQUE
ET/OU INSTRUMENTAL. LE CMPP ASSURE DES PRISES
EN CHARGE ADAPTÉES ET IMPLIQUE LES PARENTS
DANS LE SUIVI PROPOSÉ.***

ÉDITORIAL

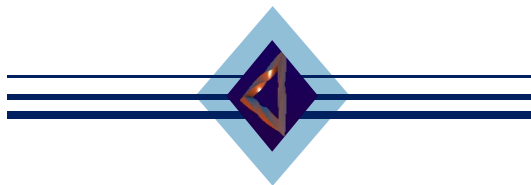


Après une année 2016 marquée par les incertitudes sur l'avenir du CMPP et une année 2017 de transition, entre installation dans de nouveaux locaux et la reprise en juin de la gestion administrative de l'établissement par l'association Cerep-Phymontin, l'année 2018 aura été une année de consolidation. Les locaux ont été investis par l'équipe qui a trouvé petit à petit ses marques.

Côté familles, les demandes continuent d'affluer et nous peinons à pouvoir répondre à toutes. Le CMPP est un partenaire repéré dans l'arrondissement, en particulier dans son quart sud-ouest. La PMI des Périchaux, 3 écoles élémentaires et maternelles, proches de notre établissement, Brancion (en REP), Saïda et Olivier de Serre et le collège Modigliani sont des établissements qui accueillent une population importante d'enfants en grandes difficultés familiales et sociales. Ils nous sollicitent en particulier pour des situations de plus en plus complexes aux intrications pédagogiques, psychopathologiques, sociales et éducatives qui réclament l'intervention d'un grand nombre de professionnels et d'institutions.

Une réflexion est en cours au CMPP pour tenter de répondre au mieux à ces demandes, sans le faire pour autant au détriment de situations, moins complexes, qui ne cessent, elles aussi, d'affluer. C'est la raison pour laquelle nous avons cherché au cours de cette année à améliorer et renforcer les partenariats, tant du côté des autres consultations de pédopsychiatrie de l'arrondissement que du côté des écoles.

TEMPS FORTS 2018



Du côté des soins, **deux nouveaux groupes thérapeutiques ont été créés**. Un groupe thérapeutique nommé « ensemble après l'école » est animé par deux psychologues les mardis à 15h30. Il peut accueillir jusqu'à 5 enfants de 6 à 9 ans présentant des troubles du comportement et des apprentissages. Le second groupe créé s'adresse à des lycéens qui présentent d'importantes inhibitions, c'est un psychologue qui en est le thérapeute avec l'aide d'une stagiaire. Le CMPP a maintenant une offre groupale qui permet de prendre en charge toutes les tranches d'âges accueillies. Mais cela n'est pas suffisant, nous sommes malheureusement au maximum du réalisable et nous n'arrivons pas à répondre à l'ensemble des demandes groupales, notamment pour des enfants en âge d'école maternelle et élémentaire.

Du côté de l'équipe, tous les salariés ont signé en 2018 leur nouveau contrat après leur **reclassement dans la convention 66**.

Les **absences de soignants** n'ont pas été sans conséquence sur l'activité du CMPP. Si la psychomotricienne partie en congé maternité prolongé par un congé parental, a pu être remplacée, la prolongation du congé maladie d'une psychologue, déjà absente en 2017 et le départ d'un médecin consultant qui n'a pu être immédiatement remplacé, se sont soldés par une baisse de l'activité.

La politique de formation de l'association a porté ses fruits, 63,7 heures (soit 9,8 jours) ont été consacrées à la formation en 2018 (5 h en 2017 soit 0,7 jours). Il faut noter que ces journées nécessaires, représentent elles aussi une perte en termes d'actes.

Du côté des partenaires, deux **rencontres entre les directions du CAPP Convention, du CMPP Gustave Eiffel et du CMP Tiphaine** ont été organisées, le but était de renforcer nos liens et d'articuler nos moyens pour répondre à une demande de consultation qui augmente. Dans la continuité de ces rencontres, le CMPP a continué de participer aux réunions de l'Association de Psychiatrie de l'Enfant et l'Adolescent du Réseau Paris Sud (APEARS) qui cherche, elle aussi, à renforcer les liens entre les établissements de soins et médico-sociaux.

Le CMPP a organisé en décembre 2018 une **demi-journée de rencontre avec les écoles du 15^e arrondissement** qui nous sollicitent le plus. Les inspecteurs de circonscription, les directeurs d'école, les psychologues scolaires, les assistants sociaux et les référents MDPH étaient invités. Après une présentation par chaque professionnel de son travail au CMPP, nous avons ouvert un débat pour réfléchir à la manière de répondre à la demande croissante de consultations adressées par les écoles. Ce sont souvent des situations particulièrement complexes où sont intriqués des problèmes pédagogiques, sociaux et psychopathologiques. Des situations qui mobilisent donc beaucoup de professionnels et de temps. Au terme de cette première rencontre qui a réuni une quarantaine de participants, nous avons décidé de mettre en place, de manière expérimentale en 2019, des réunions « cas difficiles », qui réuniront psychologues scolaires, médecins scolaires, assistants sociaux et le CMPP, réunions inspirées des rencontres trimestrielles que nous continuons d'organiser avec la PMI des Périchaux.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



Le CMPP a effectué **4 327 actes durant l'année 2018**, soit 97 % de l'activité attendue. Cette baisse de 3 % est imputable à l'absence de médecin à partir de mars 2018 et à l'arrêt maladie d'une psychologue. Il faut noter qu'elle est moindre que la baisse à laquelle nous aurions pu nous attendre, car le reste de l'équipe a compensé au mieux ces deux absences, par une augmentation de leur activité, plus 16 % pour les médecins et plus 12 % pour les personnels de rééducation, par rapport à l'année précédente.

La file active du CMPP est de 263. La tendance à la baisse de cette variable se confirme depuis 3 ans et elle est plus marquée cette année (- 8 % entre 2017 et 2018 contre - 6 % entre 2016 et 2017). Deux explications à cela : la gravité des pathologies prises en charge et la diminution du temps médical. Nous observons depuis 3 ans cette tendance à la baisse de la file active avec un maintien du nombre d'actes annuels. Cela s'explique par un **nombre croissant d'enfants bénéficiant de plus d'une prise en charge au CMPP** et traduit la gravité des pathologies qui réclament l'intervention de plusieurs professionnels pour les soins (les enfants bénéficiant d'au moins 2 rendez-vous par semaine sont passés de 15 % en 2016 à 18,4 % en 2017 à 19,4 % en 2018). Témoin aussi de cette aggravation, l'intrication des pathologies avec des difficultés scolaires et sociales.

| | 2016 | SOIT % | 2017 | SOIT % | 2018 | SOIT % |
|----------------|------|--------|------|--------|------|--------------|
| DOSSIERS MDPH | 47 | 17,70 | 44 | 16,20 | 54 | 20,50 |
| AEMO | 19 | 7,20 | 16 | 5,90 | 21 | 7,90 |
| AED | 21 | 7,90 | 26 | 9,60 | 23 | 8,70 |
| PLACEMENTS ASE | 4 | 1,50 | 3 | 1,10 | 3 | 1,10 |

S'est ajoutée en 2018 une seconde cause qui explique la baisse de la file active : le fait que depuis le mois de mars 2018 **le CMPP a perdu 0,2 ETP de temps médical**. Les deux psychiatres consultants restant n'ont pas pu, malgré l'augmentation de leur activité, compenser totalement cette perte. Ce manque de temps médical a aussi des conséquences sur le nombre de nouveaux patients accueillis. Si en 2016, 131 nouveaux enfants avaient été reçus, seuls 83 ont pu l'être en 2018. Cette tendance à la baisse s'était amorcée en 2017 puisque le médecin qui a quitté le CMPP en 2018 avait été longuement arrêté en 2017. Il faut noter que malgré cette baisse de temps médical, le CMPP a pu en 2018 maintenir la liste des enfants en attente d'un premier rendez-vous à 72 (ils étaient 75 en 2017). Par contre, l'objectif de diminuer cette liste amorcée entre 2016 (98 enfants en attente) et 2017 (75 enfants en attente) n'a pu être atteint. **Le délai d'attente moyen entre la prise de contact téléphonique et le premier rendez-vous reste plus élevé que nous le souhaiterions, 4 mois**, mais n'augmente pas par rapport à 2017 (3,8 mois).

Le délai d'attente entre le premier rendez-vous et le début des soins est de 5,5 mois en 2018. Il augmente sensiblement par rapport à 2017, 4,7 mois, l'absence de psychothérapeute y contribuant. Mais il faut noter que les durées des prises en charge, avec des enfants en grande souffrance, s'allongent d'où le manque de places disponibles dans un court délai. 73 % des enfants de la file active sont en soins au moins une fois par semaine, ce chiffre lui reste stable. Il faut souligner le fait que si 27 % des enfants n'ont pas débuté de soins, cela ne veut pas dire qu'ils ne sont plus accueillis au CMPP. Les pédopsychiatres référents continuent de rencontrer enfants et familles durant cet intervalle. D'autre part, pour un certain nombre d'enfants, les consultations ne donneront suite à aucun soin, dans les cas de trouble réactionnels par exemple un seul des rendez-vous avec le consultant pourra suffire.

Le taux d'absentéisme est de 22,4 %. Après une forte augmentation en 2017 (34,24 %), il a retrouvé une valeur proche de celui de 2016 (16,7 %).

L'activité de l'assistante sociale reste importante : 531 actes en 2018. Elle n'apparaît pas dans la comptabilité des actes, il s'agit encore là d'un marqueur de la complexité croissante des situations accueillies au CMPP. Ces actes se répartissent entre participation à des réunions de synthèse - 104 - (écoles, services sociaux, services de protection de l'enfance...), participations à des consultations avec les médecins - 21 -, entretiens avec les parents - 82 - et un important travail de liaison avec l'ensemble des partenaires du CMPP - 323 - (dont 98 avec l'Éducation nationale et - 101 - avec les services sociaux et les services judiciaires). Cette activité est stable d'année en année et ne se développe pas, malgré les besoins, car l'assistante sociale n'a qu'un 0,5 ETP.

Durant les trois dernières années, **un effort a été fait pour poser des diagnostics**, ce chiffre est encore insuffisant puisque cela ne concerne que 125 enfants (soit 47 % des enfants pris en charge). Une tendance observée l'année passée se dessine cependant, les troubles névrotiques et les troubles du comportement représentent la majeure partie des pathologies observées, 38 %. Les troubles envahissants du développement sous leurs différentes formes représentent, eux, 13,8 % des diagnostics. Il faut poursuivre cet effort diagnostique qui permettra dans les années à venir de mieux cerner le profil des enfants accueillis et d'observer l'évolution des pathologies soignées au CMPP.

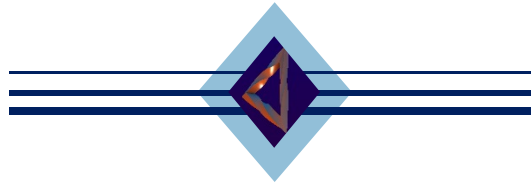
Pour ce qui est **du profil des enfants accueillis peu de changements notables.** Que ce soit au niveau de la répartition par âge et sexe.

| RÉPARTITION SELON L'ÂGE ET LE SEXE | FÉMININ 2017 | MASCULIN 2017 | FÉMININ 2018 | MASCULIN 2018 |
|------------------------------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| < 3 ANS | 2 | 5 | 1 | 0 |
| 3 À 5 ANS | 6 | 19 | 7 | 18 |
| 6 À 10 ANS | 50 | 90 | 37 | 85 |
| 11 À 15 ANS | 27 | 62 | 26 | 65 |
| 16 À 17 ANS | 9 | 13 | 3 | 8 |
| > 18 ANS | 0 | 2 | 3 | 10 |
| TOTAL | 94 | 191 | 77 | 186 |

La répartition géographique est aussi sensiblement la même.

| ORIGINES GÉOGRAPHIQUES | 2017 | 2018 |
|------------------------|------|------|
| 75005 | 0 | 2 |
| 75008 | 0 | 1 |
| 75010 | 1 | - |
| 75011 | 1 | 1 |
| 75013 | 4 | 3 |
| 75014 | 4 | 6 |
| 75015 | 267 | 241 |
| 75016 | 2 | 2 |
| 75020 | 1 | 1 |
| TOTAL PARIS | 280 | 257 |
| CHÂTILLON CLAMART | 2 | 1 |
| ISSY-LES-MOULINEAUX | 1 | 1 |
| VANVES | 1 | 1 |
| IVRY | 0 | 1 |
| TOTAL BANLIEUE | 5 | 4 |

PROJETS 2019



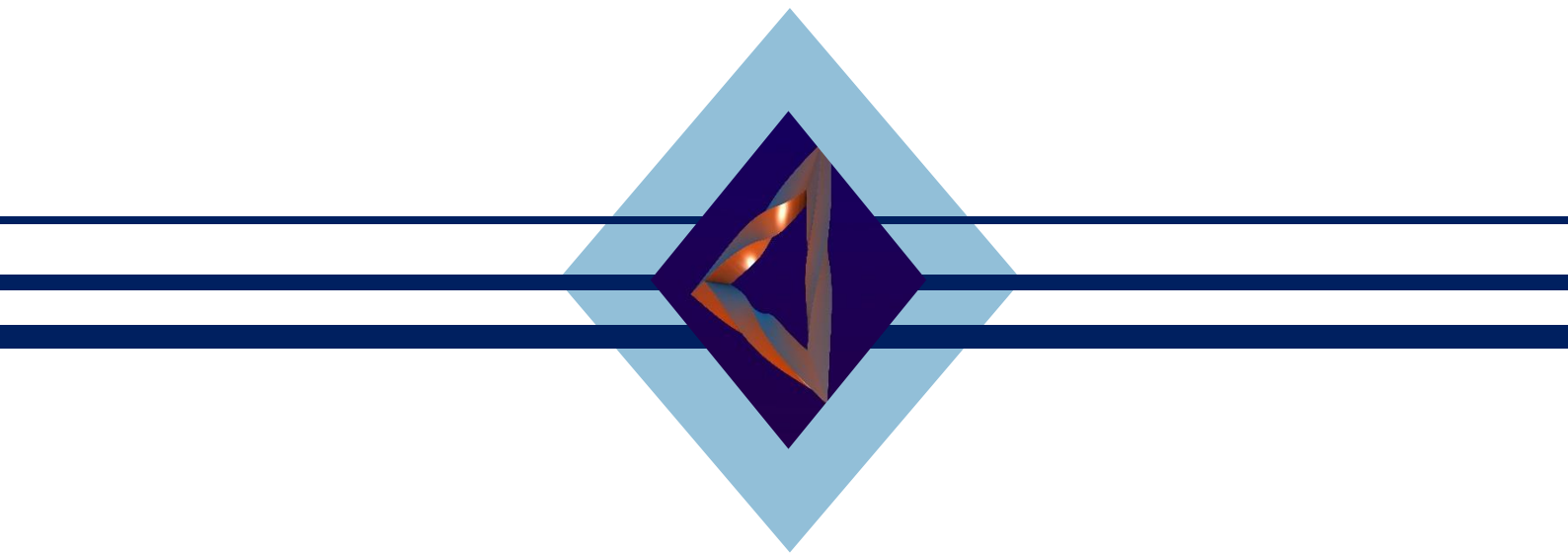
Au niveau des soins, il faut trouver des moyens pour **élargir la proposition de soins groupale**, notamment de psychodrame, en renforçant des partenariats sur l'arrondissement et au niveau de l'association.

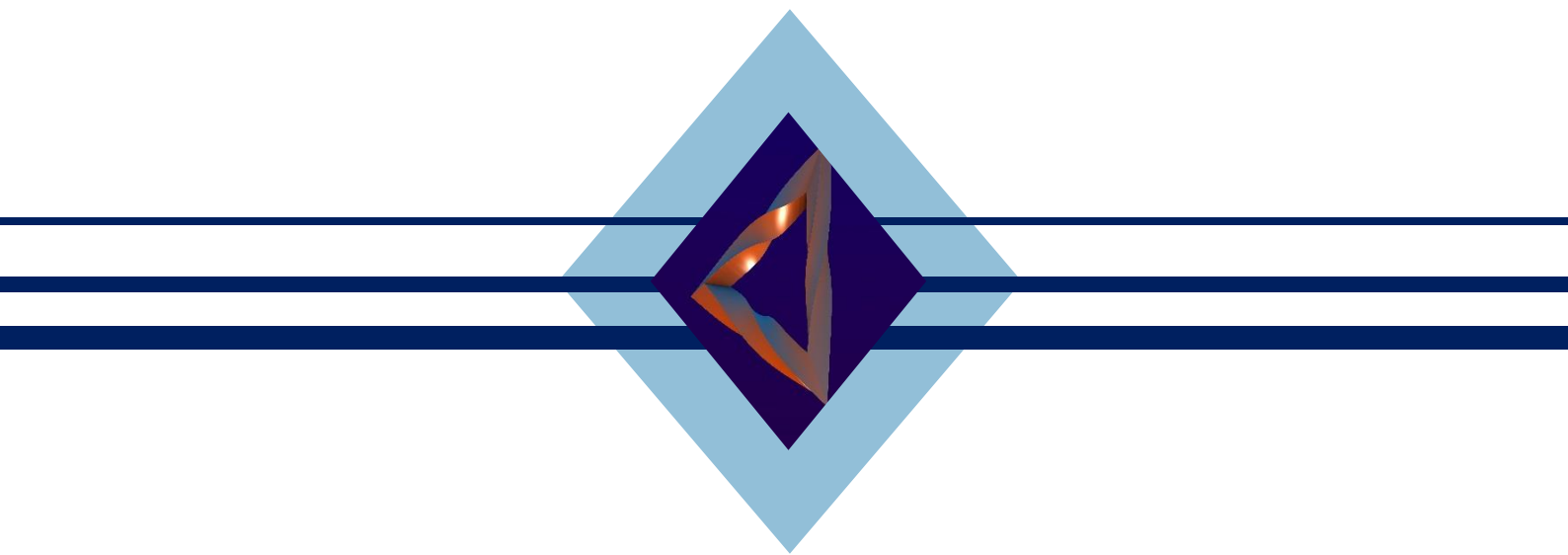
Des **travaux vont être entrepris en 2019** pour améliorer l'accueil des familles au CMPP.

Au niveau de l'équipe, la priorité sera celle de **l'embauche d'un médecin consultant**, de nouvelles annonces ont été publiées, des entretiens sont prévus en 2019.

Il y a eu à nouveau des demandes de formations individuelles pour l'année 2019 et, pour la première fois, nous organiserons une journée de **formation collective pour tous les professionnels sur le thème « culture et parentalité »**.

Au niveau du partenariat, nous allons organiser au moins deux **réunions « cas difficiles » avec les médecins scolaires, psychologues scolaires, assistant sociaux des écoles élémentaires** du quartier et poursuivre les rencontres avec le CAPP, le CMPP Gustave Eiffel et le CMP Tiphaine.





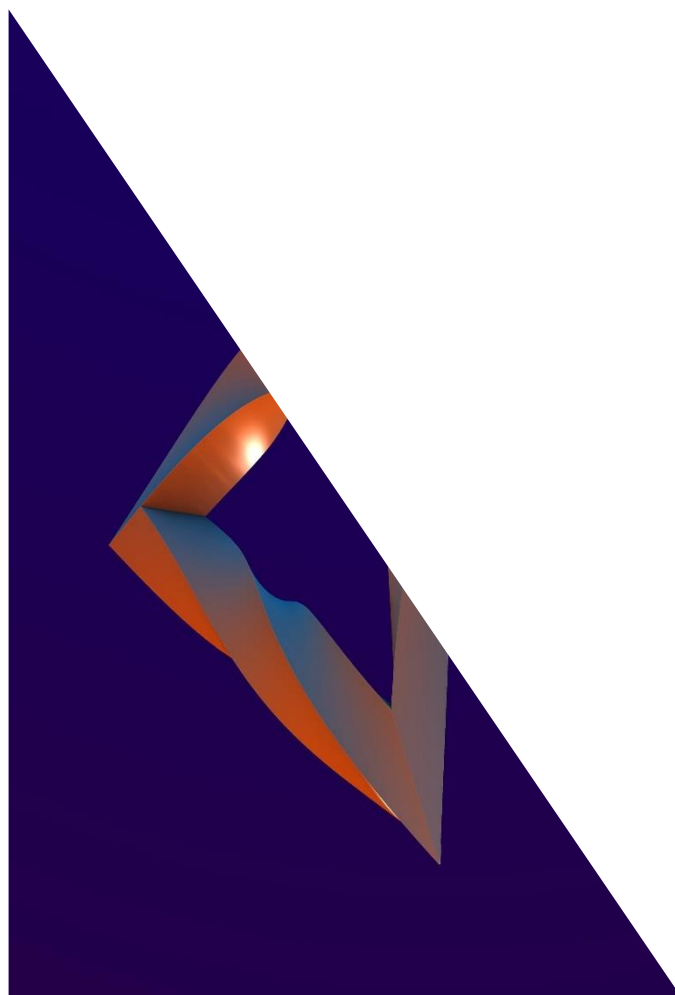
11 rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15

Courriel : secretariat.ime@cerp-phymontin.org

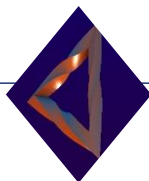
Médecin directeur : Armelle CADORET

Chef de service : Chrystèle BOUIX-ESNARD



***L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ACCUEILLE 35 ADOLESCENTS,
DE 12 À 20 ANS, PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS.
L'AUTONOMIE SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE
SONT LES AXES MAJEURS DES PRISES EN CHARGE PROPOSÉES
PAR L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.***

ÉDITORIAL



L'année 2018 est marquée par un changement de direction à partir du mois de septembre. Une réorganisation des places et des fonctions de tous les professionnels de l'IME est en cours, en maintenant le travail engagé auprès des jeunes.

Le nouvel agrément (arrêté n°2016-526 du 29 décembre 2016) et la négociation du CPOM (2018-2022) avec l'ARS a conduit l'ensemble de l'équipe, la direction générale et le conseil d'administration à construire des espaces de travail dans le cadre d'un comité de suivi. Celui-ci a pensé, durant le premier semestre 2018, à la mise en place d'un dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement. Des objectifs ont été fixés par la MDPH « avec une montée en charge de profils plus complexes que ceux déjà accueillis, avec des niveaux de déficience et des pathologies associées très divers. Chaque nouvelle admission est validée par la MDPH ». En juillet 2018, la MDPH identifie 8 jeunes accueillis appartenant à ce nouveau dispositif.

Le choix de l'association Cerep-Phymentin s'est orienté alors vers une direction médicale en binôme avec une chef de service afin de renforcer le fonctionnement thérapeutique institutionnel de l'établissement. Le dernier projet médical date de 1996 et l'absence d'un médecin psychiatre en poste est à déplorer depuis 2016. En 2017, un psychiatre mis à disposition ponctuellement par un autre établissement de l'association, a permis un travail avec le comité de suivi, un soutien de l'équipe et une consultation en binôme avec la directrice administrative pour les admissions.

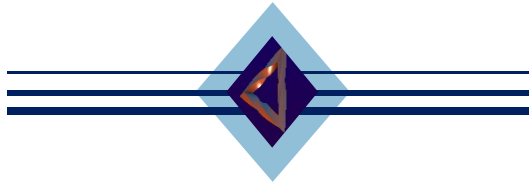
De nombreux départs de personnel (départ de la direction en juillet, de deux éducateurs pour d'autres projets professionnels, retraite pour un éducateur technique, fin de CDD en remplacement pour un autre, arrêt de travail longue durée pour la psychomotricienne et la secrétaire), ont fragilisé l'équipe à la rentrée de septembre 2018.

Cependant, l'équipe s'est renouvelée aussi par le recrutement d'un cuisinier formateur au printemps 2018 grâce à la taxe d'apprentissage, le recrutement d'un moniteur éducateur en septembre, et, le remplacement de la psychomotricienne sur les activités sportives par des éducateurs sportifs spécialisés (gymnase et piscine).

Cette réorganisation en interne s'est doublée d'une large ouverture de l'institution vers l'extérieur avec la signature de nouveaux partenariats : crèche mitoyenne et porteuse de la co-construction de projet en individuel et en collectif avec les jeunes de l'IME, renouvellement et adaptation de la convention avec l'Éducation nationale, renouvellement du partenariat avec le CENTQUATRE-PARIS (espace artistique).

Cette année 2018 a permis de poursuivre une réflexion pour la mise en œuvre d'un travail en commun avec la création d'un temps de partage pluridisciplinaire chaque matin en plus de la réunion de synthèse et de la réunion éducative hebdomadaires.

TEMPS FORTS 2018



L'année 2018 est marquée par un travail de l'ensemble de l'équipe autour des événements et activités suivantes :

Participation au Forum des dynamiques culturelles du territoire au 104 : 16 mai 2018

Le projet « **à votre service** » ! a été reconduit dans une véritable démarche de création artistique. Grâce à une subvention de la commission culture de la mairie du 19^e arrondissement et l'aide de l'équipe des relations publiques du CENTQUATRE, l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe de l'IME ont collaboré avec une artiste culinaire : Lei SAITO. Des recettes élaborées et préparées ont été présentées aux spectateurs de l'inauguration du forum.

Atelier et intervention clown par une compagnie le 15 décembre

Le principe de l'intervention a donné à voir aux adolescents ce que peut être le clown. Ils ont pu l'expérimenter dans des exercices de travail sur la confiance en soi, l'expression des émotions, grâce au jeu et à l'amusement.

Mise en place d'un buffet/repas à destination de 70 personnes certains samedis d'ouverture : jeunes, parents et professionnels. Ce buffet a été réalisé par les jeunes accompagnés du formateur cuisinier et des éducateurs. Il a été l'occasion d'échanges entre les éducateurs référents et les familles autour de la prise en charge des jeunes à l'IME.

Repas de Noël préparé par les jeunes pour l'ensemble de l'IME avec présence sur invitation des partenaires de la crèche (60 personnes).

Partenariat crèche

En 2018, le partenariat avec la crèche « Sur un air de polka » s'est poursuivi. Mis en place par l'Unité d'enseignement en 2016, il a été formalisé par la signature d'une **convention de partenariat** entre les deux établissements.

Ce partenariat se développe à travers 3 axes de travail :

- Grâce au **Permis de végétaliser**, nous entretenons les tours d'arbres de la rue Adolphe Mille. Les jeunes participent à la construction des structures autour des arbres. Ils sont incités à mener leur projet dans le cadre de leurs ateliers techniques et créatifs (bois, jardin, création, etc.) avec le soutien des éducateurs techniques et spécialisés qui les accompagnent dans leur travail.

Ce travail permet aussi de vivre des rencontres régulières avec les enfants de la crèche « Sur un air de polka ». Les jeunes de l'IME ont alors la responsabilité d'aider et de montrer aux jeunes enfants de la crèche comment entretenir les tours d'arbres.

- **Des moments partagés** entre les jeunes et les professionnels (lectures offertes, repas de Noël, etc.).
- **L'accompagnement du projet individuel de jeunes de l'IME** dans le secteur de la petite enfance avec la possibilité d'effectuer des stages dans la crèche ainsi que dans d'autres établissements de l'association BOUTCHOU dont fait partie la crèche.

Développement de rencontres de parents appelées « **matinales parents** ». Une rencontre a été proposée à l'ensemble des parents le 17.11.18 : 23 familles sur 35 y ont participé.

L'assistante sociale, dont les missions évoluent, depuis le deuxième semestre 2018, vers l'orientation à la sortie, et la psychologue de l'IME ont animé ce moment.

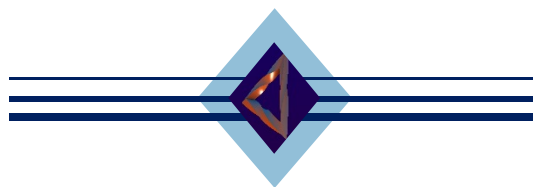
L'objectif est de transmettre des informations autour de demandes recueillies auprès des familles dans le cadre d'entretiens individuels. Les thèmes concernent l'orientation après l'IME et ses modalités concrètes. Ce temps a également fait émerger des questions autour des politiques publiques et la période de transition actuelle de l'IME.

Création d'un « staff » chaque matin avec une partie des professionnels, pour travailler à plusieurs sur le quotidien : échanges sur l'organisation, et/ou sur des questions cliniques.

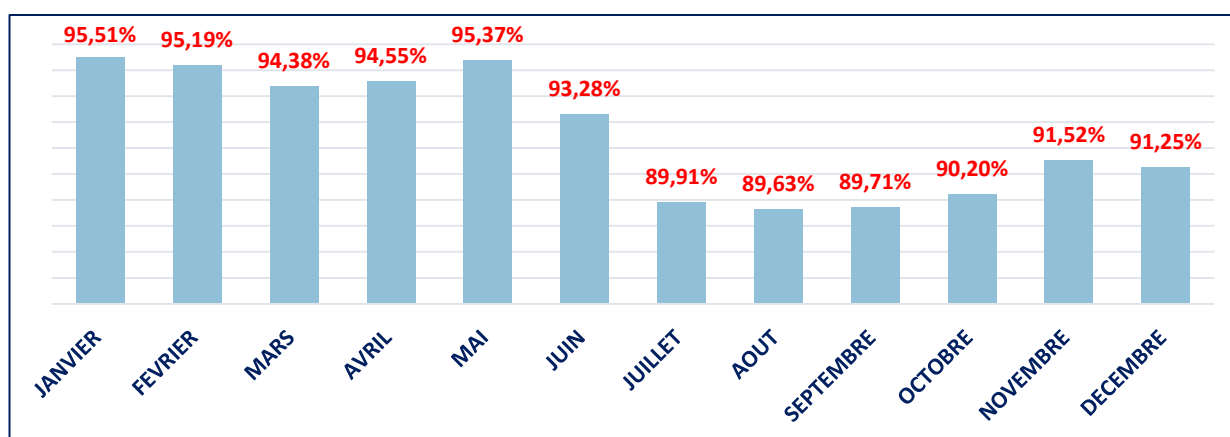
Création d'un espace pour un temps d'accueil

Le comité de suivi, créé pour penser et organiser l'accueil des situations complexes dans le cadre d'un dispositif spécifique, a souhaité formaliser cela par une salle d'accueil. En parallèle des temps de prise en charge en atelier, elle permet à des jeunes en souffrance un travail d'apaisement des angoisses pour faciliter le retour en atelier. Elle est accessible à **tous** les jeunes de l'IME. Un roulement de professionnels (éducateurs, orthophoniste, psychologue) est établi pour assurer la présence d'au moins deux professionnels durant toute la journée.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018

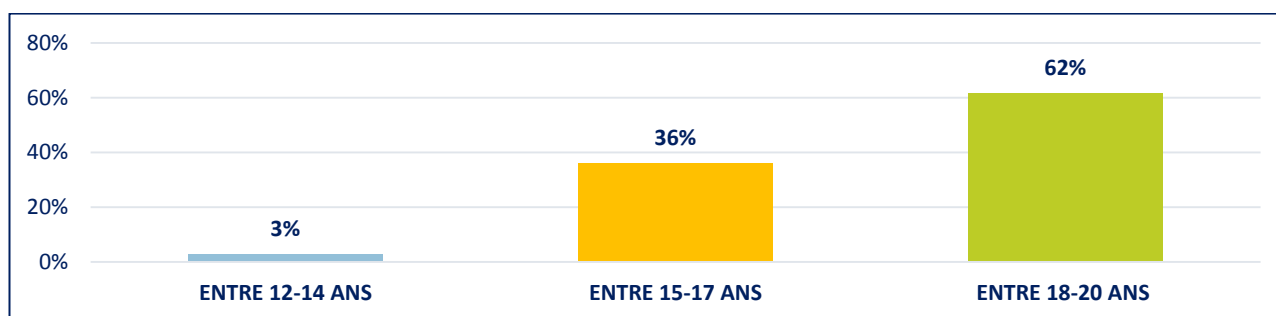


△ ACTIVITÉ GLOBALE SUR L'ANNÉE 2018



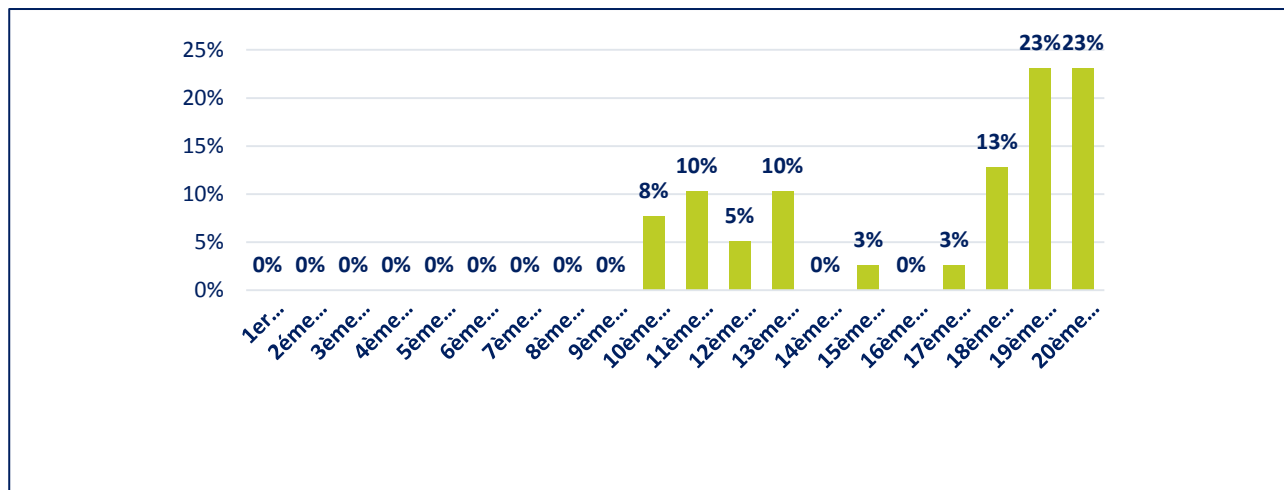
L'IME dans le cadre du CPOM réalise son objectif avec 91,25 % de taux d'occupation, soit 6 707 journées réalisées sur 210 jours.

Répartition des âges



L'IME voit une grande majorité de jeunes âgés de plus de 18 ans. Le rajeunissement de la population demandé par la MDPH est en cours.

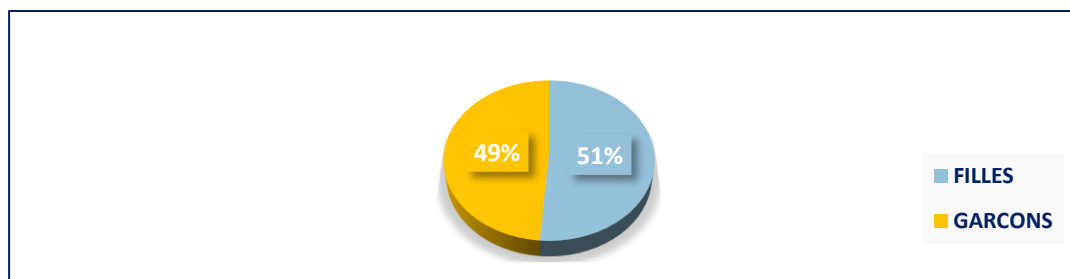
Provenance Géographique des jeunes



Pour un grand nombre de jeunes, la proximité géographique de l'IME facilite des trajets autonomes. Certains jeunes restent malgré tout en difficulté d'autonomie sur les trajets et sont accompagnés par leurs parents.

Répartition par sexe

La parité s'est poursuivie encore cette année.



△ ADMISSIONS

Nous avons reçu 123 dossiers au cours de l'année 2018. Parmi ces candidatures, 10 ont donné lieu à un séjour d'observation et chacune a abouti à une admission en 2018.

| SEXE | ÂGE | ORIGINE DE LA DEMANDE | CONCLUSION |
|------|-----|---------------------------|------------|
| F | 18 | SESSAD/Ulis | Admise |
| F | 16 | SESSAD | Admise |
| F | 16 | CMP | Admise |
| G | 16 | SESSAD | Admis |
| G | 18 | Hôpital pédopsychiatrique | Admis |
| G | 16 | CMP | Admis |
| F | 16 | IME | Admise |
| F | 18 | IME | Admise |
| G | 13 | CMP | Admis |
| G | 16 | IME | Admis |

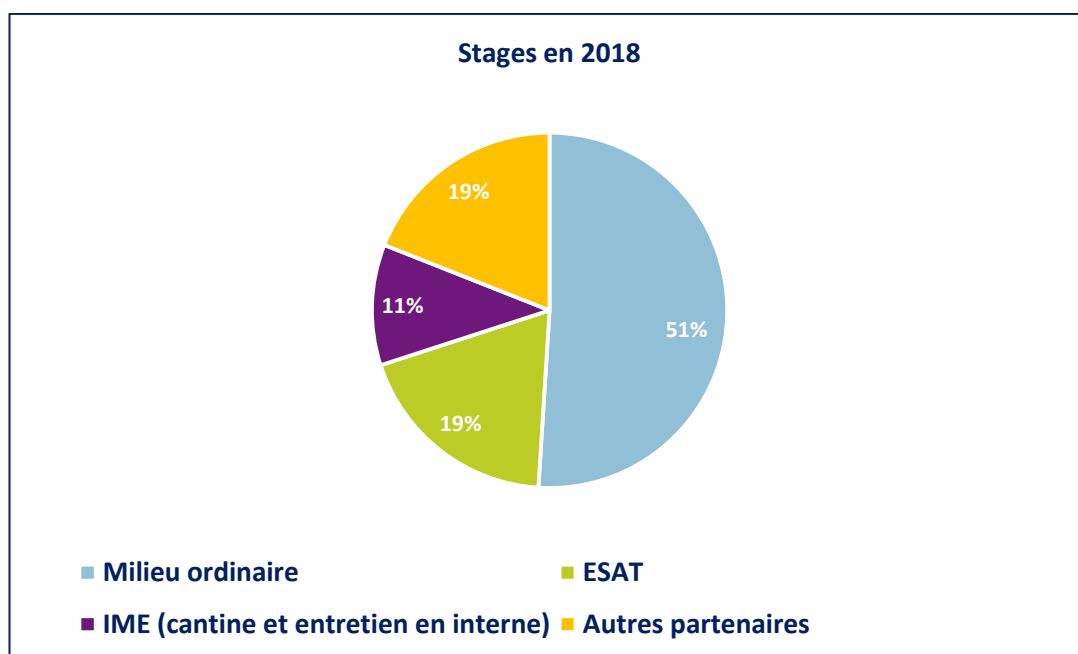
△ SORTIES

7 jeunes adultes ont quitté l'établissement au cours de l'année 2018.

| SEXE | ÂGE | DURÉE DU SÉJOUR | ORIENTATION |
|------|--------|-----------------|-----------------------|
| F | 20 ans | 4 ans et 4 mois | ESAT |
| F | 20 ans | 4 ans et 4 mois | ESAT |
| F | 20 ans | 3 ans et 1 mois | ESAT |
| G | 20 ans | 6 ans | Milieu Ordinaire |
| G | 20 ans | 3 ans et 6 mois | ESAT |
| F | 20 ans | 4 ans | Dispositif Passerelle |
| M | 18 ans | 2 ans 4 mois | Milieu ordinaire |

△ STAGES

Dans le cadre de leur projet individuel, **15 adolescents et jeunes adultes** ont effectué **57 semaines** de stages dans les structures suivantes :



Le partenariat avec les ESAT est toujours développé et continue afin de permettre aux jeunes en capacité de travail d'accéder à des stages, puis, lorsque cela est possible à des embauches. Les stages s'organisent souvent sur 2 semaines.

Partenariat milieu ordinaire

Un partenariat avec le groupe Carrefour, et plus particulièrement le Carrefour du centre commercial Le Millénaire (93) s'est poursuivi cette année. Ce terrain de stage a accueilli 3 jeunes. Il fait l'objet d'une découverte du milieu du travail pour les jeunes les plus autonomes.

Des restaurants parisiens ont accueilli 1 stagiaire sur plusieurs semaines, marquant ainsi le taux élevé de stage en milieu ordinaire.

La crèche avec laquelle l'IME est en partenariat a accueilli sur une journée puis sur 4 jours par semaine sur plusieurs mois une jeune dont le projet se construit autour de la petite enfance et vient confirmer le nombre de semaines en milieu ordinaire.

△ TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

L'année 2018 a rencontré un changement dans les modalités de rencontres avec les familles. En septembre 2018, lors de l'arrivée de la nouvelle chef de service, seules certaines familles ont pu être reçues individuellement. Toutes ont pu l'être collectivement.

Aux **111 entretiens individuels** avec les deux directions et l'assistante sociale s'ajoutent :

4 réunions de parents : 10 mars, 7 juillet, 13 Octobre, 17 novembre

1 réunion de parents de jeunes sortants avec des parents de jeunes sortis : 5 mai

9 réunions d'équipe de suivi de scolarité

À noter que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est également un lieu propice aux échanges sur les questions relatives à la vie de l'institution.

Le CVS s'est ainsi réuni les : 18 mai 2018 et le 17 novembre 2018, après s'être renouvelé autour d'élections des délégués des jeunes le 14 décembre. Les parents élus en 2017 ont gardé leur mandat.

△ LES BILANS ET LES ARTICULATIONS DU TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe éducative et technique

Cette année, le travail s'est poursuivi grâce à des ateliers en lien avec les projets personnalisés des jeunes.

Depuis septembre 2018, la fonction éducative s'est enrichie avec la coordination du projet individuel du jeune. Le référent représente un interlocuteur privilégié, et assure la transmission dans le souci de la continuité de l'accompagnement. Chaque éducateur est référent de cinq ou six jeunes de l'établissement.

L'équipe éducative assure un accompagnement quotidien en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle. Elle commence à assurer la coordination et le suivi des projets de chaque jeune en référence. Elle reçoit, partage, transmet des informations relatives à l'adolescent et/ou jeune adulte accompagné aux autres membres de l'équipe par le biais du cahier de liaison, des réunions de coordination, de synthèse permettant ainsi d'élaborer autour du jeune une prise en charge cohérente.

Tous les ateliers, grâce aux médiations utilisées, visent à travailler la relation à l'autre et à consolider l'autonomie. Certains, plus techniques, permettent d'acquérir des gestes professionnels (restauration et jardinage), afin de se familiariser avec le milieu professionnel protégé.

L'Unité d'enseignement

L'articulation entre l'Unité d'enseignement et les autres professionnels de l'IME est constante. Elle a lieu grâce aux temps de coordination auxquels participent l'enseignant et l'éducatrice scolaire.

Chaque emploi du temps scolaire est fait en collaboration avec les éducateurs référents des jeunes de l'IME. Des aménagements ont été réalisés tout au long de l'année pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement de tous les jeunes.

Cette **logique d'ouverture** de l'UE s'est également concrétisée par des échanges avec des partenaires extérieurs (enseignants, ergothérapeutes, etc.). Ces concertations en réunion et/ou téléphoniques ont permis d'assurer la continuité entre les différentes prises en charge individuelles des jeunes de l'IME en lien avec l'éducateur référent du jeune concerné.

Ce travail a ainsi permis à plusieurs adolescents de progresser en lecture et donc de gagner en autonomie. De plus, **les quatre candidats au Certificat de Formation Générale (CFG)** ont réussi leur examen et obtenu leur diplôme.

Aujourd'hui, un travail avec le **chargé de mission pour l'insertion des jeunes en situation de handicap** de l'Éducation nationale, se poursuit dans une perspective d'inclusion en formation professionnelle et/ou d'attestation de compétences professionnelles. Ces attestations de compétences, de plus en plus reconnues par les employeurs, constituent des atouts importants sur le marché du travail.

△ COMPOSITION DES GROUPES DE L'UE ET ÉDUCATRICE SCOLAIRE

| UNITÉ D'ENSEIGNEMENT | | | ÉDUCATRICE SCOLAIRE | | |
|----------------------|---------|---|---------------------|--------|---------------|
| GARÇONS | FILLES | GROUPES | GARÇONS | FILLES | GROUPES |
| 4 | 5 | Lecture | 2 | 2 | Littérature 1 |
| CFG : 3 | CFG : 1 | Palier 2 du socle commun | 0 | 2 | Littérature 2 |
| 3 | 2 | Projets transversaux - Permis de végétaliser/104 | 1 | 1 | Écriture |
| 3 | 4 | | | | |
| 1 | 1 | Raisonnement logico-mathématique | 2 | 2 | Anglais |
| | 4/5 | Accompagnement projet individuel | 2 | 1 | Philo |

Les temps de scolarisation varient de 30 minutes à 5h par semaine.

L'infirmière

Dans le cadre de ses missions, l'infirmière a été amenée à effectuer sur l'année 2018, en plus de l'activité habituelle :

- Des soins quotidiens à l'infirmerie : 274 passages (maux divers, blessures légères, etc.).
- Une information individuelle, préventive et adaptée dans le cadre de l'infirmerie sur la sexualité et les moyens de contraception.
- L'organisation en partenariat avec le Département de prévention dentaire (Assurance Maladie de Paris) d'une journée de dépistage bucco-dentaire des adolescents de l'établissement.
Information et retour individualisé des résultats des adolescents par courrier adressé aux familles.

Parallèlement, l'infirmière travaille dans le cadre d'ateliers (5 ateliers différents) qu'elle anime ou co-anime en partenariat avec :

- la psychologue (atelier en lien avec la santé et la prévention) ;
- les éducateurs (ateliers en lien avec l'hygiène de vie, l'autonomie, l'alimentation) ;
- la psychomotricienne (atelier en lien avec le corps, la confiance en soi).

L'infirmière partage les temps du déjeuner avec les jeunes et aide au repas : 1 jeune en particulier. Sa participation aux réunions quotidiennes et hebdomadaires permet un travail transversal en lien avec les différentes disciplines.

L'assistante sociale

Le service social a connu deux périodes dans cette année 2018.

Au cours du premier semestre, l'activité est restée identique à 2017 en ce qui concerne l'identification et le traitement des problématiques sociales, l'accompagnement dans l'accès au droit des jeunes et de leurs parents et la préparation des sorties des jeunes adultes.

L'assistante sociale a réalisé :

- **10 bilans d'admissions.** Ils ont été des temps d'évaluation des besoins du jeune et de sa famille au regard des différents dispositifs d'aide et de soutien spécifiques (accès aux droits, modalités de transport, associations, autorisations diverses liées à la prise en charge...).
- **12 demandes d'aides financières pour les loisirs et la socialisation ayant toutes abouti à un accord.**

| | |
|----------|--|
| 8 | MDPH (COMPLÉMENT D'AEEM) |
| 1 | AIDE SOCIALE À L'ENFANCE |
| 3 | JEUNESSE AU PLEIN AIR ET/OU UNALG |

- **11 accompagnements en Service de suite (suivi d'insertion de jeunes sortis de l'IME).**

| | |
|----------|-----------------------|
| 1 | SORTI EN 2016 |
| 4 | SORTIS EN 2017 |
| 6 | SORTIS EN 2018 |

Certains projets de jeunes adultes nécessitent un suivi jusqu'à leur aboutissement (admission ou embauche, coordination avec divers partenaires,...). Depuis septembre 2018, ses missions s'organisent autour de la recherche de stages en milieu ordinaire ou protégé, leur mise en place et leur bilan. Ce travail est articulé avec l'éducateur référent.

- **14 mesures d'accompagnement juridique d'un projet de sortie**

| | |
|---|----------|
| PROTECTION JURIDIQUE - INFORMATION AUX ADOLESCENTS ET AUX FAMILLES | 7 |
| PROJET JURIDIQUE EFFECTIF (JEUNES SORTIS DE L'IME AVEC UN PROJET) | 2 |
| PROJET JURIDIQUE REFUSÉ | 2 |
| PROJET JURIDIQUE EN RÉFLEXION | 3 |

La sortie et l'orientation d'un jeune sont associées à des changements importants sur les plans administratif et financier en raison de l'accès du jeune au statut de majeur. L'autonomisation progressive d'un jeune à l'IME ne le laisse pas pour autant capable de gérer lui-même tout ce qui lui incombe à 20 ans. Les parents doivent bien souvent prévoir une protection juridique type curatelle ou tutelle au bénéfice de leur jeune adulte.

L'orthophoniste :

Activité :

11 suivis individuels à raison d'une séance par semaine ont été mis en place.

317 actes ont été effectués, répartis de la façon suivante :

- **305** séances de rééducation orthophonique
- **3** bilans orthophoniques
- **5** entretiens/observations pour les nouvelles candidatures
- **3** équipes de suivi de scolarité

Compte tenu de la spécificité des jeunes accueillis à l'IME, le rôle de l'orthophoniste est de prendre en charge les troubles associés à la compréhension et à l'expression du langage oral et écrit, ainsi que les troubles de la communication.

Il s'agit de considérer le jeune dans sa globalité. En effet, le travail porte également sur la structuration de la pensée et sur l'ensemble des fonctions cognitives.

Le travail effectué en orthophonie a permis à un certain nombre de jeunes de gagner en maturité, en aisance à l'oral comme à l'écrit, en capacité de compréhension.

L'objectif final est toujours de permettre une meilleure autonomie du jeune dans son quotidien et de lui donner la possibilité de mieux appréhender son environnement.

Le lien entre les professionnels est important et permet d'ajuster en permanence ce qui leur est proposé.

Ainsi, un travail régulier est réalisé en collaboration avec l'Unité d'enseignement. Une formation commune leur a permis d'avoir un même support de réflexion et de mieux articuler le travail. L'articulation du travail orthophonique avec le pôle éducatif vise à proposer un travail spécifique en fonction des besoins observés en atelier. Par exemple, en lien avec l'atelier restauration, un travail autour de la connaissance du vocabulaire en cuisine est proposé à certains jeunes : noms des ustensiles, des fruits et légumes, connaissance des catégories d'aliments...

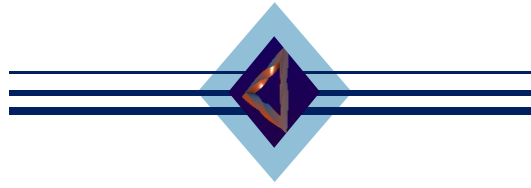
Enfin, depuis septembre 2018, l'orthophoniste participe à un temps d'accueil proposé aux jeunes momentanément en difficulté. C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes ou certains déjà suivis en orthophonie. Ce sont des moments d'échange, des moments qui permettent également à l'orthophoniste de participer pleinement à la vie institutionnelle.

La psychologue

Les activités de la psychologue de l'IME se sont poursuivies en 2018 afin de proposer une approche spécifique des jeunes accueillis différenciée des prises en charge extérieures à l'IME.

Elle effectue, à cet effet, des entretiens cliniques, des passations de tests apportant un éclairage sur le fonctionnement cognitif du jeune et permettant de cibler sa singularité. Ces bilans peuvent être à destination de la MDPH pour le renouvellement de la prise en charge. La psychologue propose à certains jeunes un soutien psychologique. Elle participe au travail de groupe : groupe sortants et ateliers co-animés avec l'infirmière. Depuis septembre 2018, elle a participé aux matinales parents co-animées avec l'assistante sociale ainsi qu'au **dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement**. C'est un espace collectif avec des moments individualisés, qui permet l'observation des adolescents et l'analyse de leurs potentialités et leurs difficultés, un accompagnement adapté à chacun en termes de méthodes et d'outils éducatifs, pédagogiques et psychologiques.

PROJETS 2019



La chef de service ayant pris ses fonctions en septembre 2018, la direction se complète par l'arrivée du médecin directeur en janvier 2019. Le projet est de renforcer le fonctionnement institutionnel de l'établissement avec le recrutement d'une psychologue institutionnelle au cours de l'année.

De nombreux outils sont à repenser tel que le projet médical (le dernier date de 1996), et, en son sein, le projet personnalisé accompagné de la définition de la référence éducative comme fil rouge de la prise en charge.

L'Unité d'enseignement s'intègre également grâce à la définition du projet pédagogique et la convention signée avec l'Éducation nationale. Les différents acteurs du soin (orthophoniste, psychologue, psychomotricienne, infirmière, psychiatre) vont également participer en proposant au patient des prises en charge individuelles ou groupales. Cet accompagnement des patients (individuel/groupal, éducatif/pédagogique/soin) permet alors un travail différencié des professionnels selon leurs médiations que nous mettons en commun lors des moments de réunions (synthèse équipe entière, réunion éducative, réunion soignant, staff tous les matins).

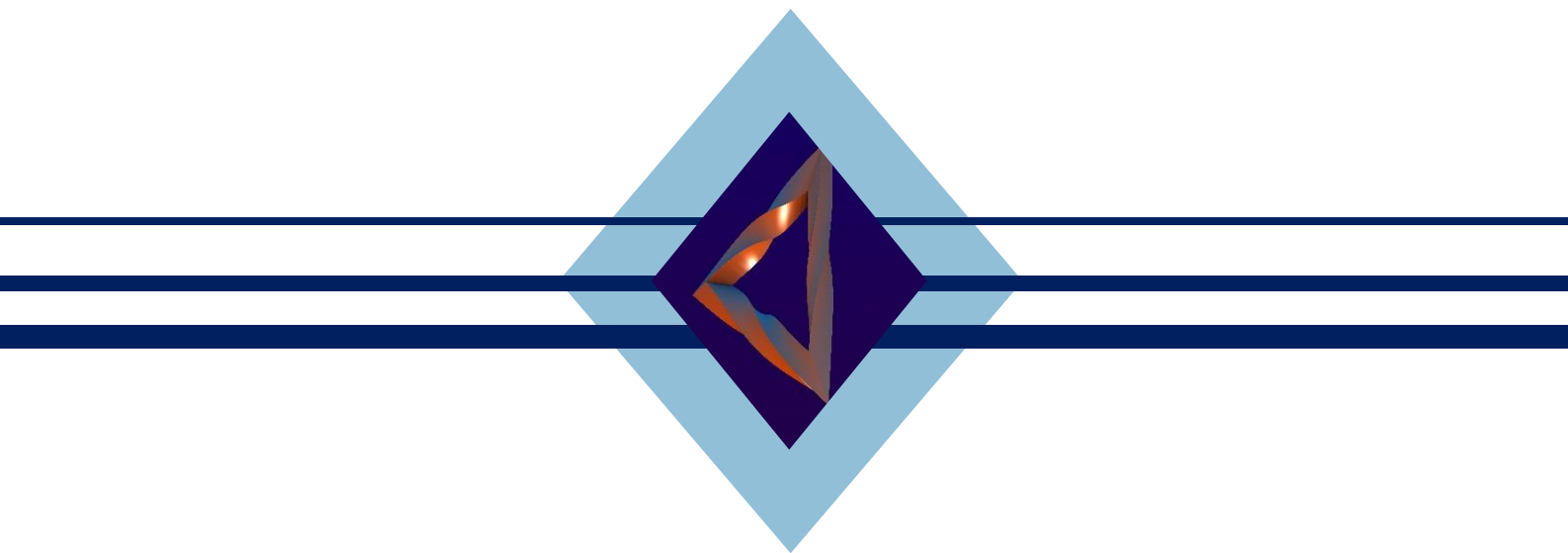
C'est ce regard croisé qui constitue le traitement institutionnel et permet aux patients un trajet individuel dans le groupe.

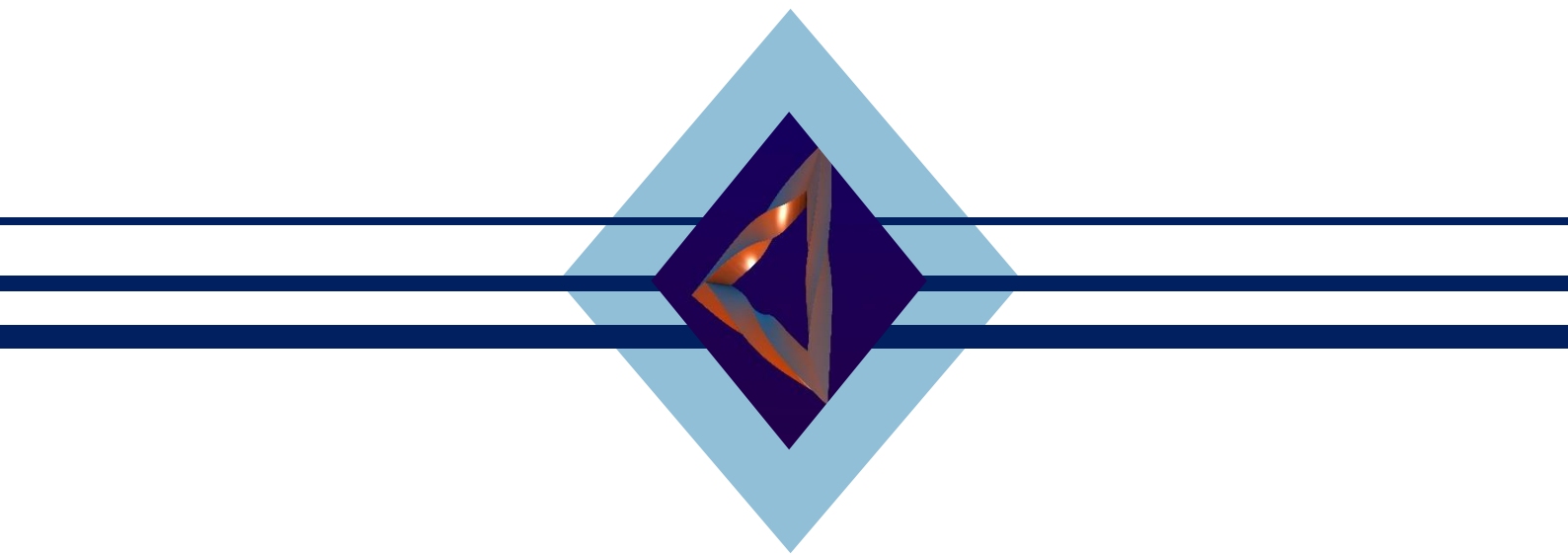
Le rôle de notre assistante sociale se poursuivra plus particulièrement dans l'accompagnement de l'orientation des patients, centré donc sur les stages en milieu protégé, et/ou l'intégration en milieu ordinaire ainsi que la recherche d'établissements soignants pour les jeunes adultes avec ou sans hébergement.

Le travail en articulation avec le suivi psychiatrique extérieur est indispensable pour que les patients continuent à travailler leurs difficultés relationnelles en dehors de l'IME et poursuivent une prise en charge à leur sortie à 20 ans. Ainsi, nous accompagnerons la passation d'un suivi enfant/adolescent à un suivi adulte. De même, les questions de statut social du jeune adulte (RQTH, mise sous protection juridique) seront à discuter également avec les CMP.

2019 se construira également autour de :

1. La formation des professionnels en *intra* sur l'accueil et la transformation, les troubles liés aux handicaps des jeunes.
2. La poursuite de l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur : partenariats, projets culturels, passerelles emploi, Éducation nationale.
3. La refonte des outils de la loi 2002.2 (livret d'accueil, contrat de séjour, projet personnalisé, règlement de fonctionnement, règlement intérieur du CVS).
4. La poursuite de l'accueil de stagiaires avec gratification.





COPES

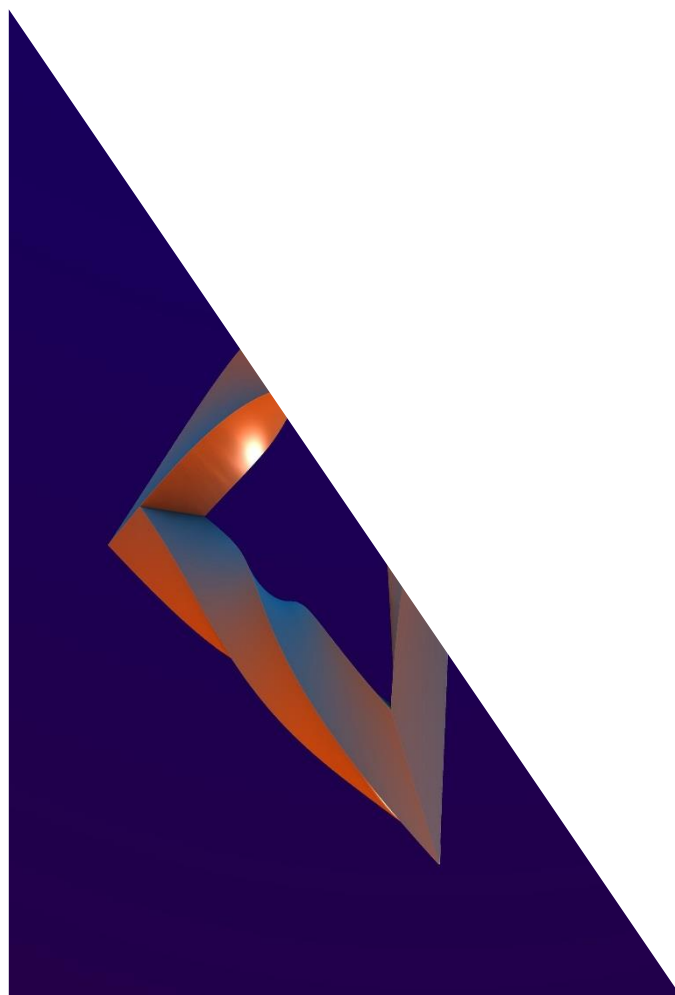
26 Boulevard Brune - 75014 Paris

Tél. : 01 40 44 12 27

Courriel : formation@copes.fr

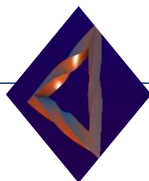
Directrice : Christine ASCOLI-BOUIN

Directrice adjointe : Emmanuelle SUCHAUD



*L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ACCUEILLE 35 ADOLESCENTS,
DE 12 À 20 ANS, PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS.
L'AUTONOMIE SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE
SONT LES AXES MAJEURS DES PRISES EN CHARGE PROPOSÉES
PAR L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.*

ÉDITORIAL



L'année 2018 a permis de consolider les acquis de l'an passé. Dans un contexte, toujours aussi incertain sur le devenir de la formation professionnelle et aux budgets rétrécis, assurer l'équilibre financier est déjà en soi une grande satisfaction.

Cependant pour arriver à ce résultat il nous faut redoubler d'efforts et ce, dans des axes très différents : pertinence dans la recherche de nouveaux formateurs, stratégies de communication offensives, clairvoyance sur les décisions financières, respect des normes et d'une législation de plus en plus contraignante, solidarité et convivialité au sein d'une équipe très sollicitée et... d'abord et surtout vigilance extrême sur les contenus des programmes et la clinique qui les soutient.

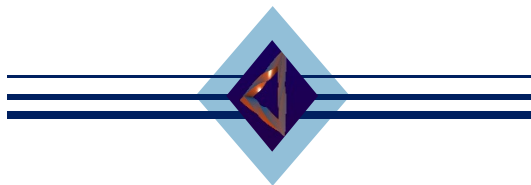
De plus, tout en restant résolument rigoureux sur ce qui fait son identité, le Copes se doit de s'adapter aux demandes des prescripteurs et de modifier les dispositifs pédagogiques en faisant preuve d'une réelle souplesse dans la construction et l'élaboration des formations.

Le mouvement amorcé depuis quelques années d'assister à la préférence par les institutions des formations sur site se pérennise. Il est évident que le Copes s'adapte ! Mais cela ne va pas sans poser quelques questions. Ce secteur intra est très couteux en énergie et en travail à tous les postes dans l'équipe et a une rentabilité assez faible (les tarifs n'ayant pas été augmentés depuis 2008). Et par rebond, la diminution des inscriptions en inter interroge sur leur devenir : jusqu'où peut-on modifier leur nombre, leur volume, leur contenu sans en trahir les données et enjeux inscrits au plus près de la clinique ?

Cette année encore l'équipe a traversé des vicissitudes autour de sa composition. On assiste à la fois à une réelle stabilité à certains postes et à des changements dans des séquences assez rapides à d'autres fonctions. Bravo à l'équipe pour traverser ces aléas sans perdre le cap !

Aujourd'hui, l'équipe du Copes est une équipe compétente, investie et solidaire, ce qui autorise à se représenter 2019 avec, certes des charges de travail qui ne peuvent qu'augmenter, mais qui ne phagocytent pas pour autant la créativité alerte qui doit prédominer au Copes.

TEMPS FORTS 2018



Une équipe en mouvement, un travail à flux-tendu pour les demandes de formations en *intra*, des charges de travail conséquentes en *inter*, malgré une activité toujours en peine, dans un contexte de migration de logiciel interne qui s'éternise : l'année 2018 au Copes a été une année assez mouvementée en interne.

△ **L'équipe en 2018** a été marquée par deux départs et trois arrivées, ce qui n'est pas anodin sur une équipe de 7 personnes !

Pôle assistantes : une secrétaire a quitté ses fonctions (démission) en juillet 2018 après 13 ans de service au Copes. Elle avait auparavant été en arrêt 4 semaines (en janvier) puis 5 semaines (en juin), sa collègue a dû faire face seule aux tâches du secrétariat. Sa remplaçante est arrivée en septembre 2018 et a pris ses fonctions rapidement et a fait preuve de compétences reconnues à son poste.

Pôle chargés de mission : suite au départ fin 2017 d'une chargée de mission, la psychologue responsable du blog a pris le poste en janvier, d'abord pour soulager le Copes puis a été confirmée en CDI. Pour des raisons personnelles, elle a choisi de le quitter 6 mois plus tard, en juin 2018. Un psychologue l'a remplacée en septembre 2018. Le binôme « chargés de mission psychologues » a donc pu fonctionner parfaitement au dernier trimestre 2018 (après un temps légitime de rodage), cette dernière recrue donnant là aussi toute satisfaction.

Création de poste « chargé(e) de mission administratif » : comme précisé chaque année (cf bilan de l'activité), le Copes est embolisé par les tâches administratives de type qualité (et leur suivi) et plus précisément par le développement des outils internes. Ces fonctions sont assumées par la direction adjointe et pour cause de surcharge d'activité, peu investies par le reste de l'équipe. En découlent deux points critiquables : un manque d'anticipation, voire de réactivité dans ces domaines et un manque de rigueur dans le suivi et la mise à jour des procédures (sans parler des améliorations...). Un poste de chargé(e) de mission administratif a été accordé au Copes dans le courant de l'été. Il y a été recruté une personne interne à l'association qui avait le profil et les compétences pour mener ces chantiers. Elle a quitté ses fonctions en décembre 2018 pour raisons personnelles. Le poste est maintenu et un recrutement est prévu début 2019.

Le binôme de direction est quant à lui bien stable et fonctionne très bien, ce qui a permis, avec la résistance et le professionnalisme de l'assistante et de la chargée de mission en poste toutes deux depuis plusieurs années, de tenir bon et d'accueillir ces changements avec force et continuité. Ils ont toutefois mis exsangue une équipe déjà bien sollicitée.

△ **LES CONFÉRENCES DU SOIR**

Troisième année de ce format « court » (soirée) et accessible (20 €), qui a eu lieu pour la deuxième année dans le théâtre de la Comédie Saint-Michel à Paris (cf bilan de l'activité).

Ce cycle annuel de conférences est pensé comme une opportunité pour le Copes de se faire connaître auprès d'un plus large public et pouvant se décliner chaque année sur des thématiques variées, ouvrant des perspectives de travail et de rencontres prometteuses.

△ REFONTE DU BLOG SCOPE

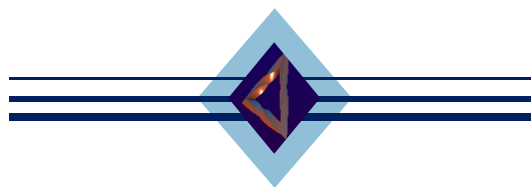
Après 6 ans de fonctionnement et des besoins d'amélioration (de modernisation) du blog, le Copes a confié la refonte du blog à un prestataire extérieur. Les différentes entrées sur le blog sont maintenant consultables par thèmes ou mots clés et non plus rangées par pages qui s'accumulaient et rendaient donc impossible une consultation des anciennes entrées.

La physionomie a été modernisée ; police, couleurs, mise en page, *Scope* a refait peau neuve. Il est un outil essentiel pour le Copes. Il permet, outre le relai des informations (colloques, films, articles...) ayant un lien avec les thématiques du Copes (et proposées en partie par la responsable du blog), de soutenir et de diffuser les événements de nos collègues ou partenaires : formations ou journées d'autres organismes, sortie de livres de formateurs, etc. De manière parcimonieuse, et en complément du site du Copes, *Scope* permet aussi la mise en avant de certaines actions du Copes (comme les conférences ou des journées organisées ponctuellement).

△ UNE POLITIQUE OUVERTE SUR L'ASSOCIATION

Avec le soutien de la direction générale, le Copes propose 10 places (inscriptions gratuites) aux salariés Cerep-Phymentin (qui s'inscrivent dans le cadre du plan de formation annuel) au sein de ses formations *inter* ainsi que 10 places également aux stagiaires de l'association. Il remplit son rôle de formation (continue mais aussi dans le cadre du parcours d'études pour les stagiaires) et réaffirme ce qui est une de ses valeurs premières : l'accueil des professionnels quelle que soit leur place, leur fonction et leur expérience.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018



△ L'ACTIVITÉ INTER

Elle s'inscrit dans la tendance connue depuis plusieurs années maintenant. Le nombre de stagiaires diminue, les financements étant privilégiés pour les actions *intra*, moins coûteuses pour les institutions.

En 2018, la différenciation entre stages et cycles est abandonnée. Historiquement, les cycles, sur plusieurs sessions étalées dans le temps (donc inévitablement sur des formats longs), proposaient des approfondissements sur des thématiques ou sur certains points cliniques précis. À ce jour et depuis plusieurs années, les cycles sont réduits pour des raisons liées au coût de l'inscription. Ils n'ont donc plus lieu de porter cette dénomination. Depuis le 1^{er} janvier 2018, toutes les formations sont considérées comme des stages (en dehors des journées ou conférences du soir).

Dans la continuité des conclusions de l'année précédente (2017), le **nombre de formations** (hors partenariats et conférences) **a été réduit**. Pour des soucis de clarté, nous avons séparé pour la première fois dans ce rapport les formations portées par le Copes seul et celles réalisées en partenariat même si la charge de travail pour le Copes est la même. En 2018, 50 formations *inter* sont donc proposées dans la brochure (contre 70 en 2017). En parallèle, le nombre de formations en **partenariat *inter*** (dans les locaux du Copes) a augmenté de 100 % rétablissant ainsi un certain équilibre (cf plus bas). Pour information, 6 formations en partenariat étaient comptabilisées dans les formations *inter* les années précédentes. La réduction réelle est donc de 64-50 formations soit une **diminution de 21,8 % de nombre de formations proposées**.

On observe malgré tout, un taux d'annulation supérieur à 2017 (82 % des formations sont réalisées, soit 9 formations annulées) avec cependant un **nombre moyen de stagiaires par action supérieur** : de 8,7 en 2017, nous atteignons 10,8 en 2018. Malgré un nombre total de stagiaires toujours à la baisse et insuffisant au regard de la charge de travail et des charges financières, nous constatons que la réduction du nombre de formation en *inter* (permettant la centration des inscriptions) permet toutefois de proposer des stages mieux remplis.

Le chiffre d'affaires de l'*inter*, du fait que le nombre de formations proposées (-21,8 %) et que le nombre de stagiaires sur l'année (-19,5 %) sont à la baisse, **connaît, lui aussi, une chute de 21 %** soit - 111 852 €. Il est cependant intéressant de noter que l'engagement moyen par stagiaire est quasiment équivalent d'une année sur l'autre : (969 €/stagiaire en 2017 et 952 €/stagiaire en 2018) soit une durée moyenne de formation de quatre jours.

Nous rappelons qu'il s'agit ici des formations administrées par le Copes seul alors qu'une plus large place a été faite en 2018 aux formations présentées dans le cadre de partenariats scientifiques et administratifs.

| ANNÉES | FORMATIONS RÉALISÉES/PRÉVUES | | JOURS DE FORMATION | STAGIAIRES | PRODUITS DE L'ACTIVITÉ INTER |
|----------------------------------|------------------------------|-------------|--------------------|------------|--|
| | | | | | |
| 2014 (PARTENARIAT INCLUS) | 53/76 | 69,73 % | 232 | 644 | 577 725 |
| 2015 (PARTENARIAT INCLUS) | 69/81 | 85,18 % | 273 | 1 357 | 672 949 |
| STAGES ET CYCLES 2016 | 60/83 | 72,28 % | 222 | 527 | 450 326 |
| CONFÉRENCES | 6 | - | - | 136 | 3 460 |
| TOTAL 2016 | - | - | - | - | 453 786 |
| STAGES ET CYCLES 2017 | 63/70 | 90 % | 223 | 550 | 533 409 |
| CONFÉRENCES | 5/5 | 100 % | 5 | 326 | 6 102 |
| PARTENARIATS | 5/10 | 50 % | - | 10 | 6 630 |
| TOTAL 2017 | - | - | - | - | 546 141 |
| STAGES 2018 | 41/50 | 82 % | 237 | 443 | 421 558 |
| CONFÉRENCES | 6/6 | 100 % | 6 | 305 | 4 870 |
| PARTENARIATS | 11/20 | 55 % | 29 | 246 | 63 555* |
| TOTAL 2018 | 58/76 | 76,32 % | 272 | 994 | 489 982 453 663 pour le COPES |

**Dont 27 235 € de chiffre d'affaires pour le Copes*

NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2014 : **76**
NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2015 : **81**
NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2016 : **83**
NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2017 : **70**
+ **5** CONFÉRENCES ET **10** PARTENARIATS
NOMBRE DE FORMATIONS PROGRAMMÉES EN 2018 : 50
+ **6** CONFÉRENCES ET **20** PARTENARIATS

△ LES CONFÉRENCES DU SOIR

La thématique de travail proposée en 2018 était **la narrativité** et l'invitation d'une conférencière écrivaine pour traiter cette question d'un point de vue novateur a augmenté le rythme des conférences à 6 dans l'année (soit 1 fois tous les deux mois).

Malgré cette conférence supplémentaire, le **nombre de stagiaires a diminué** (-7 % et une moyenne de 51 professionnels par conférence contre 65 en 2017) **et le chiffre d'affaires a baissé de 20 %**.

Dans la continuité de l'année 2017, les conférences se sont déroulées au sein du théâtre de la Comédie Saint-Michel (Paris 5^e). Il est important pour le Copes de sortir de ses locaux et de se faire connaître à un public plus large via un format plus original.

La fréquentation reste assez modeste et l'année 2018, malgré une communication soutenue (newsletter, flyers dédiés) et des tarifs attractifs, n'est pas satisfaisante.

Le Copes regrette, comme chaque année, que les collègues des institutions Cerep-Phymontin, invités, ne soient pas plus nombreux à participer à ces conférences (et ce malgré certaines interventions cliniques concernant leur établissement). Une diffusion plus claire et directe à leur rencontre est probablement à envisager pour les années à venir.

△ LES PARTENARIATS

Les partenariats se poursuivent bien entendu tant leur raison d'être sont évidentes (espaces de pensée partagée, rencontres... préservant le Copes et ses partenaires d'un enfermement stérile et improductif) **mais ont même été développés**. Ils étaient au nombre de 10 en 2017 pour un nombre de **20 en 2018**. Ils se partagent cette année entre quatre partenaires : **Babel formation, les associations Bullinger, l'association Gaïa et Préaut**. Excepté la conférence organisée en partenariat avec l'association Gaïa (mars 2018 à Limoges), **toutes les actions ont lieu au Copes** et sont donc préparées, gérées et administrées au même titre que les formations que le Copes organise seul. À ce titre, ces 20 actions supplémentaires peuvent venir s'ajouter au 49 formations *inter* décrites plus haut en termes d'indicateurs d'annulation, de remplissage et de chiffre d'affaires.

Le pourcentage d'annulation est élevé (55 %) mais ce taux est essentiellement dû aux formations en partenariat avec Préaut (troubles du développement, troubles du spectre autistique), qui ont rencontré cette année de plus grandes difficultés à se remplir (8 annulations sur 13 planifiées soit 61 % d'annulation).

Les deux formations en partenariat avec l'IFAB et l'ABSM (apports de Bullinger et autisme) ont très bien fonctionné.

Les quatre formations en partenariat avec Babel (transculturel) ont très bien fonctionné pour deux d'entre elles et ont été annulées pour les deux autres.

Enfin, la conférence organisée avec l'association Gaïa (transculturel) à Limoges a bien fonctionné également (181 inscrits).

Ces indicateurs ne sont pas suffisants pour tirer des conclusions. Il est évident que le Copes en se rapprochant pour des actions précises de ces partenaires est aussi et surtout dans une démarche d'ouverture, de croisements des regards cliniques et parfois même de soutien actif concernant des thématiques qui peuvent être aujourd'hui malmenées voire attaquées. Les travaux de recherche et d'applications de Préaut sur l'autisme, par exemple, sont pour le Copes d'un profond intérêt et d'une qualité scientifique évidente qui ne peuvent être remis en question.

Pour rappel, les partenariats ont une singularité propre en fonction du partenaire: co-construction entre partenaires de projets ou inclusion de projet pédagogique d'un partenaire au sein du programme de l'autre partenaire, soutien de diffusion et/ou administratif du Copes venant renforcer le croisement des identités et le partage de valeurs communes...

Le chiffre d'affaires est de 63 555 € et **de 27 235 €** pour le Copes selon les règles de répartition établies contractuellement et singulièrement avec chaque partenaire.

△ L'ACTIVITÉ INTRA

| ANNÉES | FORMATIONS RÉALISÉES/PRÉVUES | | JOURS DE FORMATION | PRODUITS DE L'ACTIVITÉ INTRA |
|-------------------|------------------------------|----------------|--------------------|------------------------------|
| 2013 | 112/190 | 58,95 % | 348,5 | 456 662 |
| 2014 | 111/190 | 58,42 % | 346 | 497 370 |
| 2015 | 120/224 | 53,57 % | 348 | 467 896 |
| 2016 | 133/217 | 61,29 % | 372 | 520 413 |
| 2017 | 127/235 | 54,04 % | 339 | 472 731 |
| 2018 | 143/256 | 55,85 % | 395 | 550 207 |
| DONT PARTENARIATS | 1/1 | 100 % | 8 | 10 400 |

NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2013 : **190**
 NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2014 : **190**
 NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2015 : **224**
 NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2016 : **217**
 NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2017 : **235**
 NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS EN 2018 : **256**

Refrain identique chaque année : l'activité *intra* a largement mobilisé l'équipe. **Le nombre de demandes de formations**, qui arrivent quasi quotidiennement, **continue sa progression : 256 dossiers ouverts (nouveau record)**. En moyenne, cela correspond à **plus de 23 dossiers** ouverts chaque mois pour lesquels le Copes, essentiellement les chargés de missions psychologues, répond à chaque demande par une proposition unique et ciblée (pas de réponses automatiques). À cela s'ajoute la douzaine de dossiers en cours de 2017 (dossiers de formations qui ont commencé en 2017 et qui se sont terminés par quelques journées de formations en 2018). Sur ces 268 dossiers (256 + 12) traités en 2018, 155 (143 + 12) ont débouché sur des formations *intra* (propositions acceptées). **Le taux de réalisation est alors de 57,83 %**, un peu plus qu'un dossier sur deux. Cela entraîne évidemment de nombreuses tâches « en cascade » : travail pédagogique avec les formateurs (impliqués dès l'envoi d'une proposition pédagogique et commerciale), préparation des déplacements (logistique) et du dossier formateurs (paquetage) voire des documents contractuels (appels d'offre), suivi de la formation, bilan et facturation... **Toute l'équipe est mobilisée** et à chaque étape de cette procédure *intra*.

Le chiffre d'affaires est de 550 207 € et est en **très nette progression** (+ 16,38 %) soit **plus de 77 000 euros de plus que l'année 2017**. La hausse exceptionnelle du chiffre d'affaires n'est pas proportionnelle à la hausse du nombre de dossiers réalisés (qui est toutefois très satisfaisante), ce qui vient signifier que la tendance au raccourcissement des formations *intra* (en nombre de jours) observée les années précédentes connaît en 2018 une inversion. Les formations semblent un tout petit peu plus longues : 2,7 jours en moyenne.

Ces conclusions sur l'activité *intra* viennent conforter le Copes dans son cœur de métier : proposer aux professionnels de l'enfance et de la famille du champ psycho-médicosocial des **contenus théorico-cliniques et des espaces de pensées de qualité**. Malgré la charge de travail, parfois exponentielle, que représente le secteur *intra*, le Copes est très satisfait de constater la place qu'il occupe et la **reconnaissance** dont il bénéficie aussi bien des professionnels que des prescripteurs (institutions et financeurs) dans le domaine de la formation.

Il est évident que cette augmentation depuis de nombreuses années des demandes de formations *intra* entraîne par ailleurs des manques ou des creux : réduction des temps d'équipe pour développer de nouvelles procédures (améliorations des conditions de travail, mise à jour des outils...), s'octroyer plus de temps de réflexion et d'échanges en équipe sur des chantiers à mener (préparation de journées/conférences, approfondissement de certaines thématiques nouvelles, recherche de nouveaux domaines, innovation de nouveaux formats, développement de la communication...)

△ LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES

Concernant les actions de **formations *inter***, le taux de satisfaction est de **93,39 %** (95,21 en 2017) et concernant les actions de **formations *intra*** de **92,02 %** (92,52 % en 2017), (cumul des réponses 3 et 4 dans le questionnaire de satisfactions des stagiaires). Ces taux garantissent la qualité des formations telles que le Copes l'a définie.

△ ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | PROGRESSION |
|-----------------------------|------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|-------------|
| CONFÉRENCES | 0 | 0 | 3 460 | 6 102 | 4 870 | -20 % |
| STAGES | 383 140 | 393 839 | 314 198 | 405 797 | 421 558 | -20 % |
| CYCLES | 161 350 | 222 100 | 128 198 | 127 612 | - | - |
| PARTENARIATS | - | - | - | 6 630 | 27 235 | +310 % |
| TOTAL <i>INTER</i> | 577 725 | 615 939 | 445 856 | 546 141 | 453 663 | -7 % |
| FORMATIONS <i>INTRA</i> | 506 770 | 467 896 | 520 413 | 471 595 | 539 807 | +14,4 % |
| PARTENARIATS | - | - | - | 1 136 | 10 400 | - |
| TOTAL <i>INTRA</i> | - | - | - | 472 731 | 550 207 | +16,38 % |
| TOTAL | 1 084 495 | 1 083 835 | 966 269 | 1 018 872 | 1 003 870 | -1,5 % |
| PARTENARIATS | 31 416 | 57 010 | 7930 | - | - | - |
| ESCALES | 18 490 | 0 | 0 | - | - | - |
| TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES | 1 134 401 | 1 140 845 | 974 199 | | | - |

À noter la stabilité du chiffre d'affaires total du Copes dans la mesure où **les produits des partenariats sont ceux revenus au Copes et non le résultat global de l'action de partenariat**, c'est-à-dire un chiffre d'affaires global au plus juste.

Dans la continuité des observations ci-dessus, l'activité du secteur *inter* connaît une baisse mais reste viable dans notre contexte actuel et celle de l'*intra*, en nette progression, permet au Copes de rester bien ancré dans son secteur. **Ces résultats sont donc encourageants.**

△ ÉVOLUTION DES OUTILS ET DES PROCÉDURES

L'année 2018, au niveau des outils internes et des procédures, a été à coup sûr une **année charnière**, en particulier concernant le **passage entre le logiciel historique *Forwin* et la base de données *Armilia***.

Les données de l'année (formations *inter*, *intra*, contacts (stagiaires, prescripteurs, formateurs), les procédures administratives (conventions, convocations, facturations...) ou pédagogiques (liste des stagiaires, feuille d'épargement, feuille de route...) ont été à la fois entrées sur *Forwin* et *Armilia*. Les assistantes en particulier ont été soumises pour certaines tâches à une double saisie : il fallait rester opérationnel tout en développant le nouveau système. Chaque fonctionnalité a été créée au fur et à mesure et nécessitait une phase de test. C'est pourquoi le logiciel *Forwin* n'a pu être abandonné dans l'ensemble de ses fonctionnalités en une seule fois. Cet état de fait a duré plus longtemps que ce qui avait été imaginé et a sans doute contribué à une surcharge de travail vraiment significative de l'année 2018 (associé au fait qu'une assistante s'est retrouvée seule pendant plusieurs semaines (cf les temps forts).

La phase dite « trois » pour le développement et la centration sur la base de données *Armilia* des outils interne et de communication a pris du retard. Les nombreux développements planifiés, les « bug », les besoins du Copes apparaissant au grès des situations et - probablement - une estimation de la charge de travail par le développeur informaticien et du coût financier trop faible, ont eu pour conséquences que les travaux de cette phase n'ont pas été terminés en fin d'année 2018 comme prévu.

Concernant les suivis des agréments qualité, 2018 a été une année où en équipe a été mené un suivi régulier (à l'aide d'un plan d'amélioration continue) des objectifs d'améliorations Datadock et OPQF. À souligner toutefois que ces réunions ont été menées par la direction adjointe sans référent qualité et que l'équipe, pour les raisons déployées plus haut et malgré toute sa bonne volonté, a eu quelques difficultés à faire face au travail supplémentaire induit par ces démarches. L'arrivée au second semestre d'une chargée de mission administrative vient en partie répondre au besoin du Copes d'être managé activement sur ces questions.

Concernant le DPC, les procédures sont bien rodées. Force est de constater toutefois une charge de travail exponentielle pour quelques professionnels par an (une dizaine en *inter*) qui demandent une attestation de suivi de programme DPC. Cette réalité vient interroger le bien-fondé de cette démarche qui devient de plus en plus stérile, le Copes s'étant vu refusé le statut DPC à certaines de ses formations contre toute attente et pour des raisons pédagogiques non entendables.

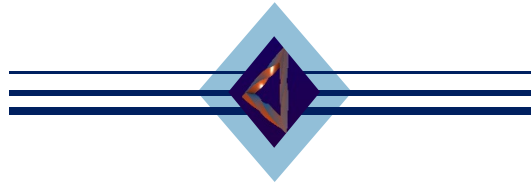
La brochure annuelle du Copes, catalogue de formations « historique », est construite et diffusée selon le même modèle chaque année (10 000 ex). Elle reste l'outil de communication « vitrine » premier sous forme papier (également téléchargeable en PDF). Fabriquée de janvier à fin mai de l'année N-1, elle est distribuée (routage) fin juin avant que les institutions ne ferment pour les congés estivaux.

De la même manière qu'en 2017, **les réunions de communication mensuelles**, temps de prises de décisions stratégiques ou commerciales et de suivi de gestion des outils de communication, se sont déroulées selon un calendrier mensuel. Elles permettent chaque mois de recentrer la réflexion sur la diffusion des formations (ou plus largement sur l'image du Copes) en travaillant sur l'exploitation de nouveaux outils ou canaux (chaîne YouTube, réseaux professionnels, réseaux sociaux, etc). Ces réunions sont aussi un temps d'analyse et de recul sur les faiblesses ou les points forts du Copes en termes d'actions de communication.

Les réunions dites de « stratégies », instaurées en 2017, réunissant la direction du Copes et la direction générale afin d'interroger les grandes questions liées au fonctionnement du Copes et à son déploiement stratégique ont pris leur rythme et se déroulent 2 à 3 fois par an.

La refonte du blog en 2018 a permis de moderniser à la fois le contenant (contenus plus accessibles) et le contenu (navigation plus intuitive) (cf « temps forts »). Il se veut un lieu de diffusions (d'informations riches et variées sélectionnées par le Copes) et est très bien repéré par le public.

PROJETS 2019

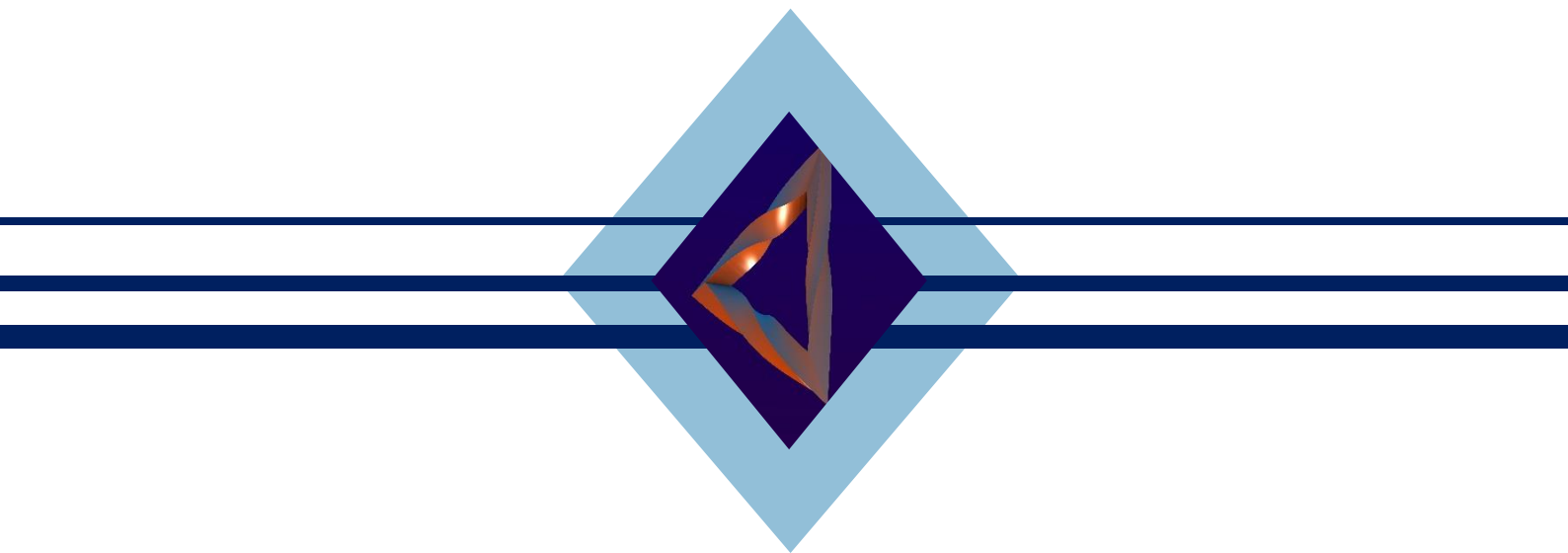


2018 aura été une année de grande mobilisation en interne : maintenir le rythme et la qualité malgré des conditions compliquées (en particulier le contexte de la formation professionnelle est mouvant) et continuer à développer les actions d'ouvertures (partenariats, journées, conférences, projets sous d'autres formes).

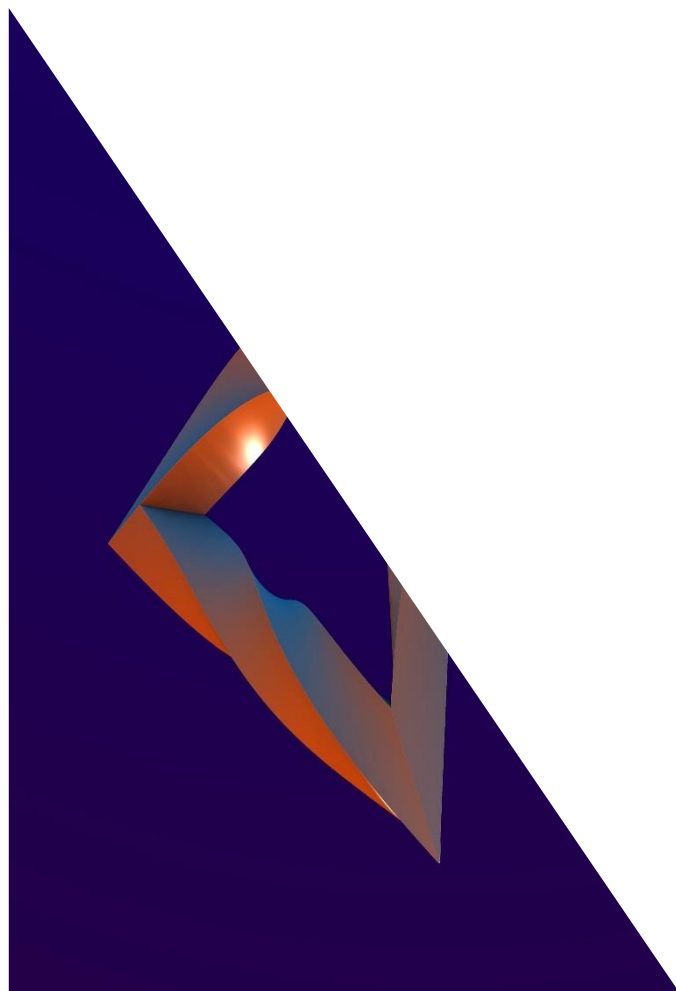
Il s'agira donc à la fois de tenir bon et à la fois de continuer à innover sans perdre de vue les réalités professionnelles et les besoins de ceux qui se forment.

Les projets sont :

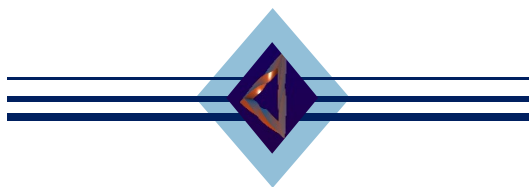
- Des partenariats : au moins trois journées sont envisagées en 2019 en partenariat avec d'autres associations. Les partenariats en *inter* dans les locaux du Copes sont reconduits et développés également avec d'autres partenaires.
- La participation à des actions non directement liées à la formation *stricto sensu* telle que la présence de la directrice du Copes au sein du jury du prix Média (Enfance Majuscule) en juin 2018 et reconduit en 2019. Malgré le manque patent de temps, le Copes, par le biais de ses cadres permanents, doit être présent au sein d'associations ou de collectifs.
- La participation à un projet cinématographique tout à fait stimulant. Le cinéaste Bernard Martino avec la militance et le talent qu'on lui connaît réalise un film sur le dépistage et le soin très précoces des risques autistiques. Le Copes soutiendra ce projet tant sur le plan logistique qu'ultérieurement dans sa diffusion. L'association pourra tout à fait être partie prenante de ce beau projet.
- L'implication première et évidente du Copes dans le grand projet de création de l'Institut contemporain de l'enfance. Pour rappel, cet institut aura pour vocation de constituer un espace d'enseignement, de formation, de recherche et d'expertise dans le champ de la santé mentale de la périnatalité, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. Il s'agira de proposer des « *parcours d'enseignement et de formation* » (B. Golse) au travers des temps d'enseignement, de formations et de stages d'application. Les membres fondateurs, le Copes par le biais de Cerep-Phymentin et l'association Pikler Lóczy France, souhaitent accueillir au sein de ce centre d'autres structures ou associations qui auraient cette volonté de mettre en commun leurs espaces de pensée et de formation. 2018 aura été l'année de l'éclosion de ce projet, il faudra en 2019 qu'il se concrétise et que puissent démarrer quelques actions afin de donner corps à cet institut.
- Renforcer, grâce au recrutement du chargé de mission administratif, le suivi des démarches qualité et obtenir une qualité au service du Copes et non l'inverse.
- Renforcer la vigilance du Copes autour de la formation continue aujourd'hui et en particulier dans le contexte de la réforme de la formation (loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ») qui prendra effet véritablement en 2020.
- Améliorer les outils internes de communication et la réactivité du Copes afin de diffuser plus en ciblant mieux afin de soutenir l'activité *inter*.
- Sortir rapidement de la phase trois de la mise en place de la base de données Armilia dont les grands chantiers en attente sont : la refonte du site, la migration des données et la mise en place du RGPD.
- Relancer un conseil pédagogique qui n'a pas réussi à vivre dans sa forme initiée en fin d'année 2017.



COMITÉ D'ENTREPRISE
COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE



BUDGETS ET ACTIVITÉS



△ EXÉCUTION DU BUDGET 2018 DU COMITÉ D'ENTREPRISE

La masse salariale passe de 4 105 054 € en 2016 à 4 287 574 € en 2017, ce qui entraîne une légère augmentation de la subvention versée au comité d'entreprise, de 61 575 € en 2017 à 64 313 € en 2018.

Les comptes qui suivent sont ceux du CE pour la première partie de l'année 2018 et ceux du CSE pour la seconde.

△ FONCTIONNEMENT DES DÉPENSES 2018

| PRODUITS | | |
|---|--|--------------------|
| SOLDE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 | | 8 063,26 € |
| RÉGULATION PARTICIPATION 2017 | SOLDE 2017 | 1 053,00 € |
| ▪ FONCTIONNEMENT RÉGULATION EFFECTUÉE EN 2017 SUR LE COMPTE OS | | 1 063,00 € |
| ▪ PARTICIPATION FONCTIONNEMENT EFFECTUÉ EN 2017 SUR LE COMPTE | | 7 157,00 € |
| COTISATION EMPLOYEUR 2018 | | 6 860,00 € |
| | | 1715,00 € |
| SOLDE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 | | 20 240,95 € |
| CHARGES | | |
| FRAIS DE COMPTABILITÉ | HONORAIRES OPEN CONSEIL | 2 016,00 € |
| FORMATION, EXPERTISE, CONSEIL | CE SERVICES, GROUPE ORSEU | 1 980,00 € |
| FOURNITURES ADMINISTRATIVES | | 4,95 € |
| ÉDITIONS ET INFORMATIONS | ÉDITIONS LÉGISLATIVES, URIOPPS ET DALLOZ | 1 646,83 € |
| FRAIS DIVERS DE GESTION | NORTON ANTIVIRUS, TAXI, TRANSPORT, CHÈQUES VACANCES | 70,53 € |
| FRAIS POSTAUX | AFFRANCHISSEMENTS POSTAUX REMBOURSÉS EN 2019 | 18,20 € |
| TOTAL DES DÉPENSES 2018 | | 5 744,00 € |

Le solde bancaire du compte fonctionnement au 31.12.2018 s'élève à 20 240,95 €. Un chèque de 55 € à l'ordre de l'URIOPSS, émis en 2018 mais non débité à la fin de la période, est à déduire. Plusieurs régulations sur la participation 2017 ont été réalisées.

△ **ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES**

| PRODUITS | |
|---|--------------------|
| SOLDE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2017 | 22 777,37 € |
| SUBVENTION 2018 | 55 738,00 € |
| SOLDE BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2018 | 18 149,00 € |

Ces montants n'ont qu'une valeur indicative, les comptes définitifs étant réalisés par notre prestataire Open Conseil, selon les normes comptables en vigueur. Le **solde bancaire du 31.12.2018** de 18 149,14 € ne tient donc pas compte des chèques émis en 2018 et non débités au 31 décembre dont le montant s'élève à 479,40 €.

△ **CAFÉTÉRIA, SPORT ET CULTURE**

| CHARGES 2018 | HJP | HJM | CMPP DENISE WEILL | IME | SIÈGE | COPEES | COFI | EPI | USIS | CMPP SAINT-MICHEL | TOTAL | |
|------------------------------------|---|--------------|--------------------------|--------------|---------------------------|---------------|-------------|--------------|--------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| CAFÉTÉRIA | | | | | | | | | | | | |
| DÉPENSES EN EUROS | 1 212,48 | 1 675,15 | 1 058,56 | 907,31 | 284,91 Rbst en 2019 | 295,22 | 350 | 1 177,71 | 1 014,24 | 798 | 8 773,58 | |
| PRÉVISIONNEL EN EUROS | 1 650 | 1 500 | 1 300 | 1 250 | 350 | 400 | 350 | 1 200 | 1 050 | 950 | 10 000 | |
| SPORT ET LOISIRS | | | | | | | | | | | | |
| CINÉMA | FRAIS DE GESTION ET D'EXPÉDITION | | | | | | | | | | | |
| AVRIL-MAI 2018 EN EUROS | 427,45 | 756,50 | 598 | - | 240 | - | - | 107,20 | - | 26 | 2 155,15 | |
| OCTOBRE 2018 EN EUROS | 78,20 | 158,40 | 151,65 | - | - | 48,30 | 97,50 | 10,30 | 274,80 | 142 | 961,15 | |
| TOTAL CINÉMA EN EUROS | | | | | | | | | | | | 3 116,30 |
| DIVERS | 908 | 500 | 206,76 | 783,45 | 100 | 100 | 130 | 857,32 | 666,80 | 390,80 | 4 643,13 | |
| TOTAL DES DÉPENSES EN EUROS | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 7 929,91 | |
| PRÉVISIONNEL | 2 050 | 1 760 | 1 330 | 1 750 | 490 | 500 | 260 | 1 370 | 960 | 860 | 11 330 | |

| BARÈME EN VIGUEUR EN 2018 | | | | | |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| PARTICIPATION CE/CSE | CATÉGORIE 1 | CATÉGORIE 2 | CATÉGORIE 3 | CATÉGORIE 4 | CATÉGORIE 5 |
| VACANCES | 150 | 120 | 80 | 30 | 40 |
| ENFANCE | 50 | 40 | 30 | 10 | 10 |
| SPORT ET CULTURE | 100 | 80 | 50 | 20 | 20 |

Les salariés ayant moins de 6 mois d'ancienneté et les stagiaires font partie de la catégorie 6. Ils bénéficient de la cafétéria, des tickets restaurants et des chèques cadeaux de Noël.

△ CHÈQUES VACANCES 2018 EN EUROS

Comme l'année précédente, les salariés ont bénéficié des postes vacances et enfance sous forme de chèques vacances.

| 2018 | VACANCES SALARIÉS | ENFANCE |
|------------------------------------|-------------------|---------------|
| CMPP WEILL | 2 030 | 460 |
| HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS | 2 680 | 1 000 |
| IME | 2 660 | 1 140 |
| SIÈGE | 740 | 310 |
| HÔPITAL DE JOUR BOULLOCHE | 2 950 | 1 160 |
| EPI | 2 110 | 420 |
| USIS | 1 470 | 400 |
| CMPP SAINT-MICHEL | 1 370 | 420 |
| COFI-CMP | 430 | 230 |
| COPEES | 490 | 250 |
| TOTAL 1 | 16 930 | 5790 |
| TOTAL 2 – FRAIS DE GESTION | 264 | |
| TOTAUX | | 22 984 |

△ CHÈQUES CADEAUX 2018 EN EUROS

| | | | | | | | | | | | TOTAUX |
|-------------------|---------|-------|-------------------------|-------|-------|-------|-------------|--------|-------|-------------------------|---------------|
| NAISSANCES | 6 x 70 | | | | | | | | | | 420 |
| MARIAGES/ PACS | 2 x 70 | | | | | | | | | | 140 |
| RETRAITES | 3 x 120 | | | | | | | | | | 360 |
| NOËL | HJM | HJP | CMPP DENISE WEILL | EPI | USIS | IME | COFI CMP | COPEES | SIÈGE | CMPP SAINT MICHEL | |
| SALARIÉS | 1 880 | 2 180 | 1 520 | 1 440 | 1 110 | 1 470 | 310 | 290 | 490 | 1 010 | 11 700 |
| | 180 | 180 | 60 | 180 | 210 | 60 | 0 | 0 | 0 | 60 | 930 |
| TOTAL | | | | | | | | | | | 13 550 |

Le CE a effectué 3 commandes de chèques cadeaux au cours de l'année 2018 pour différents événements (mariages, Pacs, naissances, retraites et Noël). Pour chaque commande des frais de port de 14,40 € ont été retenus, soit 43,20 € au total.

- **Caisse de secours**

5 salariés ont bénéficié d'une caisse de secours en 2018 pour un montant total de 2 190 €. Les remboursements s'évaluent sur 2018 et 2019.

- **Frais bancaires**

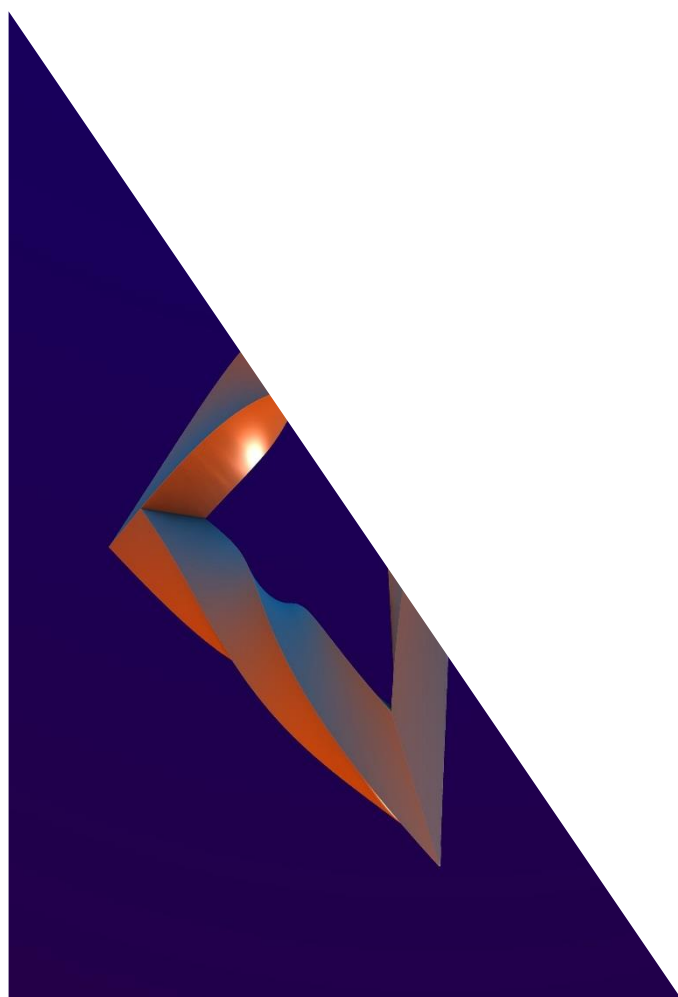
Les frais bancaires sur l'année 2018 se sont élevés à 411,96 €.

- **Livret association**

Le solde de ce compte s'élève à 3 171,14 € au 31.12.2018.

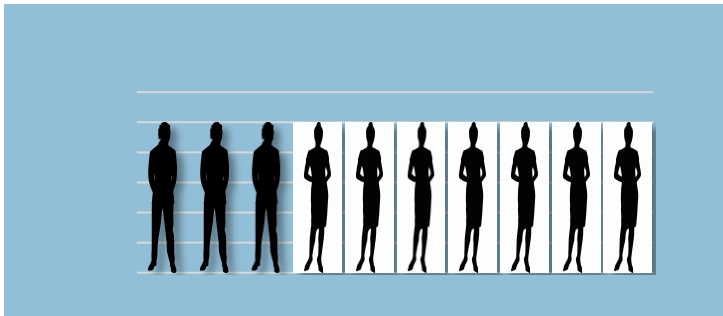
Ce rapport d'activité sera soumis au CSE d'avril 2018.

BILAN SOCIAL

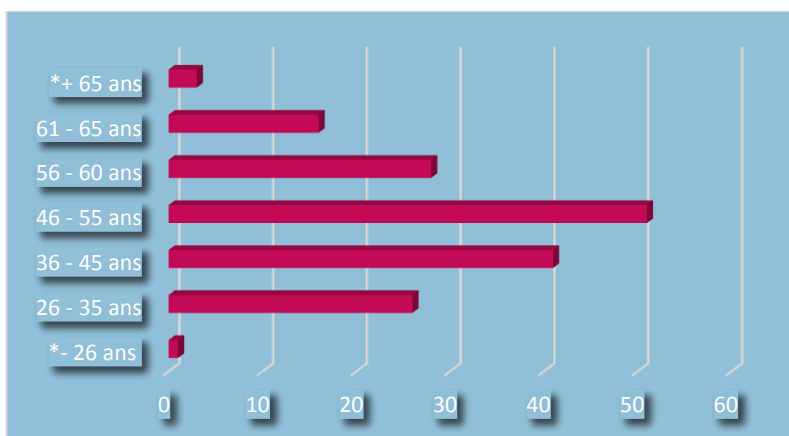


HOMME /FEMME - ÂGE - PROFESSION

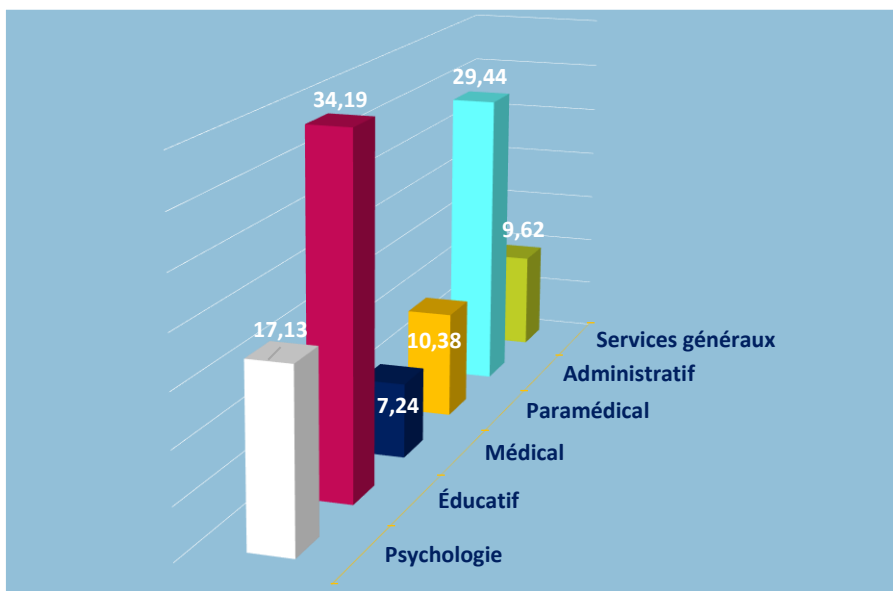
△ RÉPARTITION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES : 72 % DE FEMMES CONTRE 28 % D'HOMMES



△ RÉPARTITION PAR ÂGE AVEC UNE MOYENNE DE 48 ANS

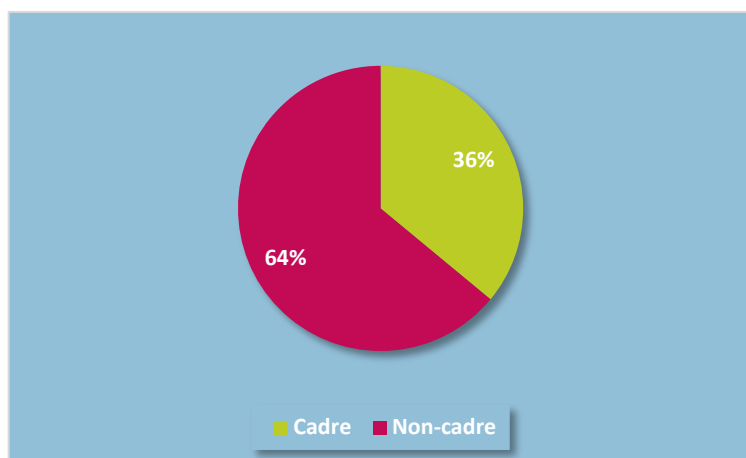


△ RÉPARTITION PAR PROFESSION EN %

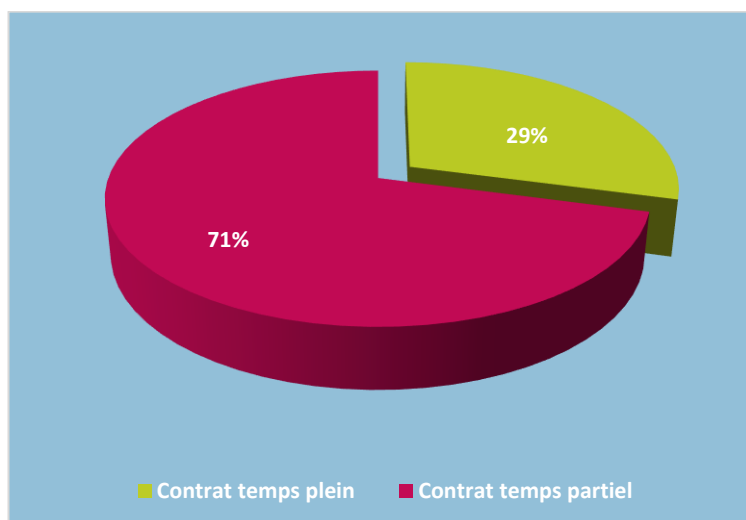


COLLÈGE - CONTRAT - ABSENTÉISME

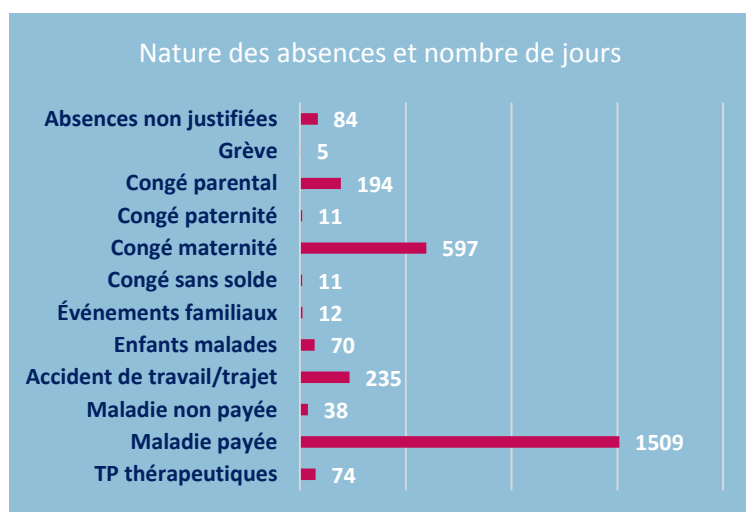
△ RÉPARTITION PAR COLLÈGE



△ RÉPARTITION PAR CONTRAT



△ ABSENTÉISME



Au 31 décembre 2018 :

un effectif global de 166 salariés pour 109 ETP et pour une masse salariale de 4 268 011 euros dont 198 822 euros pour les formateurs occasionnels du centre de formation COPES.

Le turn-over représente 10 % sur les CDI.

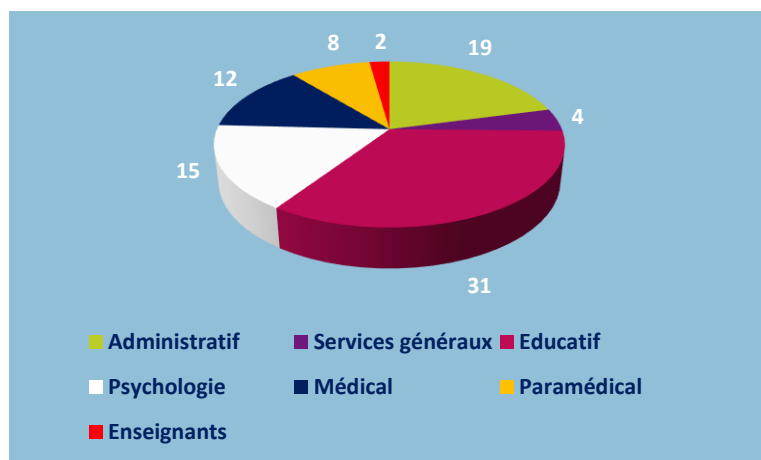
Du 01/01/2018 au 31/12/2018, 17 CDI et 39 CDD ont été signés.

53 départs ont eu lieu dont :
 34 fins de contrat CDD
 1 départ à la retraite
 8 ruptures conventionnelles
 10 démissions

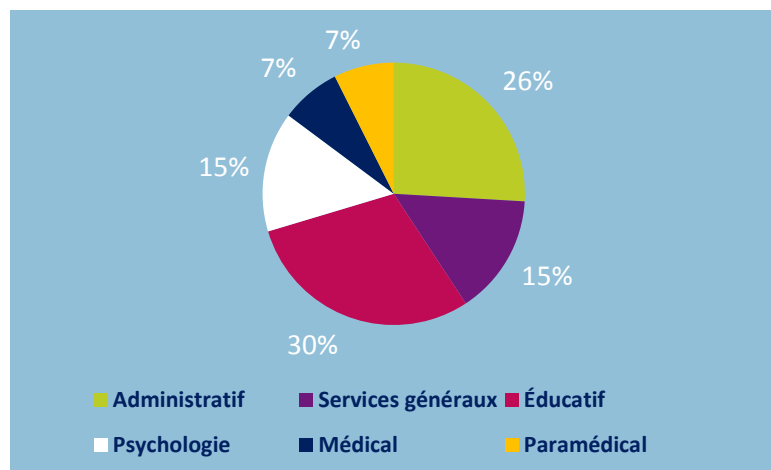
FORMATION PROFESSIONNELLE

Le budget formation est de 114 513 euros dont 90 151 euros sur des dispositifs de notre Plan de formation.

△ RÉPARTITION DES FORMATIONS COLLECTIVES SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE



△ RÉPARTITION DES FORMATIONS INDIVIDUELLES SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

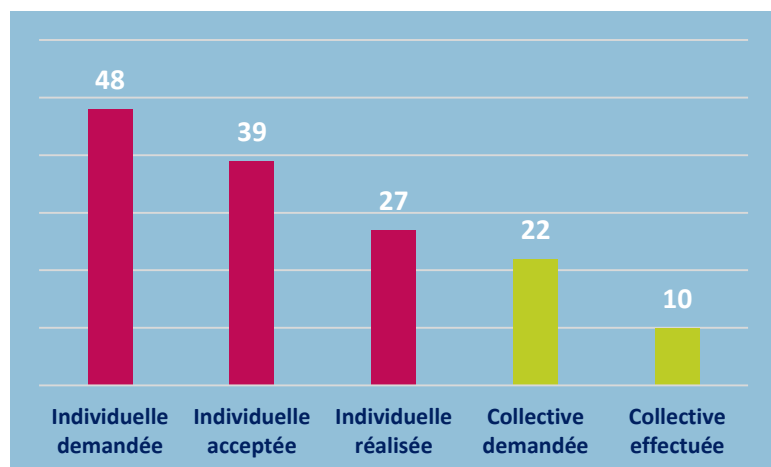


109 salariés formés en 2018
dont deux formations
diplômantes de niveau I

Sur les 48 formations
demandées en *inter*,
39 formations ont été acceptées
et 23 formations réalisées.

Sur les 22 formations
demandées et acceptées en
intra, 10 formations
ont pu être réalisées.

△ DE LA DEMANDE À LA RÉALISATION



△ THÉMATIQUES DES FORMATIONS : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET ADAPTATION À L'EMPLOI

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

△ SOINS ET CLINIQUE

Formations collectives

Formation à la CARS (COPES)

Soins institutionnels et travail avec les familles/P. Delion (COPES)

Approche transculturelle et handicap (COPES)

Que faire quand la pensée devient source de déstabilisation ? (COPES)

Supervision institutionnelle (COPES)

Formation sur l'Autisme / MC. Laznik

Autisme, psychose infantile et fonction contenante de l'institution P. Delion

Formation PRÉAUT (PRÉAUT)

Formations Individuelles

Les bases de la relaxation (ARTEC)

Approche interculturelle de la maladie (COPES)

Dysparentalité : les enfants et la maladie mentale de leur parent (COPES)

Handicaps et cultures (COPES)

Apports de approche sensorimotrice de André Bullinger (COPES)

Approche transculturelle de l'enfant et de sa famille (COPES)

Clinique du champ lacanien (Collège de clinique psychanalytique de Paris)

Master II Recherche Psychologie (Université Descartes)

ADAPTATION À L'EMPLOI

△ LOGICIEL/BUREAUTIQUE

Particularité et spécificité du secrétariat d'accueil et du secrétariat médico-social II (PAS À PAS)

Particularité et spécificité du secrétariat en consultation ambulatoire (PAS À PAS)

EXCEL (SLTI)

Paramétrage prélèvement à la source (EIG)

△ SOINS/CLINIQUE

VAE éducateur spécialisé

△ HYGIÈNE

Formation HACCP (SAGERES)

△ MANAGEMENT, PILOTAGE, STRATÉGIE

Formation action à des méthodes du management favorisant la dynamique au sein d'une équipe pluridisciplinaire (2 binômes de direction) (OPTEMIS)

Diplôme d'État en Ingénierie Sociale (IRTS PARMENTIER)

Élaboration du Document unique de délégation au sein d'une association (OPTEMIS)

Conduire et accompagner le changement au sein d'un établissement (1 binôme de direction) (OPTEMIS)

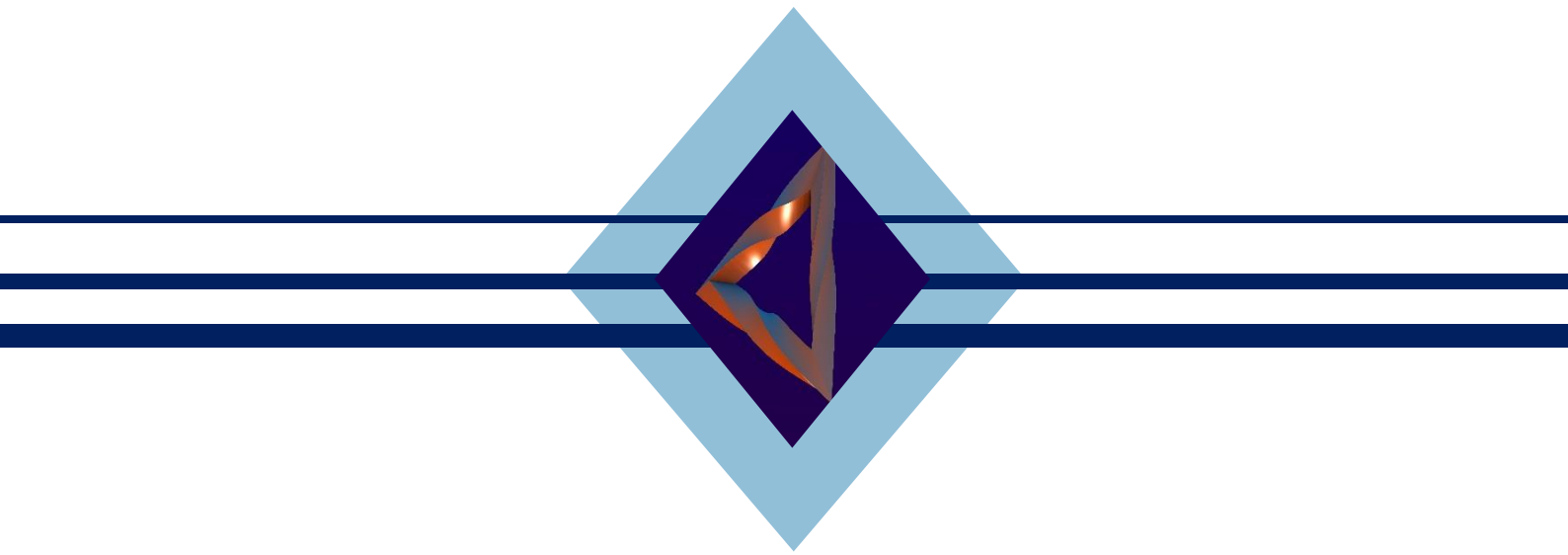
Fonction de direction et clinique de l'institution (ANDESI)

S'approprier le RGPD et mettre en œuvre la convergence dans les organisations sociales et médico-sociales (NEXEM)

Cette année 28 stagiaires ont été accueillis et suivis par les professionnels.

Au total, 17 psychologues en Master 1 ou 2 et 11 éducateurs spécialisés.

7 stagiaires ont pu s'inscrire gratuitement à une formation du COPES.





CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE (VÉRONIQUE MISZEWSKI)

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DATE DE DIFFUSION : MAI 2019